

COLLÈGE COOPÉRATIF PROVENCE ALPES MÉDITERRANÉE

Centre agréé par le Ministère des Solidarités et de la Santé

**Diplôme d'État d'Ingénierie Sociale
Région PACA**

**Inscrire l'action éducative dans sa
dimension socioculturelle**

*La tribu Kanak comme espace de transition dans l'action -
éducative...*

Présenté par : **Yoël ATTAWA**

Sous la direction de : **Bernadette Cahmi-Rayer**

Session de décembre 2018

Centre associé
Institut Régional de Travail Social PACA et Corse

Les opinions exprimées dans ce mémoire
sont celles de l'auteur et ne sauraient en aucun cas engager
le Collège Coopératif Provence Alpes Méditerranée,
ni le directeur de mémoire.

REMERCIEMENTS

Ce mémoire est le résultat d'un travail de recherche s'inspirant de mes années d'expériences professionnelles. Je tiens à adresser ici mes remerciements à toutes les personnes qui m'ont soutenu lors de sa rédaction.

Que le personnel du Collège Coopératif Provence Alpes Méditerranée soit assuré de ma gratitude pour son soutien précieux et le temps consacré.

Un grand merci également à Jean-Michel, Pierrick, Sébastien et Françoise pour leur implication dans ce travail de recherche.

Enfin, ma sincère reconnaissance va à ma famille qui, d'Avignon et jusqu'en Nouvelle-Calédonie, m'a accompagné, soutenu et encouragé tout le long de la réalisation de ce mémoire.



*« L'action sociale n'échappe pas aux réalités ni aux contraintes
du monde globalisé dans lequel elle évolue :
elle doit adapter ses modes d'intervention
tant à l'évolution des problématiques de la jeunesse du XXI^e siècle
et des difficultés sociales des jeunes adultes
qu'au cadre légal et politique de son exercice. »*

Pascal Le Rest

ABRÉVIATIONS

ACSE	Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances
ADF	Association des Départements de France
AEMO	Assistance éducative en milieu ouvert
ARSEA	Associations régionales de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence
ASE	Aide sociale à l'enfance
ANEJI	Association nationale des éducateurs des jeunes inadaptés
CAFERUIS	Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale
CASF	Code de l'Action sociale et des familles
CFAS	Code de l'Aide sociale et de la famille (créé le 24 janvier 1956, abrogé et remplacé le 21 décembre 2000 par le Code de l'Action sociale et des familles)
CLS	Conseils locaux de sécurité
CLSPD	Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance
CCPD	Conseils communaux de prévention de la délinquance
CDPD	Conseils départementaux de prévention de la délinquance
CIPD	Conseils intercommunaux de prévention de la délinquance
CNCEP	Comité national des clubs et des équipes de prévention
CNLAPS	Comité national des liaisons des acteurs de prévention spécialisée
CNPD	Conseil national de prévention de la délinquance
CTCPS	Conseil technique des clubs et équipes de prévention spécialisée
DEIS	Diplôme d'État en ingénierie sociale

DSQ Développement social des quartiers
FIPD Fonds interministériels de prévention de la délinquance

GAP Groupe d'analyse des pratiques
HVS Habitat vie sociale (Programme)
LOPSI Loi d'Orientation et de programmation pour la sécurité intérieure
MIJ Mission Insertion des jeunes
PJEJ Protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse
RPS Risques psychosociaux
SASEI Service des actions socioéducatives et de l'insertion
SVQ Service Vie des quartiers
ZUP Zone à urbaniser en priorité



SOMMAIRE

INTRODUCTION	P 1
CHAPITRE 1 : CONSTRUCTION DE LA PROBLÉMATIQUE	P 5
1) LA PRÉVENTION SPÉCIALISÉE EN MÉTROPOLE	P 7
1.1) INSITUATIONNALISATION ET RECONNAISSANCE	P 8
1.2) DES LOIS DE DÉCENTRALISATION À AUJOURD’HUI	P 9
2) LA PRÉVENTION SPÉCIALISÉE EN NOUVELLE CALÉDONIE	P 12
2.1) UN PETIT DÉTOUR HISTORIQUE	P 12
2.2) LA VILLE DE NOUMÉA ET SON SERVICE VIE DES QUARTIERS	P 13
2.3) LE PÔLE PRÉVENTION ET MÉDIATION SOCIALE	P 16
2.4) LE CADRE LÉGAL ET LE FINANCEMENT	P 18
2.5) LES MISSIONS DU PÔLE	P 18
2.6) LES MISSIONS DU CHEF D’ENCADREMENT SOCIO - ÉDUCATIF	P 20
2.7) LES MISSIONS DE L’ÉQUIPE - ÉDUCATIVE	P 20
2.8) LE PUBLIC ACCOMPAGNÉ	P 21
2.9) LA PARTICIPATION DES FAMILLES AU PROJET DE LEURS ENFANTS	

3) DES RÉALITÉS QUI TOUCHENT LA JEUNESSE CALÉDONIENNE	p 23
3.1) LA DÉLINQUANCE ET LES ADDICTIONS À NOUMÉA	P 23
3.2) DU DÉCROCHAGE SCOLAIRE AUX DIFFICULTÉS D'INSERTION	P 24
3.3) UNE PARTIE DE LA JEUNESSE TOUCHÉE PAR LA PRÉCARITÉ	P 25
3.4) L'ACTION – ÉDUCATIVE FACE AUX INÉGALITÉS SOCIALES	P 26
4) UNE APPROCHE ANTHROPOLOGIQUE ET HISTORIQUE POUR MIEUX CERNER LES RÉALITÉS SOCIALES	P 29
4.1) L'ORGANISATION SOCIALE ET TRADITIONNELLE KANAK	P 30
4.2) LA TRIBU KANAK COMME ESPACE DE RÉGULATION SOCIALE	P 31
4.3) DE LA NOTION D'ENDROITE À LA NOTION DE TERRITOIRE	P 33
5) ANNONCE DE L'HYPOTHÈSE	P 37
CHAPITRE 2 : LA MÉTHODOLOGIE	P 39
1) UNE MÉTHODE EMPIRIQUE ET DÉDUCTIVE	P 41
2) LES TERRAINS D'ENQUÊTE	P 42
2.1) UN CHANTIER – DÉCOUVERTE EN MILIEU URBAIN	P 42
2.2) UN CHANTIER – DÉCOUVERTE EN MILIEU TRIBAL	P 42
3) LES TECHNIQUES D'ENQUÊTE	P 43
3.1) L'OBSERVATION PARTICIPANTE	P 43
3.2) LES ENTRETIENS SEMI – DIRECTIFS	P 49
CHAPITRE 3 : RÉSULTATS, ANALYSES ET PRÉCONISATIONS	P 53

1) LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE	P 55
1.1) COMPARAISON DES CHANTIERS – DÉCOUVERTE	P 55
1.1.1) L'ORGANISATION DES CHANTIERS – DÉCOUVERTE	P 55
1.1.2) L'IMPACT DES CHANTIERS SUR LE PUBLIC	P 62
1.1.3) LA PLACE DE L'ACTION EDUCATIVE	P 65
1.2) COMPARAISON DES ENTRETIENS SEMI – DIRECTIFS	P 68
1.2.1) L'ORGANISATION DES CHANTIERS – DECOUVERTE	P 68
1.2.2) L'IMPACT DES CHANTIERS SUR LE PUBLIC	P 70
1.2.3) LA PLACE DE L'ACTION - EDUCATIVE	P 73
2) LES ANALYSES	P 76
2.1) L'ACTION – EDUCATIVE PRISE ENTRE LE MARTEAU ET L'ENCLUME	P77
2.2) L'ACTION – EDUCATIVE ET INTERCULTURALITE	P 84
3) LES PRECONISATIONS	P 88
3.1) VERS UN NOUVEAU MODE DE MANAGEMENT	P 88
3.2) REDEFINIR L'ACTION – EDUCATIVE	P 90
3.3) INSCRIRE L'ACTION EDUCATIVE COMME MOTEUR DU DSQ	P 92
CONCLUSION	P 94
BIBLIOGRAPHIE, SITE INTERNET ET ANNEXE	

INTRODUCTION

La Nouvelle-Calédonie traverse aujourd'hui une étape cruciale dans son cheminement vers l'autodétermination, impulsée depuis les années quatre-vingt. La date butoir du 04 Novembre 2018, a été retenue pour la mise en place d'un referendum afin de décider de l'avenir institutionnel du pays. C'est dans ce contexte décisif pour l'avenir que s'inscrit ce mémoire dans la mesure où il porte en toute première instance la question de la place de la prévention spécialisée comme outil d'émancipation, d'intégration et de développement au niveau local. Les politiques de la ville et leur exécutif sont au premier plan comme acteurs d'accompagnement de la mise place des mesures d'encadrement, de conception et d'exécution, pertinentes ou pas, des politiques sociales.

Dans la mise en oeuvre de ces dispositifs de prévention spécialisée, la notion de champ socio-éducatif constitue le critère déterminant pour construire une véritable politique d'intégration qui ne reconduise pas aux impasses et aux conflits historiques, récurrents depuis le début de la colonisation. Cette dernière a généré des mutations dans le tissu culturel traditionnel, situant une partie de la population Kanak en marge du développement. Les incompréhensions réciproques entre les Kanak et les populations issues de la métropole mettent l'accent sur la nécessité de dépasser l'impossible en impulsant des initiatives nouvelles pour générer un vrai choc de culture et de créativité.

Les pouvoirs publics gagneraient à régler leur action davantage sur des expérimentations directes avec les populations concernées qu'à partir d'à priori. La prévention spécialisée se caractérisant essentiellement par une action sur le terrain met à plat tous les discours préalables et, allant à la rencontre de l'autre, peut définir autrement l'altérité comme facteur nécessaire du changement. Se situant dans le cadre de la commune de Nouméa, la prévention spécialisée contribue à concilier la politique et l'action éducative objective.

Éducateur spécialisé de formation et cadre socio-éducatif par la suite, j'ai travaillé au sein du pôle de prévention spécialisée de la mairie de Nouméa. Pendant huit années, mon professionnalisme m'a permis d'inscrire mon action sur un mode interactif en lien avec la

population concernée. L'expérience du terrain m'a appris qu'il était impossible de travailler avec un minimum de rigueur si on perd le fil, au risque de tomber, pour le culte du résultat, dans une fonction de prêcheur même laïque ou d'agent du maintien de l'ordre. Avec l'expérience de la pratique éducative in situ, la nécessité de prendre en compte comme base de travail une parole qui implique l'interlocution entre l'agent éducatif et le public concerné s'est imposée de facto, comme la matière à travailler pour repérer de manière efficace les possibilités de changement.

Partant du constat que la méconnaissance de cette nécessité contribue inévitablement à l'amalgame entre l'idéologie sécuritaire et l'intervention en prévention spécialisée (entre l'éducatif et la répression). Tant que l'action de prévention est conduite à partir de cette fonction de méconnaissance, il s'avère impossible de tenir compte et d'intégrer avec la souplesse nécessaire les différences et ce qu'elles nous enseignent. Autrement dit, on ne dépasse pas le rapport de force. C'est à partir de ce point que j'ai été saisi par la nécessité de questionner la place et la fonction de la prévention spécialisée au sein des politiques de la ville de Nouméa.

Je me suis longuement penché rétroactivement sur mon travail de terrain, en qualité d'éducateur en prévention spécialisée, j'ai aussi examiné les liens établis et les orientations envisagées à partir des dispositifs de prise en charge les plus adaptés de nos partenaires privilégiés, comme la Mission Insertion des jeunes (MIJ), j'ai analysé le mode de fonctionnement et les contraintes du Pôle qui m'emploie. Ce qui m'a amené inéluctablement à faire le constat qu'il s'agissait d'un problème structurel qui ne saurait trouver une solution selon les variations conjoncturelles des politiques menées par les responsables politiques locaux.

Dans le contexte actuel de la Nouvelle-Calédonie, la prévention spécialisée doit-elle continuer à exister comme une alternative entre les dispositifs coercitifs et les dispositifs préventifs ou doit-elle subir une restructuration complète pour garder son efficacité favorisant une ouverture anthropologique, historique au modèle traditionnel Kanak ?

Dans la présente mémoire, conçu pour le Diplôme d'État en Ingénierie sociale (DEIS), je propose dans un premier temps d'examiner le contexte, mon implication professionnelle et la naissance de ma réflexion. Dans un second temps, je décris ma méthodologie

INTRODUCTION

d'enquête et les outils utilisés. Dans un troisième temps, je présente une analyse des résultats obtenus, dans la continuité de mon analyse, la conclusion ouvre un vaste champ vers de nouvelles perspectives avec plus d'initiatives en matière de politique publique, de coopération et de mutualisation entre institutions, de plus-value sur mon territoire d'intervention et de participation de la prévention spécialisée au développement social des quartiers de Nouméa.

♦

CHAPITRE I

CONSTRUCTION DE LA PROBLÉMATIQUE

Ma réflexion prend sa source dans l'histoire, les spécificités politiques, économiques et culturelles qui ont accompagné l'intervention sociale en Nouvelle-Calédonie et plus particulièrement le champ de la Prévention spécialisée. Je propose une première étape qui reprend tous les éléments de contexte et plus précisément le contexte historique qui a déterminé la mise en place de la prévention spécialisée en Nouvelle-Calédonie, repères indispensables pour saisir les enjeux de cette démarche. De ce travail de contextualisation va naître la construction de ma problématique.

1. LA PREVENTION SPECIALISEE EN METROPOLE

Depuis ses débuts, la prévention spécialisée a toujours occupé une place particulière dans le champ éducatif. C'est au Nord de la France qu'apparaît une des premières expériences de la prévention spécialisée initiée par Fernand Deligny, un enseignant spécialisé et pédagogue, formé à la méthode Freinet. Il oriente son action vers les bandes d'enfants laissés à l'abandon en raison de la guerre. Son projet a pour objectif la protection des jeunes livrés à la rue, mais son originalité est de s'appuyer sur les bandes positives et d'instaurer une relation de confiance reposant sur la sociabilité des adolescents¹. Ici l'approche éducative est nouvelle car son intervention se fait dans le milieu de vie des jeunes qu'est la rue.

Les ordonnances du 2 février 1945 relatives à l'enfance délinquante modifient le domaine de l'action éducative en précisant clairement la primauté de l'éducatif sur le répressif. On change de paradigme et, légalement, il y a une obligation de protéger les enfants et les jeunes considérés comme des victimes.

¹ Peyre V et Tétard F, Des éducateurs de la rue. Histoire de la prévention spécialisée, édition la découverte, Paris 2007

« Cette ordonnance impose aux juges des enfants des mesures d’investigation sur la situation personnelle, sociale et médicale des jeunes dont il a la charge. »².

Les ordonnances de 1958 et les circulaires d’application sont les éléments fondamentaux qui ont permis de construire les bases législatives et réglementaires de la prévention spécialisée et qui ont abouti par la suite aux premiers financements officiels.

1.1. INSTITUTIONNALISATION ET RECONNAISSANCE.

Entre 1958 et 1961 est apparu en France un phénomène de bande appelé *les blousons noirs*³ qui mêlaient rock’n’roll, cuir et violence. Cette effervescence d’une jeunesse en crise sociale a été accompagnée par l’apparition des notions de délinquance et d’inadaptation sociale. Ceci a suscité une nouvelle façon de penser l’intervention sociale afin d’agir sur un milieu social et auprès des groupes de jeunes. L’arrêté du 14 Mai 1963 va créer le Comité National des Clubs et des Équipes de Prévention. Ce comité sera chargé d’identifier les différentes expériences engagées auprès des jeunes les plus exclus dans le but de dégager les lignes de force méthodologiques d’une action éducative non mandatée, c’est-à-dire s’exerçant librement au sein même des milieux touchés et avec leur participation.

La prévention spécialisée va se construire sur les infrastructures fondatrices mises en place par les équipes de prévention de la délinquance juvénile. L’arrêté interministériel du 04 Juillet 1972 fixe le cadre de la prévention spécialisée et la mise en place des activités destinées à prévenir l’inadaptation sociale et la délinquance. Le code de l’action sociale et de la famille définit l’action éducative comme dispositif. Cet arrêté et les circulaires d’applica-

² Englin M, Quand la justice impose les soins, Revue Enfance psy n°30, 2006

³ MARWAN M., MUCCHIELLI L., Les bandes des jeunes, des blousons noirs à nos jours, Éd. La Découverte, 2007

tion qui l'accompagnent définissent les missions des clubs et des équipes de prévention spécialisée, leur modalité d'agrément, leur mode de financement, les collaborations qu'ils doivent entretenir avec les autres services sociaux.

« Peuvent être agréés les organismes qui, implantés dans un milieu où les phénomènes d'inadaptation sont particulièrement développés, ont pour objet de mener une action éducative tendant à faciliter une meilleure insertion sociale des jeunes par des moyens spécifiques supposant notamment leur adhésion... L'action éducative de ces organismes est menée en collaboration avec les services sociaux, les groupements sociaux et établissements socio-éducatifs et culturels. »⁴.

1.2. DES LOIS DE DÉCENTRALISATION À AUJOURD'HUI.

Suite à l'aggravation du malaise social de la jeunesse dès le début des années 80, une nouvelle conception du social va apparaître. Le statut et l'organisation de la prévention spécialisée reviennent en force dans le débat public. La prévention spécialisée doit se positionner face à la montée du sentiment d'insécurité et s'adapter aux nouvelles exigences des lois de décentralisation la situant dans le champ de compétence du département. Elle voit son champ d'intervention se situer à la croisée des chemins entre la politique des départements, des communes et de l'État. La loi dite particulière de janvier 1986 transfère aux présidents des Conseils Généraux les compétences de l'Aide sociale à l'enfance, dont l'une des missions est la prévention spécialisée, précisée dans les articles L 1212 et L 221-1 du Code de l'Action sociale et des familles où le département se voit attribuer une « mission de prévention de la marginalisation et d'aide à l'insertion dans les lieux où se manifestent des risques d'inadaptation sociale. ».

La nouvelle codification du Code de la famille et de l'action sociale (CFAS) va la repositionner dans le champ de l'ASE par un amendement gouvernemental apporté par le

⁴ Arrêté du 4 juillet 1972 relatif aux clubs et équipes de préventions (Article 5).

ministère des affaires sociales à la loi de février 2002, rénovant l'action sociale et médico-sociale. Cependant l'ensemble du champ d'application de la loi du 2 janvier 2002 ne s'applique pas à la prévention spécialisée. En effet, elle n'est pas inscrite dans la liste des établissements et services sociaux et médico-sociaux évoquée dans l'article 15 de la loi du 2 janvier 2002. De ce fait, elle n'est pas concernée par les grandes lignes de cette loi sur la planification, la tarification mais aussi sur l'évaluation et le droit des usagers.

Étant sous la responsabilité du Département, les associations et les équipes de prévention sont financées par l'Aide sociale à l'enfance. Cependant certaines actions de la prévention spécialisée ne sont pas prises en charge obligatoirement par le budget du Département en vertu de l'article L 121-5 du CASF. En effet, le budget global est la seule forme de financement adaptée car certains principes de la prévention spécialisée (l'absence de mandat et le principe de l'anonymat) ne permettent pas un financement au prix de journée. Les modalités de financement sont négociées entre le Département et l'association gestionnaire par le biais de conventions.

Le champ de la prévention spécialisée va intégrer la loi de 2002 sous forme d'une charte en 7 points : l'exercice des droits et des libertés individuelles de la personne / Principe du libre choix / Droit à l'individualisation / Confidentialité des informations / Accès à l'information / Informations de l'utilisateur sur les droits fondamentaux au regard de l'institution / Participation de la personne. La loi réformant la protection de l'enfance du 5 mars 2007 prend appui sur les travaux et rapports qui proviennent de la pratique sociale et éducative. Elle s'articule selon trois grands axes : mieux prévenir, mieux signaler et mieux intervenir. Ils se déclinent à raison de trois objectifs principaux : ***Renforcer la prévention / Réorganiser et améliorer les procédures de signalement / Diversifier les modes de prise en charge des enfants.***

Cette loi autorise les professionnels dans la mise en œuvre de la politique de la protection de l'enfance à partager entre-eux les informations à caractère confidentiel dans le but de déterminer des réponses adaptées, souples et variées. Les associations inscrites dans le domaine de la prévention spécialisée font désormais partie des établissements et services sociaux et médico-sociaux et par conséquent sont soumises aux mêmes règles. La Prévention spécialisée se voit ainsi valider son rattachement à la protection de l'enfance. Cependant, on

notera, que même si cette loi a marqué un grand progrès au niveau de la politique de la protection de l'enfance, sa mise en œuvre a connu des disparités importantes sur le terrain.

La Loi Hôpital / Santé / Patient / Territoire du 21 juillet 2009 apportera également certaines modifications à la prévention spécialisée. La notion d'éducation thérapeutique du patient se décline à raison de la notion d'équipe pluridisciplinaire permettant un meilleur parcours de soin du patient et de sa famille. Par conséquent les 5 principes de la prévention spécialisée en interaction donnent corps et sens à cette forme originale d'action sociale :

Libre adhésion : Ce principe se définit par la démarche « d'aller vers » les jeunes marginalisés dans leur milieu de façon volontaire mais respectueuse du temps nécessaire à l'établissement d'une relation.

Respect de l'anonymat : Les éducateurs sont tenus au secret professionnel dans le cadre de la loi de la protection de l'enfance de mars 2007

Absence de mandat nominatif : Le public n'est pas désigné nominativement mais globalement comme marginalisé et en rupture avec son milieu

Partenariat : La qualité de l'action éducative dépend du réseau partenarial constitué par l'éducateur.

Non-insitutionnalisation des actions : La Prévention Spécialisée est amenée à inventer des réponses jusqu'alors inexistantes dans le milieu concerné.

2. LA PREVENTION SPECIALISEE EN NOUVELLE CALEDONIE

Nouméa a sa propre histoire, ses spécificités politiques, économiques et culturelles auxquelles il faut s'adapter afin de mieux comprendre le cadre de la prévention spécialisée. Le contexte socio-historique de la NC a suscité un infléchissement de la pratique éducative vers l'institutionnalisation d'un cadre de travail spécifique, conjoncturel, situant la prévention spécialisée parmi les recours possibles pour contribuer à contenir les désordres publics et accompagner les accords de paix signés à Matignon entre les indépendantistes et les loyalistes en 1988.

2.1. UN PETIT DETOUR HISTORIQUE.

Située dans le pacifique sud à environ 22 000 km de la métropole, la Nouvelle-Calédonie est un archipel découvert par le capitaine britannique James Cook⁵ le 5 septembre 1774. Par la suite, ses successeurs, des marins anglophones, nommeront la population autochtone de cette île les Kanak⁶, appellation dérivée du mot polynésien kanaka qui signifie Homme libre, pour désigner ce peuple dont l'existence s'inscrivait totalement dans ses liens et ses relations avec son environnement. Le 24 septembre 1853, la France prend possession de la Nouvelle-Calédonie au nom de l'empereur Napoléon III. C'est à partir de 1866 que le mot Kanak sera orthographié officiellement Canaque sur décision d'un commis de l'administration coloniale française. C'est le début de la colonisation de l'archipel.

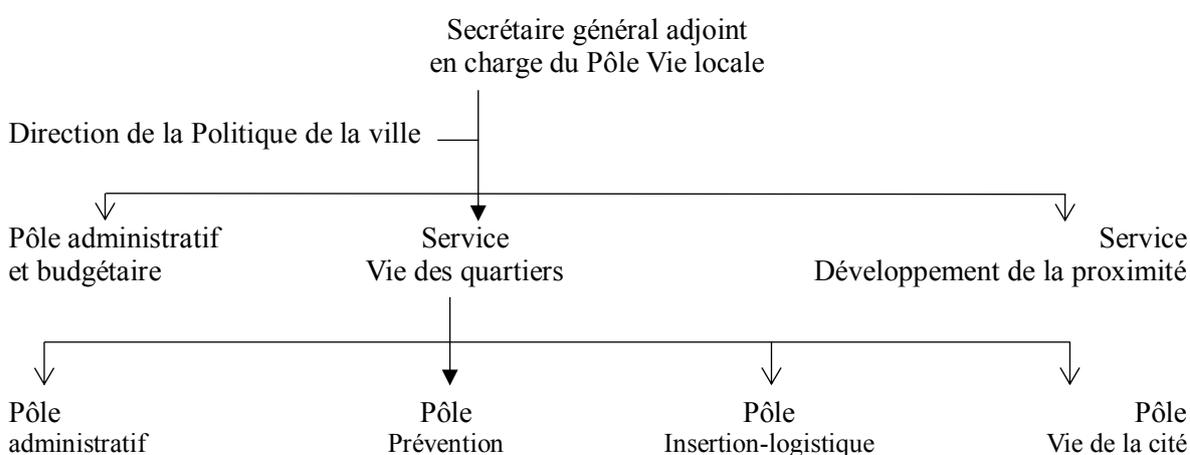
⁵ Navigateur, explorateur et cartographe britannique, né le 7 novembre 1728 à Marton dans le Nord de l'Angleterre et mort le 14 février 1779 à Hawaï.

⁶ ANGLEV F., De Kanaka à Kanak : l'appropriation d'un terme générique au profit de la revendication identitaire, Revue Hermès p. 51, 2002.

Les relations établies entre la Nouvelle-Calédonie et la France ont évolué progressivement, situant ce pays d'outre-mer comme un enjeu politique des gouvernements français. Jusqu'à la fin des années quatre-vingt, la Nouvelle-Calédonie a connu plusieurs périodes de conflits fonciers, politiques et économiques entre Kanak et Caldoches (nom donné aux colons vivant en Nouvelle-Calédonie depuis plusieurs générations). Entre 1984 et 1989 les Calédoniens ont vécu la période « des événements », rythmée par de violentes oppositions (émeutes, prises d'otages, assassinats, etc.) entre les partisans indépendantistes Kanak et le gouvernement français. Ces événements ont été déterminants pour l'autonomie politique et institutionnelle de la Nouvelle-Calédonie. En 1988, les Accords de Matignon ont été signés à Paris pour garantir la paix et pour une plus grande équité de la répartition des pouvoirs et des ressources dans le pays.

Dix ans plus tard, en 1998, la signature des Accords de Nouméa ont porté les fruits de ce compromis historique réconciliant les forces politiques calédoniennes et leur permettant de construire un destin commun sur fond de développement et de rééquilibrage économique. La sortie des Accords de Nouméa passait par la mise en place d'un processus d'autonomisation institutionnelle qui se définit par le transfert progressif, sur une période de 10 à 15 ans, des compétences de l'État vers le pays. Ces accords prévoyaient également l'engagement de la France à organiser au moins trois referendums entre 2014 et 2018 afin de décider si la Nouvelle-Calédonie devait devenir souveraine et indépendante. Le premier referendum sera organisé le 04 Novembre 2018.

2.2. LA VILLE DE NOUMEA ET SON SERVICE VIE DES QUARTIERS.



Créée en 1859, l'agglomération de Port-de-France devient une commune et, pour éviter les confusions avec Fort-de-France en Martinique, elle prend en 1866 l'appellation de Nouméa. La ville de Nouméa a toujours assuré une position maîtresse dans les avancées institutionnelles, politiques et économiques du pays. Cette position centrale et géostratégique s'est construite avec son histoire coloniale. Selon les sources de l'INSEE, la ville de Nouméa a vu sa population quadrupler entre 1956 et 2014 (dernier recensement). Elle abrite aujourd'hui plus de 109 000 habitants. La ville absorbe plus de 60 % de la population totale de l'archipel, deux Calédoniens sur trois vivant dans le grand-Nouméa⁷.

C'est dans un contexte politique et économique très particulier que vont apparaître les premiers dispositifs mis en place par la Mairie de Nouméa afin de remédier aux inégalités sociales entre les ethnies. À partir des années quatre-vingt-dix, il s'agissait par le biais du Développement social des quartiers (DSQ)⁸ de créer des zones de rencontres non conflictuelles autour d'activités à caractère culturel, social ou sportif et qui constituent également un observatoire de surveillance afin de prévenir les problématiques rencontrées dans les quartiers. C'est naissance du tout premier service de proximité et de prévention dans les quartiers, appelé Service des actions socio-éducatives et de l'insertion (SASEI) créé en 1995 afin d'accompagner le Contrat d'agglomération de la ville de Nouméa⁹. Ses premières missions ont consisté à créer des structures de proximité dans les quartiers pour mettre en place des actions de développement social urbain facilitant l'insertion des publics les plus en difficulté.

⁷ Cf Annexe 1 : Évolution moyenne de la population de 1989 à 2014

⁸ La ville de Nouméa a contracté en 1990 un programme de Développement social des quartiers avec pour objectif fondamental de prendre en compte les attentes identitaires, éducatives, de cadre de vie et d'insertion de la population des quartiers Nord et de réduire la délinquance. » (Rapport de présentation du plan d'urbanisme directeur de Nouméa paru le 30 mai 2013).

⁹ Le Contrat d'agglomération est un accord entre l'État, la Province Sud et les quatre communes qui composent le Grand-Nouméa (Nouméa, Mont-Dore, Dumbéa, Païta). Ce contrat définit une programmation de projets essentiels au bon développement de la ville, à réaliser tous les cinq ans. Il couvre essentiellement l'aménagement urbain et le développement social.

Les grands axes d'intervention sont l'insertion sociale, professionnelle et par l'économie, la prévention de la délinquance, l'action éducative et l'animation socio-éducative et culturelle. Les publics concernés sont des personnes en difficulté, quel que soit leur âge, leur ethnie, leur religion et leur condition sociale. Cependant les dispositifs mis en place dans les Maisons de quartier ne suffisent plus pour nouer des échanges et proposer des solutions fiables à long terme. De ce fait, la Mairie définit son programme en abordant les problématiques impliquées comme de vraies questions sociales. Le nouveau gouvernement mis en place suite à l'élection présidentielle de 2007 a eu un impact important sur les orientations politiques de la Mairie de Nouméa et notamment sur l'organisation du SASEI qui devient en 2009 le Service Vie des quartiers.

Ce dernier va innover en rajoutant à sa mission initiale l'amélioration de la qualité de vie dans les quartiers et le développement du lien social. Le SVQ a pour vocation de mettre en place des actions de développement social urbain qui facilitent l'insertion des publics en difficulté, notamment par l'amélioration de la qualité de vie dans les quartiers et le développement du lien social.

Cette politique socio-éducative se décline en trois grandes missions majeures : Assurer et renforcer le développement des dispositifs de prévention et de médiation sociale / Assurer et renforcer le développement des dispositifs d'insertion et d'animation / Assurer et renforcer le développement des dispositifs de parentalité et vie familiale. Ces missions s'inscrivent dans les priorités de la politique de la ville qui oriente son action sociale vers la réduction des écarts de développement entre les quartiers, l'instauration de l'égalité républicaine dans les quartiers défavorisés et l'amélioration des conditions de vie des habitants.

C'est à travers le SVQ, organe central de cette politique de la ville, que se réalise au quotidien un travail autour de la prévention, de l'insertion, de la médiation sociale, le tout avec des partenaires privilégiés. Depuis son démarrage, le SVQ compte aujourd'hui au total 64 agents dont 12 agents administratifs et 52 agents de terrain¹⁰.

¹⁰ Cf Annexe 2 : Nouvel organigramme du SVQ

2.3. LE POLE DE PREVENTION ET MEDIATION-SOCIALE.

Dès sa mise en place, le Pôle Prévention et médiation sociale a été le fruit d'un « bricolage institutionnel » pour reprendre les termes de plusieurs salariés du service. En effet, à la sortie de la période des événements, les conflits politiques continuent avec intensité entre le FLNKS (majoritairement Kanak) et les partisans de la droite républicaine, majoritaires à la Mairie de Nouméa depuis sa création. Soutenue par l'État, la ville se positionne comme élément central dans l'analyse précise des causes des préoccupations sociales et s'organise pour faire durablement baisser la délinquance en Nouvelle-Calédonie.

En 1998, les Accords de Nouméa fixent les grandes orientations que devront mettre en œuvre ses signataires pour la période 1998-2018 accompagnant l'évolution du cadre institutionnel de la Nouvelle-Calédonie. Les objectifs prioritaires à poursuivre sont le développement économique et social, le rééquilibrage entre les provinces de la Nouvelle-Calédonie, et la formation des Calédoniens. La ville de Nouméa et son Contrat d'agglomération s'inscrivent logiquement dans ce schéma de développement économique, social et cu

En 2004, le SVQ crée son Pôle de prévention et légitime son intervention par l'écriture de la fiche de poste des éducateurs de quartier¹¹, qui s'inspire des clubs de prévention de métropole et dont l'intervention repose sur les mêmes principes essentiels à savoir : la libre adhésion, l'anonymat, la non - institutionnalisation de la pratique, le travail avec l'ensemble des interlocuteurs institutionnels. Mis à part la fiche de poste, aucun texte communal ne stipule le cadre légal de l'intervention de l'équipe comme inscrite dans une logique de prévention spécialisée. À cette époque, en métropole, la prévention spécialisée relève de la compétence du Département et est adossée à la Protection de l'enfance.

En Nouvelle-Calédonie, les impératifs de la prévention de la délinquance ont fait glisser ces services sous l'autorité de la Mairie qui se voit ainsi dotée de pouvoirs d'exception

¹¹ Cf Annexe 3 Fiche de poste des éducateurs de rue du pôle prévention et médiation sociale

par rapport à l'organigramme administratif ordinaire. La notion de prévention disparaît au profit de mesures d'accompagnement qui relèvent du pouvoir de police du maire. Quant à l'équipe d'éducateurs du Pôle de prévention, elle relève régulièrement du cadre socio-éducatif territorial, autrement dit du gouvernement calédonien, et donc du territoire.

Cependant, ce mode d'intervention a entraîné la mise à disposition des acteurs socio-éducatifs à la Mairie de Nouméa qui finance les postes d'éducateurs et les actions du Pôle au titre du Contrat d'agglomération (État, Mairie, Province Sud). Le bénéfice secondaire de cette forme d'intervention a permis de mettre en œuvre un travail expérimental dans la recherche d'un équilibre entre les actions éducatives de la prévention spécialisée et la logique sécuritaire de la prévention de la délinquance. Et ce, à l'inverse de la métropole où il a fallu tirer des leçons du périmètre restrictif de la prévention spécialisée pour finalement l'élargir à d'autres champs et modalités de fonctionnement.

En 2014, le Comité national des liaisons des acteurs de prévention spécialisée (CNLAPS), créé dans le but de fédérer, renforce son positionnement sur les périmètres de la prévention spécialisée : « *La prévention spécialisée, dès lors qu'elle est conçue comme intégrée totalement à la Protection de l'enfance, qu'elle en promeut les finalités, l'éthique, les complémentarités, doit, pour être efficace, engager des partenariats forts, avec d'autres politiques publiques dans une stratégie de coopération et de transversalité.* »¹²

2.4. LE CADRE LEGAL ET LE FINANCEMENT DU POLE.

C'est dans le cadre d'une convention signée avec l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSE) pour l'attribution des subventions dans le cadre des Fonds interministériels de prévention de la délinquance (FIPD) que le CLS de la ville de

¹² Le positionnement du CNLAPS : <http://www.cnlaps.fr/le-cnlaps-en-premiere-ligne>

Nouméa valide la nécessité d'avoir une équipe d'éducateurs spécialisés œuvrant en direction des jeunes de 14 à 26 ans sur l'ensemble du territoire communal.

En vertu de l'article 3 de la loi n°99-210 du 19 mars 1999, l'État et les communes peuvent conclure des contrats dans le domaine économique, social et culturel. L'objectif général du Contrat d'agglomération est de renforcer la coopération entre les communes et d'ancrer progressivement l'ensemble des projets de développement dans une dimension intercommunale. Pour la ville de Nouméa, il s'agit d'un outil du dispositif de la politique de la ville, dont l'enjeu est de maintenir la cohésion sociale, en luttant contre toutes formes de discrimination. La spécificité de l'activité de la cellule de coordination du Contrat local de sécurité¹² repose sur son domaine de compétence (le changement social et le développement urbain), ainsi que sur son organisation. Tout ce dispositif est destiné à assurer une cohérence accrue au projet territorial.

2.5. LES MISSIONS DU POLE.

L'intervention de l'équipe éducative se définit par la mise en place de réponses adaptées à une jeunesse en difficulté d'insertion et / ou en voie de marginalisation, par le biais d'accompagnements individuels et collectifs. Les éducateurs interviennent dans les quartiers selon les principes de la prévention spécialisée auprès de jeunes en grande difficulté ayant mis en échec les dispositifs d'éducation et de prévention (famille, école, service éducatif...). L'accompagnement social apporté est supposé les conduire vers l'autonomie et l'insertion dans la société en favorisant le rétablissement des liens sociaux et l'apprentissage de la citoyenneté.

Le Pôle s'inscrit dans une action éducative et préventive globale sur la ville de Nouméa. Elle ne peut, à elle seule, intervenir et assurer toutes les réponses souhaitables au regard des problématiques de la jeunesse. L'action est complémentaire et s'articule avec les réponses apportées par les partenaires sur les plans éducatif et préventif.

L'acte éducatif proposé au public est supposé les conduire vers l'autonomie et l'insertion dans la société en favorisant le rétablissement des liens sociaux et l'apprentissage de la citoyenneté. De plus en plus tournée vers l'accompagnement individuel, l'équipe a pris en

charge 366 jeunes et a reçu en permanence ouverte 957 jeunes, ce qui correspond à une augmentation moyenne de presque 9 %, sachant que les prises en charge individuelles s'inscrivent sur le long terme et les prises en charge collectives sur le moyen terme. Par ailleurs, 29 actions collectives ont été réalisées en 2017 au lieu de 18 en 2016.

La commune est le cadre territorial imparti à la prévention spécialisée. Elle apporte sa connaissance des quartiers et sa lecture des problématiques de la jeunesse à travers ses dispositifs de proximité de la vie des habitants, le réseau associatif. Son Service Vie des Quartiers ouvre l'accès aux dispositifs dont elle assure la responsabilité (insertion, développement social et culturel...). Le Pôle prévention spécialisée et médiation sociale apporte sa contribution spécifique en matière éducative sans se substituer à l'école et à la famille.

Sa mission tend à proposer des réponses palliatives aux difficultés de la jeunesse Kanak en situation de rupture. Pour assurer au mieux la réalisation de ses missions, l'équipe de prévention spécialisée ne peut que s'appuyer sur son environnement interne et externe. Ses principes spécifiques d'intervention sont l'absence de mandat nominatif, la libre adhésion, le respect de l'anonymat et la non - institutionnalisation des actions.

Des actions individuelles et collectives sont proposées aux jeunes dans leur espace de vie à raison d'une démarche « d'aller vers » afin de repérer les plus fragilisés. La construction d'une relation de confiance lui sert d'étayage. Dans le cadre de cette relation librement établie, l'équipe éducative est tenue à un droit de réserve : respect de la confidentialité.

2.6. LES MISSIONS DU CHEF D'ENCADREMENT SOCIO-EDUCATIF.

La principale mission du cadre socio-éducatif est d'encadrer l'équipe socio-éducative ainsi que les actions menées auprès du public. Il assume la responsabilité d'une équipe de 14 éducateurs de rue, d'une éducatrice chargée du décrochage scolaire dans le primaire. Dans ce contexte particulier d'intervention sa fonction de chef de service est spécifiée chef de section sur l'organigramme du SVQ (cf. document annexe).

Dans le cadre des politiques de lutte contre la délinquance dans les quartiers, il a aussi comme mission de prévenir la délinquance en contribuant à l'insertion sociale et économique

des publics et de leurs familles en proposant une veille sociale . Cette mission se décline selon un aspect technique, opérationnel et un aspect hiérarchique où il assure une place de relais entre la direction et les équipes socio-éducatives. Il participe à toutes les instances relevant de la fonction de chef de service aussi bien en interne qu'en externe. Il a été missionné pour conduire, en lien avec la direction de la politique de la ville, les changements nécessaires à apporter au Pôle au regard de l'évolution des enjeux propres aux différents secteurs d'intervention sur la ville de Nouméa.

2.7. LES MISSIONS DE L'EQUIPE EDUCATIVE.

La volonté de l'exécutif de développer les actions de prévention dans tous les quartiers de Nouméa s'est traduite en 2015 par l'augmentation de l'effectif de terrain qui est passé de 9 à 12 éducateurs spécialisés agissant dans le cadre du CLS de la ville de Nouméa et œuvrant en direction des jeunes de 14 à 26 ans sur l'ensemble du territoire communal. L'action éducative se traduit par la mise en place de réponses adaptées à une jeunesse en difficulté d'insertion et/ou en voie de marginalisation, par le biais d'accompagnements individuels et collectifs. Pour réaliser ces accompagnements, l'équipe dispose d'outils tels que les chantiers découvertes, les camps de rupture, les suivis individuels (démarches administratives : carte d'identité, inscription à la MIJ...) ou encore le suivi des projets éducatifs (le Code de la route, les projets- Graff, sculptures, etc.).

L'accompagnement éducatif cherche à développer chez le bénéficiaire des motivations susceptibles d'initier sa capacité à se projeter dans le temps et à réaliser ses projets. L'action est conduite selon une méthodologie d'intervention très spécifique et moderne. Pour mieux comprendre l'intervention, il faut aller au-delà des périmètres des missions éducatives au quotidien. La méthodologie se traduit par la capacité de l'équipe à nouer des liens de confiance dans la durée avec le public concerné, mais pas seulement. La recherche de ce lien implique la nécessité de s'immerger dans le milieu de vie de cette jeunesse afin de repérer et de prendre en compte les réseaux, les interrelations, les dynamiques qui animent ce milieu. *« ...L'acte éducatif ne se voit pas, on ne peut pas l'enregistrer, le filmer... L'acte éducatif comme travail social se produit dans cette tension d'une position que l'on peut sans peine désigner comme éthique... ».*

Dans le décours de l'action éducative, il convient d'assurer avec une grande disponibilité, une présence sociale fréquente et régulière dans les quartiers, aux moments où les jeunes ont l'habitude de se retrouver, quel que soit le jour et l'heure. L'intervention s'inscrit aussi dans le cadre des actions communautaires du développement social des quartiers (tournois sportifs, activités en soirée : musique, sport, culture, organisations associatives...). À long terme, l'équipe doit être en mesure d'associer autour d'un même projet, les jeunes accompagnés, leurs familles, les habitants, les commerçants, les partenaires associatifs et institutionnels, les élus pour favoriser leur émancipation.

2.8. LE PUBLIC ACCOMPAGNÉ

Les problématiques et les difficultés rencontrées par ces jeunes varient à raison de leur âge, de leur sexe, de leur situation familiale, de leurs chances de succès sur le marché du travail et sur leur parcours scolaire. Les variables aléatoires sont plus ou moins nombreuses en fonction de leur parcours et de leur histoire. Le public accompagné est essentiellement constitué de jeunes en grande difficulté, en rupture, hors circuit scolaire, en errance ou en voie de marginalisation, récidivistes voire multirécidivistes. À plus de 80% d'origine mélanésienne (kanak), ces jeunes dont la tranche d'âge se situe entre 12 et 25 ans, ne disposent pas toujours des pré requis scolaires nécessaires pour intégrer une formation, un centre d'apprentissage et les structures d'insertion professionnelle.

Au détriment des villages et des tribus, le développement industriel lié au *boom du nickel* a généré un fort flux migratoire interne qui s'est traduit par un exode massif des populations Kanak vers le bassin d'emploi urbain¹³. Le déplacement vers la ville est vécu difficilement car le mode de vie y est différent. On assiste ici à un phénomène d'acculturation, à l'émergence des processus qui accompagnent la rencontre entre deux cultures différentes¹⁴. Ce processus d'acculturation, tant vis-à-vis de leur culture d'origine que de la culture

¹³ Cf Annexe 4 : Solde migratoire interne de 2004 à 2014 en Nouvelle-Calédonie

¹⁴ Célia Courbot, *de l'acculturation au processus d'acculturation de l'anthropologie à l'histoire*, article dans la revue hypothèse (n°3) édition de la Sorbonne 2000 page 192

occidentale, entraîne une " dé-symbolisation" . Les valeurs qui les inscrivent dans leur culture sont celles-là même qui freinent leur intégration dans la société post-moderne de consommation.

2.9. LA PARTICIPATION DES FAMILLES AU PROJET DE LEURS ENFANTS.

Le travail avec les familles procède de l'accompagnement et de la relation de confiance établie avec leur enfant afin de favoriser la fonction parentale en essayant de contribuer à en renforcer l'autorité. Leur place et leur implication sont essentielles pour mener à bien les prise en charge du public. Dans le cadre de leurs missions, les éducateurs sont amenés à intervenir dans le milieu familial (à la demande ou avec l'accord du jeune) pour faciliter les échanges, apaiser les tensions, relativiser les conduites tout en respectant la place de chacun. Dans chaque Maison de Quartier, existe un lieu d'écoute, de conseil qui met à disposition des parents l'étayage de l'appui des professionnels pour discuter et réfléchir ensemble aux réponses à trouver pour tenter de poser, formaliser et de résoudre les problèmes.

Cependant certaines familles éprouvent des résistances à s'associer aux prises en charge instituées pour leurs enfants. Celles qui vivent sur Nouméa sont trop souvent inscrites dans un processus de ghettoïsation qui les fragilise. Cantonnés dans des réserves et marginalisés pendant la colonisation, les Kanak ont connu par la suite des conditions de vie difficiles (pour intégrer le modèle occidental dans leur propre pays) et défavorables à leur insertion socio-économique. Pris dans ce processus, ils se forgent des représentations d'eux-mêmes et des autres groupes sociaux composant la société calédonienne : ils se vivent comme les plus défavorisés socialement, ostracisés et marginalisés par les autres groupes sociaux.

3. LES RÉALITÉS SOCIALES QUI TOUCHENT LA JEUNESSE CALÉDONIENNE.

3.1. LA DÉLINQUANCE ET LES ADDICTIONS À NOUMÉA.

La délinquance a augmenté de 20 % de 2015 à 2017 avec une forte représentation en milieu carcéral¹⁵. Elle demeure une délinquance de type primaire : vols, incivilités, les violences physique et verbale. Cependant il n'existe pas encore en Nouvelle-Calédonie de délinquance organisée dans les quartiers sensibles (comme en métropole). Par exemple, les jeunes volent des voitures non pas pour les revendre mais pour les utiliser à des fins festives ou pour dépasser leurs limites. Cette délinquance primaire rajeunit de plus en plus. Les mineurs occupent toujours une place importante.

L'absence de structure d'accueil et la lenteur des traitements judiciaires sont souvent vécues par ces mineurs avec un réel sentiment d'impunité qui les pousse à recommencer. C'est cette réalité qui fait augmenter le nombre des récidivistes et multirécidivistes sur nos secteurs d'intervention. Les équipes de terrain ont aussi constaté une féminisation des actes de délinquance.

En nouvelle Calédonie, les liens entre les actes de délinquance et les addictions sont réels. La très grande majorité des jeunes délinquants sont des consommateurs de cannabis. Pour beaucoup d'entre eux cette consommation excessive de drogue génère des troubles du comportement pouvant provoquer des actes de violence (bagarre entre jeunes, violence conjugale, haine raciale...). La consommation d'alcool sur le territoire est un véritable fléau. On parle "d'alcoolisation massive". Elle est la principale source d'un grand nombre de conduites délinquantes car elle facilite le passage à l'acte.

« En Nouvelle-Calédonie, à l'âge de 14 ans, un jeune sur 6 déclare avoir fumé du cannabis au moins une fois au cours de sa vie, la proportion est de 47 % à 17-18 ans et 62

¹⁵ Cf Annexe 5 : Evolution des chiffres de la délinquance en Nouvelle-Calédonie

% à 19 ans. Pour les consommateurs réguliers les chiffres sont de 3,4 % à 14 ans, 8 % à 18 ans et 14 % à 19 ans. »¹⁶

3.2. DU DÉCROCHAGE SCOLAIRE AUX DIFFICULTÉS D'INSERTION SOCIALE.¹⁷

Au plan national 12 à 15% des élèves sortent du circuit scolaire chaque année. En Nouvelle-Calédonie, cela concerne environ 600 à 800 personnes par an. Ces chiffres sont assez conséquents par rapport à la moyenne locale. Les jeunes Kanak sont les plus représentatifs et particulièrement des jeunes issus des tribus vivant sur Nouméa. Il y a quelques années en arrière ce phénomène n'était pas encore considéré comme problématique, et peu médiatisé car les jeunes en sortant du système scolaire trouvaient facilement du travail ou retournaient en tribu.

« En 2013, un adulte sur quatre âgé de 16 à 65 ans, éprouve des difficultés dans les domaines fondamentaux de l'écrit. Ces difficultés sont graves ou fortes pour 18% de la population. L'illettrisme frappe ainsi 29 000 personnes en Nouvelle-Calédonie. Le parcours scolaire est le principal déterminant des carences en français. »¹⁸

Aujourd'hui ce n'est plus le cas et le système scolaire tel qu'il est se voit remis en cause. Il n'est plus adapté. En étant hors système scolaire, dans leur majorité ces jeunes rencontrent par la suite des difficultés importantes dans le cadre de leur insertion sociale : soit pour leur démarche d'insertion professionnelle, soit pour régulariser leur situation administrative, juridique. Les équipes de terrain ont constaté qu'ils vivent pour la plupart encore dans le foyer parental à raison de leurs difficultés à trouver un emploi et un logement. Ceci génère

¹⁶ Chiffres du PTSPD 2018-2022, https://gouv.nc/sites/default/files/atoms/files/brochure_ptspd_2018-2022_web.pdf

¹⁷ Cf Annexe 6 . Chiffres de l'echec scolaire en Nouvelle-Calédonie

¹⁸ <http://www.isee.nc/societe/enseignement-education/illettrisme>

de véritables problèmes pour leur accès à l'autonomie qui devient une étape incontournable du travail éducatif.

3.3. UNE PARTIE DE LA JEUNESSE TOUCHÉE PAR LA PRÉCARITÉ

Touchés par le chômage, l'échec scolaire, la pauvreté, la difficulté à se loger et par la délinquance générée par l'économie de survie, ces jeunes sont marginalisés et vivent dans des quartiers surpeuplés. Aux difficultés sociales s'ajoutent les tensions ethniques¹⁹, toujours d'actualité, entre les différentes communautés qui mettent la jeunesse Kanak au centre des débats. L'accumulation de ces difficultés modifie les caractéristiques du public accompagné.

« 17% des ménages calédoniens, représentant 53 000 personnes, vivent sous le seuil de pauvreté »²⁰

Viennent s'ajouter aux publics accueillis, les personnes touchées par les effets des dégradations sociales dans les quartiers (la montée de la délinquance, le chômage, la vie chère, les violences familiales...) qui refusent l'accompagnement proposé par d'autres dispositifs. De par cette évolution, les éducateurs sont amenés à intervenir à la fois auprès d'un public d'adolescents, de jeunes adultes et d'adultes.

La diversification du public²¹ maintenant bien repérée, rend difficile toute tentative de sa caractérisation par les équipes de terrain. Le travail éducatif consiste à maintenir le lien pour éviter que ces jeunes s'éloignent des dispositifs publics

¹⁹ Jacques Bolé, Jhon Ouetcho, et Christophe Sans, *Les aléas de la construction identitaire multiethnique en Nouvelle-Calédonie : Quel passé pour un avenir commun ?*, le journal de la société océanienne, édition Imprimée 2003 page 147-149

²⁰ Cf. annexe 7 : Evolution du chômage en Nouvelle Calédonie

²¹ Alain Penven, « *Les territoires mouvants de la prévention spécialisée* », revue *sociologie*, mis en ligne le 10 Novembre 2018 : <http://journals.openedition.org/sociologies/4833>

3.4. L'ACTION ÉDUCATIVE FACE AUX INÉGALITÉS SOCIALES

Nous rappelons que l'histoire coloniale, la mondialisation, et la gestion du développement ont généré de fortes disparités entre les différentes populations de la Nouvelle-Calédonie. Malgré la progression du niveau d'éducation, la société calédonienne est marquée par de fortes inégalités marginalisant la population Kanak. Par exemple dans le domaine de l'accès à l'emploi, de l'accès aux diplômes où les inégalités sont palpables.

« Les inégalités d'accès aux diplômes restent préoccupantes : en 2009, un jeune non - kanak a sept fois plus de chances d'obtenir un diplôme de l'enseignement supérieur qu'un jeune Kanak. Ils sont toujours marginalisés dans l'accès aux plus hauts diplômes et aux plus hautes responsabilités »²².

Les non diplômés sont majoritairement Kanak. Les diplômés de l'enseignement supérieur sont très majoritairement non - Kanak. Ces inégalités ont automatiquement un impact au niveau de l'insertion sur le marché du travail.

« En 2009, on observe que 66% des non - Kanak de 15-64ans ont un emploi, contre 45% des Kanak. En moyenne, sur un échantillon de 1600 jeunes (18-30ans) de la province Nord, les jeunes Kanak ont un revenu inférieur de 43% à celui des non - kanak et que 67% des inégalités totales de revenus sont dues aux différences de caractéristiques observées »²³.

Nous assistons, ici, à la reproduction de l'ordre social défini par Pierre Bourdieu qui passe en premier lieu par l'enseignement qu'exerce « la violence symbolique du pouvoir » en transmettant les savoirs des classes dominantes. Par exemple, les enfants des classes dominantes disposent d'un capital culturel qui leur permet d'accéder plus facilement aux exigences scolaires. À cela s'ajoute le traumatisme causé par les souffrances du passé présent chez les Kanak mais aussi chez les Calédoniens d'origine européenne déportés dans ce pays pendant la période du bagne. Actuellement, tous les acteurs de terrain font le constat qu'il

²² Catherine Ris, les inégalités ethniques dans l'accès à l'emploi en Nouvelle Calédonie, revue économie et statistique n° 464, 465, 466, paru en 2013

²³ Catherine Ris, les inégalités ethniques dans l'accès à l'emploi en Nouvelle Calédonie, revue économie et statistique n° 464, 465, 466, paru en 2013

existe une forme de repli communautaire, de discrimination, source d'inquiétude concernant les quartiers populaires de Nouméa.

La notion de citoyenneté est à priori étrangère à l'organisation de la société traditionnelle Kanak. Le concept moderne de citoyenneté issue de la révolution française ne peut que se juxtaposer à cette constante, immémoriale qui la surdétermine *Qu'est-ce qu'un citoyen Kanak aujourd'hui dans la société calédonienne?*

Dans le modèle d'intégration républicain français l'individu est au centre du dispositif. Son inscription dans la constitution garantit ses droits et ses devoirs dans la société citoyenne. Les personnes issues de l'immigration, non-inscrites dans la tradition politique républicaine, éprouvent des difficultés à intégrer des valeurs hétérogènes à leur culture. Ces populations immigrées sont majoritairement les plus touchées par des problèmes sociaux identiques à ceux qui caractérisent les populations les plus démunies en Nouvelle-Calédonie.

Elles remettent, du fait de leur présence sur le territoire français, en cause les principes du modèle républicain d'intégration. Par exemple, les populations issues de l'immigration venant d'Afrique et du Moyen Orient, sont historiquement des étrangères vis-à-vis du pays d'accueil alors qu'en Nouvelle-Calédonie, les citoyens sont, de droit, des administrés français avec un statut particulier de pays d'outre-mer. Ils ne sont pas des immigrés car ils n'ont pas quitté leur pays.

Il s'agit davantage en Nouvelle-Calédonie de la place du clan et de ses lieux d'implantation marginalisés que de la place de l'individu. Nous situons dans une logique paradoxale de travail en action éducative. Celle-ci nécessite dans son exercice, le repérage de l'interface entre un modèle traditionnel et les sociétés post-modernes. Sans une mise en perspective anthropologique et historique il serait impossible de repérer les déterminants actuels qui conditionnent l'action éducative.

L'objectif de ce travail est de repérer les compatibilités et les incompatibilités qui pourraient exister entre la prévention spécialisée et les différentes formes d'organisation Kanak contemporaines pour pouvoir en extraire les données indispensables sans lesquelles aucun projet cohérent ne saurait aboutir.

Pour lever les obstacles à la réalisation d'une véritable politique de prévention spécialisée, on ne peut pas ne pas prendre en compte les causes sous-jacentes (historiques, politiques, économiques, etc.) mais néanmoins efficientes qui surdéterminent la situation actuelle. Une dimension de recherche anthropologique et historique doit permettre de mieux situer les enjeux et de différencier ainsi les liens entre la prévention spécialisée et la prévention de la délinquance. Ne pas le faire reviendrait à travailler sur une voie sans issue.

4. UNE APPROCHE ANTHROPOLOGIQUE ET HISTORIQUE POUR MIEUX CERNER LES RÉALITÉS SOCIALES

La première donnée à prendre en compte est bien sûr la contrainte de la cohabitation interethnique. Les habitants vivent sur le même territoire mais n'ont pas les mêmes perceptions de certaines réalités, à l'exemple des Kanak qui, jadis, étaient étrangers au concept moderne d'Etat Nation. Avant de définir ce territoire auquel le nom Nouvelle-Calédonie a été donné par James Cook en 1774, il nous faut revenir à la vision du monde Kanak avant comme pendant la période coloniale.

L'organisation traditionnelle Kanak est inscrite dans une nature en soi objectivable où le rapport essentiel de l'homme avec elle est lié aux valeurs ancestrales, ces dernières étant inscrites dans l'inconscient collectif et la tradition orale (société longtemps sans écriture). Les arbres, plantes et animaux sont utilisés à des fins de symbolisation coutumière qui ordonnent la représentation du monde selon les écrits mythologiques de l'origine des êtres et des choses.

Téa Kanaké²⁴ est le mythe fondateur de l'identité Kanak et de ses mystères. Ce mythe fait référence à un sentiment naturel d'appartenance qui permet d'assimiler une représentation de la nature où tous les êtres vivants ne sont jamais considérés hors de leur environnement mais dans un rapport isomorphisme ne séparant guère la créature, le créateur

²⁴ Cf annexe 8 : Le récit du mythe de Téa Kanaké inscrit dans la charte officielle du peuple Kanak

et le créée. Ce mythe entre en résonance avec la Création dans l'anthropologie biblique (Genèse, Adam et Eve).

Il est considéré comme la parole sacrée et créatrice de l'univers Kanak, la mémoire du clan d'hier, d'aujourd'hui et de demain. C'est cette parole qu'il faut transmettre, partager, pour maintenir la cohésion, la survie et la sécurité du clan. Elle dirige encore aujourd'hui les interactions au sein des tribus structurant son rapport à l'homme, à l'espace, au temps, à la terre, à ce qui est perçu comme les puissances de la nature (clan de la terre, de la mer...).

4.1. L'ORGANISATION SOCIALE ET TRADITIONNELLE KANAK.

L'organisation sociale traditionnelle Kanak est très complexe. *« Elle est structurée autour d'une organisation coutumière propre. Le clan est la base de cette organisation. Les clans se réunissent en tribus, au sein des districts coutumiers, eux-mêmes regroupés en aires coutumières. Le territoire est découpé en huit aires coutumières... »*²⁵. Le clan se compose d'un ensemble d'individus tous issus d'un ancêtre commun et se construit autour d'une hiérarchie fondée sur le respect et l'affection envers les anciens. Cette hiérarchie est dans un rapport d'isomorphisme aux liens existants entre les familles, les lignées jusqu'au chef de clan aussi appelé le frère aîné (au sens symbolique).

Ce dernier est le porte-parole du clan, il est une référence incontournable mais avec un pouvoir limité car en aucun cas il ne prend seule la décision. *« Les prises de décisions concernant les sanctions consécutives aux manquements aux règles, offenses verbales, transgressions des interdits, vols de nourriture, adultères, homicides etc., étaient émis et appliqués essentiellement par l'unité de parenté... »*²⁶.

Les clans ont chacun une responsabilité au sein de la tribu en fonction de leur position sociale : clans aînés, clan des porte-parole, clans des gardiens, clans de la mer, clan de l'igname...

²⁵ [Http://www.isee.nc/société-kanak/organisation-sociale](http://www.isee.nc/société-kanak/organisation-sociale)

²⁶ Alban Bensa, La Nouvelle-Calédonie vers l'émancipation, édition découvertes Gallimard 1997, p 18-30

Dans le monde Kanak précolonial, il n'y avait pas d'élections, de tirage au sort, de cooptation ; il y avait des chefs prédestinés en fonction des généalogies et de la tradition orale. Dès la naissance d'un fils de chef, cette fonction lui échoie le moment venu, c'est seulement par le chemin de la parole qui est le « dit du chef » que le moindre changement est possible. Ce qui est important à repérer c'est que la parole du chef institue les dires en dit (au sens de valeurs symbolique). Un dit est un élément fort de l'ensemble coutumier, ce dit est un élément d'échange avec d'autres clans et des repères identitaires.

4.2. LA TRIBU KANAK COMME ESPACE DE RÉGULATION SOCIALE²⁷

Une tribu est un ensemble territorial d'individus sous l'autorité d'un chef²⁸. On compte aujourd'hui plus de 340 tribus Kanak. La tribu est perçue comme un espace qui a une histoire, un patrimoine, un mode de vie et porte un nom. Elle est dotée d'un ensemble de référence commun à partir desquelles s'affirme son identité. La tribu constitue, en ce sens, l'élément référentiel qui fonde, cadre et ordonne le rapport aux autres.

Les échanges et les conflits se situent également sur le plan des relations interindividuelles et inter claniques mais toujours en rapport avec une raison d'ordre cosmique. Tout échange non conforme au Téa Kanaké peut bouleverser l'ordre du monde (dans le règne végétal, animal et humain). La chefferie veille à empêcher les actes susceptibles de générer une dérégulation de l'ordre universel et à mettre en œuvre les rituels pour les réparer.

La tribu est l'espace social des Kanak qui désignent les « endroits » tissant les liens entre leurs rapports sociaux et spatiaux. En ce sens, dans cet espace, la place singulière d'un clan, détermine son degré d'importance par rapport à un ordre construit à raison d'une distribution hiérarchique de la valeur des terres. Cette valeur ne s'inscrit pas dans un processus exclusivement indexé par la valeur marchande (productivité) mais plus essentiellement dans

²⁷ Cf annexe 9 : Schéma Structurant la société Kanak paru dans la charte officiel du peuple Kanak

²⁸ Michel Naepels, le devenir colonial d'une chefferie Kanak, édition EHESS-2010

une référence quant à sa place et à sa fonction dans une carte cosmique mettant en lien la terre, la nature, les océans et les esprits.

Le capitaine Cook qui était connu comme un bon ethnographe avait repéré des traits de cette vision du monde Kanak : «... *des caractéristiques fondamentales spécifiques à ce peuple dans le domaine des échanges de biens et de discours, des soins portés à la culture des tubercules, de la courtoisie, du peu d'autorité des chefs, et d'une extrême attention à tout ce qui est nouveau...* »²⁹. L'anthropologue Alban Bensa avait également insisté sur cette originalité du peuple Kanak en expliquant avec précision les façons de faire traditionnelles qui traduisent la capacité de ce peuple à pérenniser sa culture à travers le temps.

Dans l'organisation sociale de la tribu Kanak, on identifie clairement une distinction entre l'homme et la femme. Les hommes gèrent les responsabilités sociales et publiques, les ressources alimentaires et vitales de la communauté comme la culture de l'igname. Les jeunes garçons, dès leur plus jeune âge et sous la responsabilité des aînés, travaillent pour la communauté et reçoivent une éducation les préparant à leur vie d'adulte.

Les femmes, quant à elles, sont responsables de tout ce qui se rapporte à la vie de la famille. Au sein de la tribu les interactions entre les différents membres du groupe s'inscrivent selon différentes dimensions identitaires importantes : la dimension familiale dans les rapports aux rôles respectifs, les rapports déterminés par l'âge ou l'on privilégie l'aîné par rapport au cadet.

Comme cette organisation sociale fonctionne, d'un point de vue anthropologique, sur le mode du matriarcat, il existe un système impliquant un détour par la famille de l'oncle maternel qui a une grande fonction symbolique. Toute négociation en dépend. Sur cet aspect il est nécessaire de déployer une approche pluridisciplinaire sans laquelle l'action éducative est vouée à l'échec et ne sera satisfaisante que sur le papier.

²⁹ Témoignages de James Cook cité par Alban Bensa, *la Nouvelle-Calédonie vers l'émancipation*, édition découvertes Gallimard 1997, p 18-30

4.3. DE LA NOTION D'ENDROIT A LA NOTION DE TERRITOIRE

À partir du XIX^e siècle, la colonisation a progressivement extrait les éléments naturels, constituant la vision du monde Kanak, de la scène sacrée pour les déplacer au second plan. Les paysages de la Nouvelle-Calédonie sont devenus des images de carte postale instaurant une hiérarchie entre la perception du mythe fondateur en imposant une mise à distance du sacré en laïcisant les éléments naturels. La mise en perspective de l'ensemble du territoire Kanak dans le creuset des valeurs républicaines françaises a parachevé cette laïcisation en éloignant le fond du paysage tribal de la scène sacrée. Ce monde a quand même subsisté malgré les aléas de l'histoire moderne.

« Le Blanc est arrivé et m'a donné sa langue, sa loi, sa pensée, il s'est rué sur moi avec sa supériorité pour que je lui donne ma vraie richesse... »³⁰.

À partir du moment où s'institue une communauté politique de type moderne, il y a une rupture, une coupure avec l'espace et le temps. Cela crée des liens juridiques nouveaux (droits et obligations) qui instaurent une ségrégation entre les occupants de l'espace et les habitants dûment recensés dès lors en qualité de citoyens. La discordance est totale entre la situation actuelle au sens topographique, dynamique, économique etc. L'occupant ancestral de l'espace lui n'a plus aucun droit à faire valoir et devient étranger à son propre milieu. C'est sur ce mode que se crée une enclave géographique qui exporte de l'étrangeté dans un milieu totalement exogène à son endroit d'origine.

La christianisation, avec l'aide de l'armée et de l'État, a été la première phase de la colonisation qui s'est traduite par une longue période de conflits avec les autochtones. Les affrontements furent sanglants. Les Kanak ont été dépossédés de leur culture, repoussés hors de leur terre et cantonnés dans des réserves. Pour faciliter l'installation des nouveaux colons, l'administration coloniale décida de s'emparer des terres non occupées et de les nationaliser. En moins de quelques décennies les propriétés européennes sont passées de 1000 à 250 000

³⁰ Virgine Soula, Histoire de la Nouvelle-Calédonie de 1853 à 2005, édition Karthala p 157

hectares. Les grandes étendues de terre sont récupérées et mises à disposition de l'agriculture et de l'élevage.

Les mécanismes complexes de la colonisation sont venus détruire les liens existants entre les tribus et leur environnement. Elle furent contraintes de s'adapter et de se réapproprier en permanence leurs pratiques, leur vision et leur conception du monde. La spoliation des terres est vécue comme une véritable catastrophe : « *L'identité Kanak était fondée sur un lien particulier à la terre. Chaque individu, chaque clan se définissait par un rapport spécifique à une vallée, une colline, la mer, une embouchure de rivière et gardait la mémoire de l'accueil d'autres familles...* »³¹.

Cette première phase de la colonisation venait d'introduire une première rupture entre le peuple Kanak et son espace ancestral. Il est intéressant ici d'inclure la théorie de l'espace social de Pierre Bourdieu qui explique principalement la logique de constitution des groupes sociaux à partir des modes de hiérarchisation des sociétés, des styles de vie et des luttes que se livrent ces groupes ainsi que les modalités de reproduction des hiérarchies sociales et des groupes sociaux.

Si on se réfère à Max Weber³² (1864 – 1920), on voit apparaître une structuration des relations capitalistes avec ce développement colonial autour de l'exploitation des ressources minières, de l'élevage et de l'immigration. Cela conduit de façon imperceptible à une logique de rationalité formelle où l'environnement naturel se transforme en un instrument stratégique de recherche de profit pour les colonisateurs. Le capitalisme a produit l'espace abstrait représenté par le monde de la marchandise avec ses logiques et ses stratégies mais aussi la puissance de l'État et celle de l'argent à l'échelle mondiale modifiant la structure sociale Kanak.

³¹ Michel Naepels, La réforme foncière et propriété dans la région d'Houailou, édition de l'EHESS 2006, p 43-54

³² Max Weber, *Economie et Société*, édition university of california presse, 1921

« *Le peuple Kanak participe à l'économie coloniale comme travailleur forcé où chaque village avait pour obligation d'envoyer des hommes pour les travaux publics, ou comme ouvriers* »³³

Cet espace abstrait est animé par d'énormes réseaux de banques, de centres d'affaires, de centres d'information et de communication. Il prend ici comme objet la ville (Nouméa) qui est devenue un lieu historique d'accumulation de richesses qui au fil du temps va se transformer en une microsociété de consommation de masse comme les grandes villes en métropole. Le terme de territoire se caractérise par des critères dont un certain nombre devrait être commun à tous les groupes. Selon Alexandre Moine³⁴, il s'agit des interrelations multiples qui lient ceux qui décident, perçoivent, s'allient et qui aménagent.

Quant à la société Kanak, si on reprend les mots de l'anthropologue P. Clastres³⁵, elle n'avait aucune perception de ce modèle étatique moderne avant l'arrivée de la colonisation. Sans le cadre étatique, le peuple Kanak (société dite primitive) avait son propre choix de société. L'imposition de la structure capitaliste moderne va l'obliger à se réorganiser de façon à lutter contre l'émergence des nouveaux modèles. Cela passera par la réinvention permanente de sa stratégie d'adaptation face au modèle dominant.

Selon Pierre Bourdieu³⁶, les sociétés ne se fondent pas seulement à partir des logiques économiques, mais elles possèdent également un capital culturel dont elles s'inspirent pour exister. Dans les sociétés dites modernes, les ressources culturelles des acteurs sociaux jouent un rôle important définissant leur position sociale au sein du système. Cette théorie

³³ Donna Winslow, *Savoir aborigène et environnement en Nouvelle Calédonie*, Journal of political ecology, 1995

³⁴ Alexandre Moine, *le territoire comme système un système complexe: un concept opératoire pour l'aménagement et la géographie*, revue espace géographique p 98 année 2006

³⁵ Pierre Clastres, *La Société contre l'État*, Les éditions de Minuit, 1974, réédition, *Essai (poche) parue en 2011*

³⁶ Pierre Bourdieu, *La distinction. Critique sociale du jugement*, Minuit, 1979

est aussi pertinente que celle de Karl Marx³⁷ selon laquelle les productions économiques sont les fondements de la société. Selon Pierre Bourdieu, l'espace social est une production rationnelle et insiste sur le fait que, même si dans les sociétés post-modernes, le capital économique et culturel définit la position sociale des individus, il existe aussi d'autres formes de ressources (dans d'autres sociétés) qui peuvent déterminer une hiérarchie sociale.

Par conséquent, dans l'espace social Calédonien, la distinction entre espace et territoire prête toujours à confusion à raison de la référence spatiale. Contrairement à l'espace, le territoire a pendant longtemps eu une connotation négative. Le territoire pouvait avoir une mauvaise réputation dans son usage. La lecture du territoire suppose un marquage, une nomination spécifique qui connote l'appropriation pour en jouir économiquement. L'espace par définition stricte est une aire ou surface encore indemne d'appropriation. Sur cet espace on peut puiser des ressources naturelles dans le respect de l'écosystème sans dénaturer les conditions qui en maintiennent les qualités écologiques.

Dans les années 1970, le débat des sciences sociales concernait l'espace en priorité pour lutter contre l'Aménagement du territoire (le maintien de l'équilibre écologique faisait argument pour lutter contre l'annexion au profit de l'essor immobilier déréglé par exemple). L'espace est devenu un espace social alors que l'aménagement du territoire était commandé et défini par le pouvoir central et ses démembrements. Il existait de façon notoire une opposition entre les deux termes et surtout deux conceptions différentes quant au maintien des libertés individuelles ou de groupe qui sont liés soit à la définition du bien collectif soit à celle de la gestion de l'utilité publique (ex : expropriation pour cause d'utilité publique). Cette différence se situait principalement dans le contenu social de leur usage. L'espace s'est restreint de plus en plus au profit de l'urbanisation croissante et de la consommation de masse qui pour se réguler à besoin d'un contrôle social régulier par les pouvoirs publics.

³⁷ Karl Marx & Engels, *la théorie de la lutte des classes : manifeste du parti communiste*, édition poche, 1999

5. ANNONCE DE L'HYPOTHÈSE

Il est difficile de ne pas prendre en compte le poids de l'histoire et de ses conséquences économiques et sociales. La distanciation est nécessaire pour une approche fiable. Comment parvenir à un juste équilibre de toutes ces composantes ? Comment innover en matière de politique d'action sociale pour instaurer les conditions nécessaires à la création de nouveaux dispositifs permettant à la prévention spécialisée d'exister ? Comment instiller une plus grande part de créativité dans l'action éducative pour nouer tous ces éléments hétérogènes entre eux et constituer une base d'action solide et fiable ? Il conviendrait de s'interroger sur comment s'avancer dans l'action en fonction du repérage des différentiels culturels ? En conséquence, pour ce mémoire, le point de rencontre entre la prévention spécialisée et la prévention de la délinquance en France au début des années quatre-vingt nécessite une transposition prenant en compte les particularités de l'histoire de la société calédonienne. :

J'é mets l'hypothèse que la prévention spécialisée en Nouvelle-Calédonie et sans doute ailleurs, pour garder son sens et son efficacité, nécessite une redéfinition et un repositionnement impliquant une ouverture historique, anthropologique et pédagogique. L'enjeu serait alors de prendre en compte et d'intégrer dans toute réflexion et toute action éducative l'organisation culturelle.

♦

CHAPITRE II LA MÉTHODOLOGIE

1. UNE MÉTHODE EMPIRIQUE ET DÉDUCTIVE.

La construction de mon objet de recherche s'est faite à partir de mon expérience de terrain qui inscrit la méthodologie d'enquête dans une démarche qualitative et inductive. Progressivement, cette méthode scientifique m'a permis de porter un regard neuf sur la place de la prévention spécialisée en Nouvelle-Calédonie. L'approche empirique s'appuie sur la pratique comme espace d'expérimentation où ma position oscille entre chercheur et acteur de terrain³⁸. L'originalité de cette démarche prend sa source dans les projets éducatifs réalisés sur le terrain dans le cadre de l'exercice de ma fonction (éducateur spécialisé et de cadre socio-éducatif). S'inscrivant dans le cadre d'actions précises, les finalités des recherches dans ce projet sont partagées avec le groupe étudié et les professionnels de terrain.

Il est nécessaire de rappeler le lien entre le terrain de recherche et la thématique abordée dans cette étude. Mon parcours professionnel m'a rapidement propulsé dans le montage de projets, en faveur d'une jeunesse en difficulté, liant recherche identitaire et insertion sociale et professionnelle. Compte tenu des origines culturelles du public, majoritairement Kanak, l'objectif était de répondre aux orientations du service d'insérer socialement et professionnellement ces jeunes tout en évaluant le poids de la dimension culturelle dans cette insertion.

Cette recherche est un travail d'expérimentation prenant comme point d'appui la réalisation de chantiers - découverte en deux phases successives et surtout dans deux espaces différents. La première phase de l'enquête se situe dans un contexte urbain. C'est à partir de ce cadre qu'il a été possible de procéder à un premier travail d'évaluation des conditions

³⁸ Pierre Bourdieu, *sur l'objectivation participante. Réponses à quelques objections*, actes de la recherche en sciences sociales (N°23), 1978, page 67-69

d'insertion des jeunes impliqués. Sur la base de cette expérience un deuxième réalisé, mais cette fois-ci, avec comme principe une immersion en milieu tribal.

Afin de vérifier mon hypothèse, il m'a paru important dès le départ d'orienter mon travail sur trois grands thèmes à savoir l'organisation de ces chantiers - découverte, leur impact sur le public et la place qu'ils donnent à l'action éducative.

2. LES TERRAINS D'ENQUÊTE.

2.1. UN CHANTIER – DÉCOUVERTE EN MILIEU URBAIN.

La ville de Nouméa, par l'intermédiaire de son pôle insertion logistique, met en œuvre des actions sociales comme les chantiers - dans les quartiers pour favoriser l'insertion et la cohésion sociale des publics concernés. Validés par la hiérarchie, le pôle insertion - logistique et les responsables des maisons de quartier les chantiers - découvertes s'inscrivent dans le programme annuel de la mairie avec un budget dédié. Leur durée est d'une semaine et ils se déclinent en plusieurs activités : les ateliers peinture, Graff, sculpture, hip-hop, Slam. Ces actions sont encadrées par des animateurs spécialisés compétents dans chaque domaine technique à raison d'un calendrier particulier par quartier.

2.2. UN CHANTIER - DÉCOUVERTE EN MILIEU TRIBAL.

Dans le contexte de la démarche qui initie cette recherche, ces chantiers -découverte en milieu tribal s'inscrivent dans la continuité des chantiers en milieu urbain mais en proposant un cadre et un espace socio culturel différents. Il s'agit de mettre en œuvre la notion de séjour de rupture par rapport à leur milieu et à leur contexte ordinaire de vie, pour sortir des comportements répétitifs et problématiques observés dans le contexte des bandes de jeunes issues de ces quartiers. L'objectif est de décontextualiser, de produire un effet d'extra- territorialité par rapport à l'autorité de tutelle (la mairie) et une conception élargie de la notion d'insertion. L'idée était de reproduire un même chantier - découverte au sein d'une tribu au

nord de la Nouvelle-Calédonie afin de comparer et d'évaluer les conditions d'insertion des jeunes impliqués. Dans cette deuxième phase, le but est d'impulser une dynamique de travail éducative et culturelle reconnue en instituant un partenariat impliquant pour la première fois des acteurs culturels kanaks. L'objectif est de s'appuyer sur un espace culturel et sur des acteurs (qui assument une fonction de référents fiables pour les jeunes) pour permettre la transmission des valeurs nécessaires à leur démarche d'insertion. L'idée est de faire échec à un discours soutenu par certains professionnels pour lesquels l'appartenance Kanak serait un obstacle à l'insertion et générerait « l'errance ».

3. LES TECHNIQUES D'ENQUÊTE.

Dans le cadre de cette étude de terrain, j'ai choisi comme technique d'enquête l'exploitation des données issues de l'association observation participante (carnet de bord, échanges spontanés et observations) et des entretiens semi - directifs (guide d'entretien classant par items les propos recueillis) de manière à mieux évaluer les interactions observées dans ces deux espaces différents. Cependant, je suis conscient des risques de subjectivité³⁹ que peut générer ma propre représentation. Les écarts constitueront les indicateurs requis pour orienter les préconisations à apporter au dispositif d'insertion.

3.1. L'OBSERVATION PARTICIPANTE.

Mes premières recherches se sont fondées sur les chantiers - découverte cités ci-dessus. Mon terrain de recherche est un quartier sensible que l'on pourrait qualifier de cité-dortoir avec un ensemble de logements sociaux et quelques squats construits dans les années 70 afin d'y loger majoritairement les populations venues des îles loyautés et du Nord de l'archipel pour accéder au bassin d'emploi de Nouméa.

³⁹ Lalonde Jean François, *La participation observante en sciences de la gestion: plaidoyer pour une utilisation accrue*, Recherches qualitatives (volume 32),2013 , page 13-32

Le travail de proximité, en binôme, a permis dans un premier temps d'identifier les professionnels et bénévoles de terrain, et par la suite d'entrer en relation avec un groupe d'une quinzaine de jeunes de 14 à 22 ans errants autour de la maison de quartier, la plupart déscolarisés et sans emploi. La multitude d'acteurs et d'actions sur le secteur donne déjà une idée de la complexité du champ étudié.

Arrivée vers mi-janvier 2016 dans ce quartier, ma priorité était d'assurer mes missions qui passent par le travail de proximité auprès du public, le travail en partenariat, en réseau et d'approcher le plus d'acteurs possible sur le terrain pour accompagner le développement social local. Cependant, il fallait réfléchir rapidement sur un support de travail conditionnant la relation éducative avec le public.

L'observation - participante va permettre d'étudier le comportement des jeunes par rapport aux attentes dans ces chantiers - découverte et vice-versa. Il s'agit, de façon très fine, de repérer les interactions, les rapports sociaux, les pratiques et les représentations des acteurs dans cet espace social. Il y a là deux positionnements qui s'articulent : la proximité qui me permet à la fois d'observer (témoin) de l'intérieur, les acteurs qui composent l'espace étudié et d'interagir (co-acteur) en permanence avec eux. Pour avoir une trace de toutes ces interactions, je me suis doté d'un carnet de terrain et j'ai noté tout ce qui se passait en soirée, en journée, le week-end.

Cette forme d'immersion totale sur mon terrain professionnel va permettre de vivre la réalité des sujets observés avec un degré important d'implication et de se trouver en situation de mieux comprendre les contingences difficilement observables pour quiconque demeure en situation d'extériorité. En participant, en immersion dans le contexte de terrain, au même titre que les acteurs, j'ai un accès privilégié à des informations discrètes difficilement accessibles au moyen d'autres méthodes empiriques.

Pour la réalisation de cette démarche, les acteurs impliqués ont été prévenu qu'il serait intéressant de ne pas changer d'attitude (même si ce n'est pas évident) par rapport à ma position de chercheur. Étant du service, mon double positionnement, à la fois dedans et dehors, s'est avéré constituer un atout en initiant un espace virtuel d'interlocution transitionnelle. Ils se sont appropriés cette interaction comme une opportunité de s'exprimer sans craindre que leurs propos puissent être instrumentalisés ou déformés. Ils ont perçu qu'ils

pouvaient en garder le contrôle dans cet esprit de recherche partagée en tant que partie prenante de cet espace de recherche.

La première grille d'observation est destinée à collecter des lignes d'orientation générales pour comparer les réponses des différentes instances participatives proposées par la municipalité pour présenter les chantiers. L'objectif de cette phase est de décrire la dynamique participative des différents acteurs à l'organisation des chantiers. L'observation participante concernera autant la forme que le contenu des réunions. L'objectif essentiel est de repérer les relations et les échanges de pratiques entre les différents acteurs. Cette grille se déclinera selon deux grandes parties : les modalités pratiques des réunions et les formes d'interaction :

1. MODALITÉS DE PRATIQUE.

* Organisation des réunion :

- Qui est à l'origine de la réunion ?

- Qui propose l'ordre du jour
- Quels moyens d'informations sont utilisés ?

- Y a t il un compte-rendu ? A qui est-il envoyé ?

* Les participants :

- Qui sont les présents ? Combien ?

- Y a t il des absents

- Les jeunes et les habitants ont-ils été informés ?

* Configuration de la salle

- Où se déroule la réunion ?

- Comment est organisée la salle ?

- Comment sont placés les participants ?

2. FORMES D'INTERACTIONS

* Les sujets à l'ordre du jour :

- Quels sont les sujets débattus
- Qui lance et anime le débat ? Comment ?
- Y a t il des points non abordés ?

* Prises de parole :

- Comment se déroule la prise de parole ?
- Temps de parole des participants ?

* Types d'expérience partagées :

- Y a t il partage de pratique ?
- Quelles initiatives laissées aux partenaires ?
- L'expertise des travailleurs sociaux est-elle prise en compte ?
- Y-a-t-il une mutualisation des pratiques ?

* Relation entre les acteurs :

- Relation entre animateur et éducateurs
- Mode d'animation de la réunion
- La participation des parents et des jeunes ?

- Qualité du dialogue et de l'écoute ?

L'impact des chantiers - sur les jeunes :

Pour apprécier l'impact du chantier sur les jeunes, j'ai retenu trois moments particuliers : l'arrivée sur le chantier, l'heure du repas (midi) et l'après-coup ' du chantier, interlocutions singulières puis collectives, sur un mode informel après le chantier à l'occasion de moments plus conviviaux (sport, musique, sculpture...).

Présentation du listing pré-établi des items retenus pour construire la grille d'observation aux fins de repérage des interactions qui s'en dégagent selon les temps -forts relevés en situation:

- Combien de jeunes participent au chantier ? Quels sont les caractéristiques de ces jeunes ?
- Ce nombre correspond-il à l'effectif de jeunes errants recensés dans le quartier ?
- Si, non, que fait l'effectif résiduel non-inscrit sur le chantier ?
- Ce chantier en milieu urbain est-il adapté aux problématiques du public concerné
- Quelles attitudes assiduité, ponctualité, respect du cadre...) ont eu les jeunes face à l'organisation du chantier ?
- Quels thèmes sont proposés pour animer les ateliers ?
- L'avis des jeunes a-t-il été pris en considération pour le choix des thèmes supports ? Une concertation préalable avec le pôle insertion - logistique de la mairie a-t-elle été mise en place en amont du chantier ?
- Nature des interactions entre les jeunes et les intervenants dans le décours du chantier ?
- Les jeunes concernés ont-ils tenus leurs engagements jusqu'au terme du chantier ?
- Les parents ont-ils assisté au chantier, ont-ils témoigné et à quel niveau d'un intérêt pour cette initiative ?
- Des situations de conflit ont-elles émergées pendant le chantier ?
- Si, oui, comment ont-elles été géré ?

- Suggestions ou pas d'améliorations de la part des jeunes à l'issue du chantier ?

La place de l'action éducative :

Pour évaluer le degré de pertinence de l'engagement éducatif dans le déroulement de ce chantier j'ai retenu les moments d'échange constructifs entre professionnels :réunions, bilans de fin de journées (6 bilans), les moments de tension conflictuels entre professionnels et entre professionnels et jeunes.

Présentation du listing pré-établi des items retenus pour construire la grille d'observation aux fins de repérage des interactions qui s'en dégagent selon les temps -forts relevés en situation:

- Quel a été le degré d'implication de l'équipe éducative en amont du projet ?
- A quels moments l'équipe éducative a-t-elle été effectivement présente dans le déroulement (planning, programme) du chantier ?
- Quels ont été les critères choisis par le binôme éducatif pour l'inscription des jeunes
- Nature des relations entre l'équipe éducative et les partenaires (intervenants, partenaires MIJ, partenaires PJEJ, écrivain public) ?
- Le travail de proximité de l'équipe éducative a-t-il été soutenu et facilité par l'ensemble des partenaires impliqués tout au long du chantier ?
- Les missions éducatives des éducateurs sont-elles remises en cause par les acteurs ?
- La relation éducative avec les jeunes a-t-elle été prise en compte et soutenue ?
- Y a t il eut des échanges de pratiques entre le binôme éducatif et leurs collègues du pôle ?
- Quelle place occupée l'équipe éducative dans la gestion de conflits pendant les chantiers ?
- Y a t il eu un lien de fait par les acteurs entre l'action éducative et le développement social du quartier ?
- Suggestions ou pas d'améliorations de la part de l'équipe éducative ?

3.2. LES ENTRETIENS SEMI-DIRECTIFS.

Pour compléter l'observation participante, j'ai décidé de mener des entretiens semi-directifs auprès des acteurs participant à ces chantiers - découverte. Essentiels et complémentaires à l'observation participante, ces entretiens ont été organisés de façon concomitante avec l'observation pour recueillir qualitativement⁴⁰ les points de vue des acteurs impliqués dans la réalisation des chantiers mais cette fois-ci en augmentant le nombre de personnes interrogées.

Le plus important ici est de donner une grande marge de liberté d'expression à ces acteurs. C'est la condition nécessaire et suffisante pour valider mon hypothèse qui implique un certain degré d'incertitude relative, cela afin de permettre d'en dégager les paramètres requis pour l'affiner et la rectifier, en fonction des aléas rencontrés sur le terrain.

La condition proposée pour la réalisation des entretiens a été validée par les parties prenantes interrogées. Cette condition est : la durée des entretiens pouvant aller jusqu'à une heure sans être dérangé. Elles ont également accepté l'enregistrement de nos échanges. Comme convenu avec elles, les entretiens se sont déroulés pendant et après les chantiers - découverte. En m'appuyant sur les méthodes d'entretien compréhensif de J-C Kaufmann⁴¹ mon engagement dans les entretiens nous permettait de sortir du schéma classique (enquêteur – enquêté). En revanche, je ne devais pas perdre de vue mon rôle d'enquêteur car il fallait parfois faire clarifier, reformuler leurs propos ou réduire leurs temps de réponses sur certaines questions. De mon côté, j'ai fait le choix de ne pas porter de jugement professionnel lors de ces échanges. Disponibles, impliqués, engagés, les acteurs interrogés ont tous joué le jeu afin que nos échanges se transforment en un espace de réflexion à partir des guides d'entretiens suivants :

⁴⁰ https://eureval.files.wordpress.com/2014/12/ft_entretien.pdf

⁴¹ KAUFMANN J.-C., *L'entretien compréhensif*, Éd. Armand Colin, Paris, 2008.

Les professionnels

L'organisation du chantier :

- Pouvez-vous me dire votre expérience dans ce genre de chantier
- Que pensez – vous de la mise en place de ce chantier ?
- Quelles ont été vos responsabilités dans l'organisation de ce chantier ?
- Quels sont les avantages et les difficultés rencontrés dans l'organisation de ce chantier ?
- Quels sont les points d'amélioration que vous proposez ?

L'impact du chantier sur l'insertion sociale et professionnelle des jeunes :

- Quelles expériences avez-vous avec ces jeunes ?
- Pouvez-vous me dire quel rôle aviez-vous dans la réalisation de ce chantier ?
- Comment avez-vous vécu la relation - éducative avec ces jeunes ?
- Les conditions de mise en place de ce chantier répond-elles vraiment aux besoins du public ?
- Quels sont les points d'amélioration que vous proposez ?

La place de l'éducateur spécialisée dans la réalisation du chantier ?

- Que pensez-vous de l'implication de l'éducateur dans la réalisation de ce chantier ?
- Comment a-t-il géré les moments de tensions entre les jeunes et le cadre de chantier?
- Quelle a été la nature de ses relations avec les autres professionnels
- Quels sont les points d'amélioration que vous proposez ?

Les jeunes

L'organisation du chantier :

- Que pensez-vous de la mise en place de ce chantier - découverte ?

- Quels sont les avantages et les difficultés rencontrés dans l'organisation du chantier ?
- Quels sont les points d'amélioration que vous - proposez ?

L'impact du chantier sur l'insertion sociale et professionnelle des jeunes :

- Comment avez-vous vécu la relation éducative avec le cadre ?
- Ce chantier répond-il à vos besoins et vos attentes ?
- Quels sont les points d'amélioration que vous proposez ?

La place de l'éducateur spécialisé dans la réalisation du chantier ?

- Que pensez-vous de l'implication de l'éducateur dans la réalisation de ce chantier ?
- Y a-t-il eut des difficultés et / ou des moments de tension entre les jeunes et les encadrants ?
- A-t-il bien géré ces moments de tensions ?
- Quels sont les points d'amélioration proposez – vous ?

Les parents

L'organisation du chantier :

- Que pensez-vous de la mise en œuvre de ce chantier ?
- Pouvez-vous me dire comment avez-vous été informés de ce chantier ?

L'impact du chantier sur l'insertion sociale et professionnelle des jeunes :

- Ce chantier répond-il vraiment aux besoins de votre enfant ?
- Durant ce chantier, y a t il eu un changement dans le comportement de votre enfant à la maison ?
- Quels sont les points d'amélioration proposez-vous ?

La place de l'éducateur spécialisé dans la réalisation du chantier ?

CHAPITRE II : LA MÉTHODOLOGIE

- Que pensez-vous de l'implication de l'éducateur dans la réalisation de ce chantier ?
- Comment évaluez-vous le relais fait entre l'éducateur et les parents ?
- Quels sont les points d'amélioration que vous proposez ?

♦

CHAPITRE III RÉSULTATS, ANALYSES ET PRÉCONISATIONS

1. LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

Dans un premier temps, nous procéderons à une lecture simultanée de la grille d'observation entre les deux espaces. Dans un second temps, le travail d'analyse des entretiens (retranscription intégrale, lecture, relecture) a consisté en un classement des réponses à raison des thèmes choisis au départ : l'organisation des chantiers - découverte, l'impact de ces chantiers sur les jeunes et enfin la place et la fonction de l'action éducative. Le moyen d'y parvenir étant de faire émerger les similitudes et les écarts entre les discours des acteurs.

Du point de vue méthodologique, l'observation - participante s'attachera dans sa mise en œuvre à lier les trois grands thèmes retenus : l'organisation du chantier, son impact sur le public et la place de l'action éducative. Le point de convergence recherché, à partir de ces données, consiste à parvenir à les affiner avec un degré suffisant de pertinence pour aboutir à une lecture discriminative des situations.

1.1. COMPARAISON DES CHANTIERS – DÉCOUVERTE.

1.1.1. L'ORGANISATION DES CHANTIERS – DÉCOUVERTE.

- **L'ORGANISATION DU CHANTIER – URBAIN.**

S'inspirant des principes des chantiers d'insertion en métropole, ces chantiers -découvertes constituent des alternatives à l'insertion des jeunes en grande difficulté. Ils sont avant tout des espaces susceptibles d'apporter les savoir - être, savoir-faire et les compétences nécessaires pour accéder à un emploi. Dans leur contenu, il y a deux axes principaux qui s'évaluent et se conjuguent : l'accompagnement social et l'accompagnement professionnel. D'ailleurs, chaque jeune inscrit dispose d'une fiche de suivi et selon l'évaluation de l'animateur d'un certificat d'apprentissage délivré au terme du parcours en même temps que les indemnités de chantier d'environ 12 euros la semaine.

Les jeunes du groupe - cible sont choisis en fonction des exigences imposées par le chantier avec un numerus clausus limité à 7 (un groupe d'une quinzaine de personnes présentes au départ). Ils font partie du public ayant déjà un suivi ou pas (insertion, PMI, PJEJ...). Ils sont tous d'origine Kanak et dans un processus de socialisation défailant. Les statuts socioprofessionnels de leurs parents sont similaires et révélateurs : inactifs, demandeurs d'emploi et/ou emploi précaire. Ils sont issus de familles nombreuses vivant dans des squats ou des logements sociaux.

Pour ce qui concerne l'encadrement était concerné le binôme d'éducateurs spécialisés (moi-même et A. une jeune éducatrice du service SVQ). Pour les intervenants (partenariat - chantiers) : l'animateur Graf, l'animateur peinture et le responsable chantier (un agent du pôle insertion - logistique mandaté par le SVQ). Pour les collaborateurs extérieurs sollicités par le pôle insertion - logistique : MIJ (Mission insertion - jeunes), l'écrivain public (pour la rédaction des C.V et des lettres de motivation et la PMI (Protection Maternelle et Infantile) de la DPASS (Direction Provinciale des Affaires Sanitaires et Sociales).

La première étape de la démarche consiste à identifier les jeunes susceptibles de réintégrer un processus d'insertion professionnelle (formation, centre d'apprentissage, emploi), de reprendre un parcours scolaire et ceux qui sont vraiment en difficulté et qui auront besoin d'un accompagnement éducatif adapté et plus poussé.

Les premiers résultats mettent en évidence des niveaux opposés d'appréciation du chantier - découverte en milieu urbain. D'une part, le SVQ par l'intermédiaire du pôle insertion - logistique (le responsable du chantier et les intervenants par atelier) exprime un degré de satisfaction suffisant. D'autre part, une lecture différente émane des parents, des jeunes concernés, des éducateurs et des partenaires institutionnels. Ils constatent que le support (chantier - découverte) est un bon outil pour accompagner l'insertion sociale et professionnelle des jeunes mais reste encore partiellement inadapté s'ils ne sont pas impliqués dans sa mise en œuvre. Les parents et les jeunes critiquent également l'utilisation de ces chantiers comme outils politiques de la municipalité, mais qui ne répond pas aux besoins et aux attentes du public.

Le pôle insertion - logistique estime que les objectifs (qualitatifs et quantitatifs)⁴² sont atteints et que les moyens utilisés (financiers, humains et logistiques) sont pertinents. Le planning, le contenu et le déroulement du chantier préprogrammé par la municipalité ont été respectés. Au niveau du taux de participation sur les sept inscrits trois jeunes (2 filles et 1 garçon) ont tenu leur engagement jusqu'au terme imparti.

Cela constitue déjà en soi un début de résultat positif et encourageant pour la municipalité qui les a récompensés en leur octroyant des indemnités de chantier et en organisant une présentation officielle de leur travail en présence des élus municipaux. Ainsi, malgré les critiques émises par les jeunes lors du bilan de fin de chantier sur l'organisation, les animateurs ont tout de même émis une appréciation positive et validée auprès de la hiérarchie.

Pour les parents, on ne peut que relever leur non - implication⁴³ avant, pendant et après le chantier. Ils n'apparaissent à aucun moment comme interlocuteurs. Ce constat interpelle l'équipe éducative quant à la participation des parents dans le projet d'insertion de leurs enfants. En métropole, la participation des familles inscrites dans la législation (loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale) est un élément incontournable au profit des bénéficiaires. L'action éducative est pensée avec eux en les associant au maximum à la démarche d'insertion.

Pour ce qui concerne les éducateurs (le binôme du secteur) ils émettent des critiques d'ordre organisationnel dans la mesure où ils estiment qu'ils n'ont pas été impliqués dans le processus de concertation préalable. On leur a seulement demandé de fournir l'effectif requis de jeunes bénéficiaires. On a ignoré leurs qualifications et leurs compétences pour élaborer le projet (les conditions d'inscription, durée du chantier et évaluation). Ils n'ont pas eu voix au chapitre et ils ont été écartés de la conception. Les paradoxes sont nombreux, pour les

⁴² Cf Annexe 14 : Analyses des retours d'entretien du chantier - découverte en milieu urbain Tableau 3

⁴³ Cf Annexe 14 : Analyses des retours d'entretien du chantier - découverte en milieu urbain tableau 4

éducateurs, quant à la façon dont sont définis ces chantiers - découverte comme outils d'insertion et leur gestion attribuée exclusivement au pôle insertion -logistique sans la moindre concertation avec eux.

Parmi les jeunes, six participants au chantier - découverte ont critiqué l'organisation⁴⁴ à tous les niveaux. Quatre jeunes ont soulevé le manque d'intérêt des supports choisis les inclure dans l'organisation des ateliers. Lors de l'atelier Graff, on leur a imposé des thèmes liés aux mangas, aux héros de bandes - dessinées, ce qu'ils ont refusé. En effet, ils voulaient proposer des croquis prenant en compte leurs signes identitaires : drapeau Kanak, totems ancestraux, éléments naturels composant la culture Kanak (rivières, mer, soleil). On constate que le fait de proposer des thèmes supposés être ceux de la « culture - jeune » aboutit à exclure l'expresse de la culture Kanak. Le nombre de places, limitées à sept personnes, pour ce chantier a été source de tension. Les jeunes inscrits restés sans attribution de place ont vécu cette situation comme une exclusion.

Les contraintes de temps et de résultats imposés par la municipalité complexifient leurs démarches d'accès aux dispositifs d'insertion et écartent les jeunes les plus fragiles et les plus éloignés de l'emploi. Sur les sept inscrits, trois jeunes (avec un niveau de suivi appuyé) ont réalisé le chantier entièrement et ont été récompensés à la fin du chantier. Quant aux autres, en l'absence de suivi, ils ont été critiqués et mis à l'écart. Paradoxe : la réussite du chantier destiné aux éléments les plus en difficulté, les exclues de fait.

Pour les partenaires (la conseillère MIJ, la responsable de la maison de quartier, l'écrivain public...), le chantier est un bon support pour organiser un travail en partenariat solide pour la démarche d'insertion de ces jeunes. Cependant, le manque de concertation⁴⁵ en amont du chantier pour définir les missions de chacun a entraîné des conséquences sur

⁴⁴ Cf Annexe 11 : Fiche suivi Jeune du chantier - découverte en milieu urbain

⁴⁵ Cf Annexe 14 : Analyses des entretiens du chantier découverte tableau 2

"l'accroche" avec les jeunes et les relations avec l'équipe éducative. Pendant une dispute entre professionnels, la conseillère MIJ a dit que

« Ce chantier n'a pas été suffisamment réfléchi pour que tous les acteurs y trouvent leur place »

- **L'ORGANISATION DU CHANTIER – TRIBAL.**

Le chantier - découverte en milieu tribal est un projet à dimension culturelle afin d'évaluer les motivations et les attitudes des jeunes en dehors de leur milieu de vie habituel. Pour la recherche, les critères d'observation du chantier - découverte du milieu urbain ont été transposés au milieu tribal. Ce qui en milieu tribal fait toute la différence réside dans l'implication des parents et des acteurs culturels Kanak. L'originalité de cette initiative en milieu tribal consiste dans sa mise en œuvre. Comme telle, elle a entraîné des remaniements tant au niveau des moyens que des objectifs. Il a fallu s'appuyer sur l'outil « séjour de rupture »⁴⁶ géré par le Pôle prévention et médiation sociale (les équipes d'éducateurs de rue) et y intégrer le chantier - découverte en tribu.

À la différence du chantier - découverte en milieu urbain, la logistique de ce chantier s'est modifiée en termes d'acteurs à raison de l'effectif des jeunes qui est passé de 7 à 12. Soit, 5 jeunes supplémentaires (3 garçons et 2 filles). Le groupe d'âge concerné reste identique (12 à 22 ans). Contrairement au déroulement du chantier - urbain, dans le chantier en milieu tribal, les parents de deux jeunes se sont impliqués sur un mode responsable dans l'accompagnement du projet (Présence aux réunions préparatoires, participation avec prise de parole effective et implication à l'étape finale d'évaluation). Deux (2) acteurs culturels Kanak se sont impliqués dans le montage et la réalisation du chantier de son début à son terme. Sur le site du stage, il est important de souligner l'implication des membres de la tribu

⁴⁶ Renvoi à la partie construction de la problématique: mission du pôle prévention et médiation sociale

dans son ensemble (implication significative dans le programme : ateliers danse, atelier chants, contes et légendes, chasse et pêche traditionnelles).

La couverture audiovisuelle de l'événement a été assurée par une animatrice vidéo. Elle a encadré les participants avec tact tout en les initiant aux rudiments des techniques de reportage (Cadrage, prise de son, découpage en séquences, montage et numérisation sur logiciel spécifique ordinateur, visionnage collectif en fin de travail avec l'ensemble des participants). Ces enregistrements ont constitué une base pertinente et indispensable pour la per-laboration de l'ensemble du dispositif de travail. Ils ont permis une distanciation et une ré-appropriation à leur rythme pour chaque groupe impliqué (les jeunes, les acteurs culturels de la tribu, l'équipe éducative, les animateurs d'ateliers).

La réalisation du chantier en milieu tribal a impliqué l'organisation d' une première rencontre programmée en amont entre l'équipe éducative (les deux éducateurs et un représentant des jeunes) et les acteurs culturels de la tribu. L'objectif fixé était d'être en mesure d'aboutir à une base minimale d'accord sur les conditions de la réalisation. Cette rencontre s'est déroulée dans la tribu désignée pour l'accueil du chantier. Sur un mode participatif et interactif, les premiers échanges avec les acteurs culturels présents (deux portes- paroles nommés par la tribu) a été satisfaisant.

Ensemble nous avons validé le chantier⁴⁷. Les portes paroles de la tribu ont transmis les souhaits de la tribu de s'inscrire comme acteurs contribuant à la recherche de réponses aux problématiques qui touchent la jeunesse Kanak dans les quartiers. Le travail en amont a permis l'adhésion de deux parents au projet de leurs enfants. Cette première réunion a offert la possibilité de préciser et de clarifier les objectifs. Des propositions innovantes ont été avancées.

La seconde phase de l'organisation consistait à défendre le projet devant la hiérarchie du SVQ. L'équipe éducative a su mettre en jeu des arguments pertinents issus de la première

⁴⁷ Cf Annexe 12 : Grille des observations des réunions d'information chantier - découverte en milieu tribal

réunion en tribu concernant le point fort de la dimension culturelle comme argument novateur. Ce qui n'était pas loin s'en faut, acquis à priori. Le pôle insertion - logistique était impliqué dans ce chantier et ils ont mis à disposition leurs animateurs pour gérer les ateliers (Graf, Vidéo et Peinture). Une fois retenu et avalisé, un troisième travail de terrain s'est effectué à la maison de quartier pour informer les jeunes, les habitants et les professionnels de terrain.

La participation effective des parents, malgré une sollicitation importante par l'équipe éducative, reste peu significative avec seulement deux participants. Néanmoins, le volet culturel du projet a retenu leur attention.

« ...Même si on est que deux à participer à ce projet, c'est déjà un bon début. De toute manière on se connaît tous au quartier on informera les autres parents. Le plus important est que les jeunes s'aperçoivent qu'on s'investit pour les accompagner dans ces projets à dimension culturelle c'est primordial pour eux... ».

D'un point de vue technique, le chantier en tribu a suscité du changement au niveau de la participation des acteurs. Les deux parents présents ont su profité de cet espace pour échanger avec les professionnels et les représentants des jeunes présents sur divers sujet concernant la jeunesse au quartier, la coutume Kanak, le respect de l'environnement, la consommation de drogue et d'alcool etc.

Les partenaires, inclus dans le chantier comme acteurs privilégiés étaient satisfaits tant au niveau de la clarté du projet que de l'épanouissement des jeunes. Cependant, ils maintiennent en priorité leurs missions initiales. La conseillère MIJ, par exemple, valide le chantier en tribu, mais préfère rester vigilante sur l'accompagnement de ces jeunes d'un point de vue professionnel. *« Si les jeunes sont épanouis durant ce séjour il faudra bien préparer leur retour à la ville pour que ce chantier en tribu soit vraiment une étape de leur insertion... »*

À la différence du chantier en milieu urbain, les jeunes ont été concerté en amont et impliquer dans l'organisation en milieu tribal. Concrètement deux jeunes du groupe ont été nommé comme responsable afin de suivre chaque étape de la mise en œuvre du chantier. Cette représentation au niveau de la mise en œuvre leur permettait d'avoir un relais (retour d'infos et faire remonter leurs demandes).D'ailleurs le choix de la tribu concernées émane de leurs propositions. Lors de la dernière réunion d'information, ils voulaient tous

participer à la réunion afin de connaître la réponse de la Mairie. A l'annonce de la validation du projets ils étaient tous satisfait. « *Ouff !! on va enfin sortir du quartier...* »

1.1.2. L'IMPACT DES CHANTIERS – DÉCOUVERTE SUR LE PUBLIC.

- **L'IMPACT DU CHANTIER – URBAIN SUR LE PUBLIC.**

La majorité des jeunes (85%)⁴⁸ tolèrent le support chantier comme support éducatif mais restent très critiques vis à vis de l'encadrement et de la programmation de la municipalité. Un jeune s'est inscrit au chantier pour "faire plaisir à ses parents et aux habitants du quartier." Cela témoigne d'un investissement affectif important qui tend à évacuer les critères éducatifs à l'origine de ces initiatives. Tous les participants ont critiqué le manque de lien entre ce chantier et leur culture d'origine. Quatre d'entre eux ont émis le souhait que ce chantier se fasse en tribu. Au niveau du quartier, les habitants étaient satisfaits de voir ces jeunes participer au chantier sans s'apercevoir vraiment des tensions

Les attitudes de quatre jeunes, les plus en difficulté dès le premier jour face aux exigences imparties par les critères d'encadrement (assiduité, règlement, ...) du chantier étaient déjà source de tensions avec les intervenants et ce jusqu'à la fin. Leur très faible niveau scolaire (4e et 3e), leur manque d'accompagnement éducatif et d'expérience professionnelle sont des éléments à retenir pour expliquer leur faible degré d'implication, de participation et d'autonomie dans ce chantier. Cette fragilité s'est accentuée compte tenu de leur manque d'intérêt pour les supports proposés. Ils se sont spontanément exprimés sur des thèmes identitaires Kanak, mais l'animateur de l'atelier Graf a refusé leurs croquis en lien avec la culture Kanak. Ils ont vécu cette situation comme un rejet de leur identité, une atteinte à leur droit de libre expression.

⁴⁸ Cf Annexe 11 : Fiche de suivi - jeune du chantier - découverte en milieu urbain

Les résultats objectivent l'inadéquation, l'écart entre le cadre proposé par le chantier - découverte et leurs attentes. L'interlocution avec la population du quartier a été insuffisamment préparée⁴⁹ Les trois jeunes récompensés ont émis des critiques relatives au manque de pédagogie dû, selon eux, à l'excès d'encadrement des intervenants. Leur manque de compétence en accompagnement a été source de difficulté. Les trois jeunes ont souvent fait appel à leurs camarades et à l'éducateur pour gérer les tensions. Ils expriment leur frustration vis à vis du manque de disponibilité, en termes de temps et de participation, des habitants du quartier..

Pour les professionnels (éducateurs et partenaires)⁵⁰, il leur est difficile de donner un avis sur l'impact du chantier sur les jeunes car ils estiment que sa durée est trop brève. Cette formule convient mieux aux jeunes déjà inscrits dans un parcours d'insertion mais pour les autres le chantier est inadapté. Le manque de lien entre ce chantier et l'environnement social et culturel des jeunes constitue une difficulté supplémentaire. Leur insertion professionnelle ne peut s'avérer fiable qu'à la condition d'une prise en compte globale de leur parcours. La notion d'insertion doit-elle être reconsidérée à la lecture de l'impact peu mobilisateur et des résultats de ce chantier ?

• L'IMPACT DU CHANTIER – TRIBAL SUR LE PUBLIC.

Le choix de l'éducateur de les impliquer dès le début du montage du projet a joué un rôle clé pour leur motivation et dans leur participation. De la notion de consommation d'activités, nous sommes passés à la mise en place et à l'accompagnement en ateliers éducatifs. Le style vestimentaire change, ils ne s'habillent plus comme au quartier (les capuches, les bonnets, les vestes sont laissés dans les sacs). Au niveau planning, il faut se lever plus tôt

⁴⁹ Cf Annexe 11 : Grille d'observation chantier – découverte en milieu urbain

⁵⁰ Cf Annexe 14 retours des entretiens du chantier-découverte en milieu urbain : Tableau 1 et Tableau 4

car les activités commencent dès 08h00 du matin, les jeunes se sont adaptés dès le premiers jour. Les adultes ont apprécié leur assiduité, leurs comportements, leur solidarité (entre eux et envers la population des tribus).

Leur consommation de tabac, de cannabis et d'alcool s'est restreinte. Ils ont essayé de la gérer au mieux, même si cela n'a pas été évident. Des rappels au cadre par rapport à leur consommation n'ont pu être évités mais cela se passait souvent la nuit. Ils attendaient que tout le monde soit couché pour consommer. Aucun acte de délinquance n'a été relevé. Dès le démarrage du projet, les jeunes ont trouvé un espace d'expression et d'initiative. Lors de la venue du conteur ils ont montré aux habitants qu'ils n'étaient pas seulement les petits « délinquants ». Les ateliers proposés (vidéo, graff, pêche, danses, chants...) sont adaptés à leurs demandes. Les animateurs sont surpris de leur capacité d'initiative et à être autonomes dans le contexte des ateliers. Ils ont repris goût à écouter, à écrire et à lire.

Le centre culturel de la tribu propose des visites de ses sites sur fond de mythes et d'histoires (par exemple des symboles Kanak tels « les cases », « l'igname »). Tout au long de la visite il n'y avait pas eu de tension avec le cadre présent. Au contraire ils étaient attentifs et demandeurs. Les activités proposées sont principalement traditionnelles : les chants, les danses, la pêche aux crevettes en rivière. Il y a eu des échanges marquants. Les générations étaient en interaction permanente ce qui a entraîné une dynamique constructive chez les jeunes.

1.1.3. LA PLACE DE L'ACTION ÉDUCATIVE DANS LES CHANTIERS.

- **LA PLACE DE L'ACTION ÉDUCATIVE DANS LE CHANTIER – URBAIN**

Le dépouillement met en évidence que les jeunes composant cet échantillonnage sont concernés par les critères impliquant une indication de suivi éducatif institué par le pôle de prévention spécialisée⁵¹. Ce chantier - découverte est un outil incontournable pour l'éduca-

⁵¹ Fiche de suivi - jeune du chantier - découverte en milieu urbain

teur de quartier servant de supports pédagogiques dans la relation éducative. Le fait de réaliser le chantier au quartier permet aux éducateurs d'intervenir directement sur leur territoire, de leur offrir un espace d'échange dans leur quotidien et de permettre le 'décliv' de la relation éducative par la pratique du « aller vers » au lieu d'attendre. Il s'agit de sortir de l'immobilisme et des pesanteurs administratives.

Le calcul de pourcentage sur le faible échantillon de l'effectif participant à l'expérience montre que pour une large majorité des jeunes inscrits (85%) ils ont réellement besoin d'un accompagnement éducatif. Ceci reste valable, même si des écarts apparaissent quant à leur niveau d'insertion à raison des antécédents de leur parcours (scolaire, formation, conditions socio-économiques de la famille, acculturation par rapport aux traditions ancestrales de leur appartenance tribale...). L'éducateur pense que ce chantier pourrait innover en créant enfin les outils pertinents et fiabiliser l'accompagnement éducatif. Par contre, il s'interroge sur le manque de participation de l'équipe éducative écartée au niveau de la décision.

Ayant peu de poids sur l'organisation du chantier, l'éducateur était perçu par les professionnels (intervenants et partenaires) comme un simple agent d'exécution chargé de remobiliser les troupes⁵² à chaque fois qu'un écart apparaissait avec la ligne fixée par la mairie. L'éducateur est de fait désigné comme bouc – émissaire selon l'expression de l'un d'entre eux. L'incompréhension entre les missions de l'éducateur et les autres acteurs de terrain se confirme. Cette méprise accentue la méconnaissance du sens de la mission pour les professionnels impliqués et génère, faute d'un temps suffisant d'élaboration, un déficit généralisé de compréhension et une perte du sens de l'action.

La partenaire MIJ comme la responsable de la maison de quartier, malgré leur adhésion au projet, ont remis en cause la place de l'éducateur vis à vis des attitudes de quatre jeunes (absence au Rendez-vous, tenue vestimentaire inadaptée, manque d'autonomie, non-respect du cadre...). Ces mêmes partenaires critiquent le défaut de lien entre l'action et les parents, les habitants du quartier et les tribus. Les intervenants du chantier, quant à eux, par

⁵² Cf Annexe : retours des entretiens du chantier - découverte en milieu urbain : Tableau 1

manque de compétence dans le suivi et de pédagogie de transmission de savoir, critiquent la place de l'éducateur car il doit sanctionner les attitudes de certains jeunes (réduction du nombre des repas, réduction des indemnités...).

Les jeunes réclament une disponibilité pleine et entière de l'éducateur dans la réalisation de ce chantier afin d'en assurer et d'en assumer les missions éducatives. Cette dernière ne doit pas être réduite à une simple mission d'agent de surveillance ou de police. Ils dénoncent également le mauvais traitement de leur insertion sans lien avec leur environnement social et culturel. Pour tous les jeunes participants ce chantier - découverte doit être géré entièrement par les équipes éducatives. Ils affichent leur mécontentement face au délitement de la relation de confiance causée par l'encadrement exigeant du chantier. Les jeunes craignent que les tensions qui se sont produites au chantier (obligeant l'éducateur à faire le gendarme) viennent "casser" la relation de confiance à la base de l'accompagnement éducatif.

• LA PLACE DE L'ACTION ÉDUCATIVE DANS LE CHANTIER –TRIBAL

L'organisation de ce chantier donnant plus d'espace à l'équipe éducative d'exprimer sa fonction. Autonome sur son intervention, l'équipe éducative a mis en place les outils permettant le bon déroulement du chantier. Les réunions d'information animées par l'équipe éducative à la tribu comme au quartier a permis un dialogue et une écoute approfondies avec les participants. Le chantier en milieu tribal a été pensé de façon à inscrire la dimension sociale et culturelle comme étape agissant sur la démarche d'insertion des jeunes.

En faisant participer le maximum d'acteurs du quartier, l'action éducative est pensée selon une logique de développement social du quartier. Cette initiative de terrain a été innovante. Elle constitue un début d'échange entre habitants et professionnels autour des problématiques de la jeunesse. À la différence du chantier en milieu urbain où les débats étaient monopolisés par les agents du pôle insertion - logistique unilatérales et ne concernait que l'insertion professionnelle des jeunes inscrits.

Au niveau du partenariat, il y a moins d'incompréhensions et de confusions entre les missions de chaque professionnel. En effet, les différentes problématiques touchant les

jeunes ont été discutés en amont afin que les partenaires puissent prendre la mesure de l'importance de travailler la dimension sociale et culturelle des jeunes pour garantir une meilleure insertion professionnelle.

Des échanges entre la MIJ, les éducateurs et les animateurs de chantiers ont permis de valider, en concertation, une grille de suivi du chantier des jeunes⁵³. L'implication des familles a, cette fois, largement contribué au succès. Ce qui n'avait pas été le cas les chantiers urbains.

Le chantier en tribu a permis une immersion enrichissante. Elle a confronté l'équipe éducative à une situation d'action dans laquelle elle a pu réviser son positionnement et son habitus de quasi-fonctionnariat. Un début d'interlocution et d'échange fondé sur la parole a été possible ainsi que la création d'une zone interactive où rien n'était décodé à l'avance mais toujours en lien avec ce qui se passait avec les jeunes dans la journée.

En ce sens, l'astreinte quotidienne, que nous nous sommes imposés, de recueillir dans un journal de bord le contenu des échanges avec les responsables kanak a constitué un apport précieux pour consigner notre matériel de travail.

1.2. COMPARAISON DES ENTRETIENS SEMI – DIRECTIFS.

1.2.1 L'ORGANISATION DES CHANTIERS – DÉCOUVERTE.

- **L'ORGANISATION DU CHANTIER – URBAIN.**

Le mode opératoire de ce chantier géré par le pôle insertion - logistique modifie les missions des éducateurs à visée éducative, thérapeutique en des missions administratives et sécuritaires. Il y a un décalage. L'équipe est privée de l'évaluation de sa pratique et de ses résultats. Même si le plus important reste de trouver l'équilibre nécessaire entre l'action

⁵³ Cf Annexe 13 : Fiche de suivi-jeune du chantier-découverte en milieu tribz

éducative et les préoccupations politiques de la municipalité, les décisions sont prises sans concertation (avec les équipes éducatives, les partenaires, les parents, les jeunes...). Ceci génère un clivage, une absence de dialogue entre la hiérarchie et les acteurs de terrain. La problématique éducative des jeunes ne peut plus être abordé dans de bonnes conditions opératoires. ? Pour appuyer cette analyse, nous présentons un extrait significatif d'un entretien avec chaque type d'acteur :

Agent du pôle insertion - logistique : « ...Un de nos objectifs est d'offrir une plus grande marge et une qualité de travail à la fois pour les équipes mais aussi pour les jeunes. Le plus important pour nous est de respecter notre calendrier. Dès que le chantier est acté, le travail des éducateurs est de nous fournir une liste des jeunes susceptibles de suivre le chantier... »

L'équipe éducative : « ... Les ateliers proposés par ce chantier sont peu aux goûts des jeunes qu'on suit même si certains sont importants pour eux comme la permanence de la MIJ, de l'écrivain public (pour les CV et lettre de motivation).

Partenaire MIJ : « ...J'ai été informé par la responsable de la Maison de quartier lors de notre dernière réunion d'équipe. Par conséquent, on ne savait pas vraiment les objectifs, on a du improviser à chaque fois... »

Les parents : « ... Le travail avec nous au niveau du quartier est tendu car la mairie donne de moins en moins d'autonomie aux associations (financière, locale, logistique...) dont je fais parti. Par contre pour réaliser leur projet lié à leur programme politique ils se ne gênent pas de le faire sans nous en parler. C'est forcément source de tensions avec les habitants... ».

• L'ORGANISATION DU CHANTIER –TRIBAL.

Le fait de déplacer le chantier en milieu tribal initie l'introduction d'une nouvelle donne au travail de recherche à raison d'un repositionnement des acteurs impliqués. Le passage à l'espace tribal n'est pas sans effet quant à la tonalité, à l'expression et au contenu des entretiens recueillis. Dans le sens d'une ouverture, le poids de la tutelle municipale s'étant éloigné. Les entretiens semi - directifs introduisent un écart différentiel qui donne sa valeur

à la fonction d'écoute et de dialogue permettant à l'équipe éducative de faire la discrimination entre ce qui relève de la plainte répétitive d'une part et d'un désir authentique de changement d'autre part.

Selon le pôle insertion - logistique, le fait d'inclure le chantier - découverte dans un projet « séjour de rupture » en milieu tribal apporte logiquement de nouvelles données à son organisation situant l'équipe éducative qui est garante de sa mise en œuvre. Le projet prend plus d'ampleur car il a été pensé à partir du bilan du chantier en milieu urbain, l'élément déclencheur. Selon les éducateurs, ce chantier a permis aux acteurs de terrain d'évaluer l'action.

Le travail de concertation et le partage d'information entre les acteurs concernés ont abouti à la mise en œuvre d'un nouveau projet intégrant la dimension sociale et culturelle comme une étape de l'insertion professionnelle de ces jeunes. Par ce projet, l'équipe éducative est parvenue à mobiliser les acteurs de quartiers. Cela ouvre une nouvelle porte au travail éducatif vers l'interculturalité, les questions identitaires, valoriser les images des adolescents en difficulté...

Agent du pôle insertion - logistique : «...Les éducateurs sont de vrais professionnels de terrain, s'appuyant sur les échecs du chantier précédent ils ont su réunir toutes les critères à travailler en profondeur pour réactiver l'action éducative... ».

L'équipe éducative : « ...On a conclu de l'expérience précédente qu'il est évident de penser que la dimension culturelle était une clé fondamentale pour ouvrir à ces jeunes la porte d'entrée au processus d'insertion... »

1.2.2. L'IMPACT DES CHANTIERS – DÉCOUVERTE SUR LE PUBLIC.

- **L'IMPACT DU CHANTIER – URBAIN SUR LE PUBLIC.**

Pour les éducateurs, l'action éducative est incontournable pour le suivi de ces jeunes car ils ont un réel besoin d'accompagnement pour une meilleure insertion sociale et profes-

sionnelle. On peut relever dans les extraits d'entretiens qui suivent un écart entre la perception des jeunes impliqués sur le chantier et l'esprit dans lequel cette action a été menée officiellement. Une action pensée par ses initiateurs comme participatifs est au final vécu subjectivement par les bénéficiaires potentiels comme une contrainte et une obligation. D'emblée, la situation sur le terrain s'énonce conflictuelle et remet en cause la relation éducative jugée pourtant suffisamment bonne en amont.

Les facteurs socioculturels souvent peu explicites et resurgissent dans le discours des jeunes. Les adultes constatent le manque de temps, d'espace, de moyens et d'outils pour évaluer et établir un lien avec ces discours. Les jeunes interrogés expriment un écart entre leur satisfaction d'une relation éducative qu'ils estiment bonne et des actions de travail dans lesquelles on les implique. Il ne refusent pas de travailler mais sont en quête du sens de leur travail et de l'implication de leurs référents éducatifs comme de tous les adultes tutélaire qui les accompagnent (parents, responsables culturels, partenaires etc.)

L'équipe éducative : « ...notre présence et notre travail de proximité dans ce chantier et au quartier en général nourrit la relation de confiance avec les jeunes et améliore notre expertise de terrain. Cependant il y a eu quelques situations de tensions, qui selon nous, sont les conséquences des soucis d'organisation. Ces conséquences ont été constaté dans la participation et l'implication des jeunes au chantier... »

L'agent du pôle insertion - logistique : « ... L'équipe éducative avait pourtant bien informé les jeunes de la réalisation de ce projet, ils étaient tous d'accord et ont signé leur engagement lors de leur inscription. Leurs attitudes sont différentes avec nous. Si c'est pour venir tous les jours à l'heure du repas, c'est pas la peine d'espérer de trouver un travail un jour. »

Un jeune : « ...Lors de l'atelier croquis pour les choix des dessins, j'ai eu un accrochage avec l'animateur chantier car il voulait qu'on travaille des croquis ayant pour thèmes des héros de Mangas. Moi et la bande, on voulait des thèmes autour de notre culture, notre identité (le drapeau, les totems Kanak...). Si on fait les efforts pour que ce chantier se termine comme ils veulent, c'est par respect pour nos éducateurs... »

Partenaire MIJ : « ...Finalement notre joie de voir ces jeunes s'épanouir à travers ce chantier a été de courte durée. Ce n'est pas évident de travailler le cadre avec ces jeunes car il faut passer beaucoup de temps avec eux. Une semaine de chantier c'est trop court et avec des intervenants extérieurs, c'est compliqué. »

• L'IMPACT DU CHANTIER TRIBAL SUR LES JEUNES

L'ensemble des interrogés s'accordent à dire que l'expérience en tribu a été positive dans le sens où les objectifs poursuivis auprès des jeunes ont été atteints. La relation éducative se construit progressivement, dans cet environnement, entre l'équipe éducative et les jeunes, les familles. L'expérience avec ces jeunes en milieu culturel Kanak a permis d'initier une démarche éducative prenant en compte et ménage les conditions d'émergence d'une aire culturelle transitionnelle entre la tribu et la ville.

L'apport culturel est un bon levier réactivant certains sens comme l'écoute, le dialogue, le respect de l'autre. Les retours des animateurs d'ateliers sont convaincants concernant l'attitude des jeunes aux différents ateliers (prises d'initiative, autonome, demandeurs etc.). Il y a eu un effet de réaction en chaîne qui redynamise le rapport éducateurs -familles car de retour au quartier, les familles en difficulté, sollicitent à leur tour (et de manière fréquente) les éducateurs pour les aider à résoudre les difficultés rencontrées avec leurs enfants. Le dialogue inter générationnel est à inscrire d'urgence dans le projet de l'action éducative. Les jeunes se transforment dans un environnement nouveau, mais qui est la leur.

L'équipe éducative : « Il nous faut vraiment réorganiser notre intervention auprès du public. Pour les plus en difficulté. Parmi ces jeunes, certains sont sorti du milieu scolaire avant 16ans et se retrouvent sur nos chantiers - découverte. Il y a des rencontrent qui se font avec les collègues mais qui restent sans conséquents car le personnel scolaire sont dépassés par le nombre de jeunes qui sont en échec. Il y a là un travail à faire entre tous les acteurs pour proposer à ces jeunes des alternatives comme cette immersion en tribu où ils ont un espace favorable pour reprendre goût aux apprentissages... »

La conseillère MIJ : « Le chemin pour atteindre le niveau qu'exige le milieu professionnel est encore très loin pour eux. Cependant, sur les ateliers proposés en tribu comme le graff,

la peinture, la vidéo ils ont tout de même fait des efforts point de vue intellectuel car il faut écrire, réfléchir, écouter. Le retour au quartier leur fera revenir à leur routine automatique-ment. Il nous faut donc repenser avec les éducateurs, les animateurs chantiers, les acteurs culturels Kanak pour revoir ensemble notre partenariat afin de cibler le besoin, le public concerné et les actions à mettre en place. Sinon le changement ne sera que de courte durée... »

Un parent : *« Après le chantier en tribu, je passe souvent à la maison de quartier pour discuter avec les éducateurs de l'actualité du quartier. On a une autre version de la profession des éducateurs de ce que l'on peut penser d'eux habituellement. C'est à dire un agent de la Mairie. C'est une bonne chose pour nous de converser avec eux car on peut discuter des problèmes de notre enfant même des difficultés que l'on rencontre nous parent. Ils sont là pour aussi et on ne savait pas... »*

Un jeune : *« ...Il y a eu quelque rappel au cadre au début par rapport à notre consommation d'alcool sur le site. Mais on était tellement content d'être là haut qu'on a voulu fêter ça. Après on s'est vite remis au règlement et profité au maximum du séjour. Du coup pour le reste de notre séjour on a passé pratiquement nos soirées en compagnie des habitants de la tribu. Ici c'est tout le monde ensemble tous les jours pas comme au quartier c'est chacun pour soi et dieu pour tous. Ce qui m'a marqué c'est que cette tribu a vécu dans son histoire des périodes très dures et tragiques durant les événements et les habitants n'ont pas un fort sentiment de révolte par rapport à ça. Ils savent que c'est leur histoire et qu'il faut avancer avec. Nous au quartier, on est encore plus révolté que les gens d'ici alors qu'on ne connaît pas vraiment ce qui s'est passé... »*

1.2.3. LA PLACE DE L'ACTION – ÉDUCATIVE DANS LES CHANTIERS.

• LA PLACE DE L'ACTION – ÉDUCATIVE DANS LE CHANTIER – URBAIN.

Pour l'équipe du pôle insertion - logistique, il y a une volonté d'inscrire l'action éducative dans la mise en œuvre des chantiers - découverte mais il est encore prématuré d'évaluer la part que doivent assumer les éducateurs. En effet, pour le moment, le rôle des éducateurs consiste principalement à fournir les noms des jeunes susceptibles de participer au

chantier et à intervenir en cas de situations de conflits pour contenir les tensions et éviter les dérapages.

Pour l'équipe éducative, à ce stade du processus d'insertion, il est encore difficile d'évaluer la capacité de passage vers l'autonomie des jeunes. Le mouvement qui les y conduit passant, on le constate à écouter leurs propos, par un discours dont bien souvent les significations dépassent les intentions de ceux qui les tiennent. Le manque de visibilité des missions éducatives génère des incompréhensions sur le travail éducatif.

Cependant, malgré les soucis d'organisation l'équipe éducative s'est adaptée du mieux qu'elle le pouvait. Pour les interrogés, tant que l'action éducative ne prend pas en compte le volet culturel, les problèmes de fonctionnement sont identiques à ceux de la métropole. Tous les indicateurs statistiques de l'Insee le montrent, ces jeunes Kanak sont majoritairement touchés par les problématiques de logement, de population carcérale, de délinquance, d'échec scolaire, etc. Il est possible d'en inférer l'importance du facteur culturel, élément déterminant pour repenser et refonder de manière efficiente le chantier. Actuellement, c'est la méconnaissance de cet aspect culturel qui domine le tableau.

L'équipe éducative : « ... Notre positionnement dans ce chantier est une bonne chose pour harmoniser les pratiques. Cependant, l'action éducative de la prévention spécialisée est inadéquate avec les finalités du chantier. Nous, on a besoin de temps, d'espace, d'intimité, d'aller dans le milieu de vie de ces jeunes.... »

Partenaire MIJ : « ...Sans les éducateurs ce chantier se serait très mal passé et on aurait encore perdu ces jeunes. Le dialogue avec les jeunes facilite le rapport avec nous les partenaires... »

Un agent du pôle insertion - logistique « ...Ce sont les éducateurs qui doivent nous fournir l'effectif des jeunes et en cas de situation conflictuelle ils interviennent. Nous constatons que les équipes nous font davantage confiance sur la qualité d'accompagnement des jeunes pendant les chantiers. Bien que travaillant et réfléchissant en équipe (pôle insertion – logistique et pôle prévention) toutes ces innovations se confrontent encore à des résistances au changement. Résistances qui auront certainement disparu d'elles-mêmes courant 2017... »

Un jeune : « ...Il faut plus de respect quant à nos attentes, nos choix. Ces chantiers doivent s'adapter à notre parcours de vie, à notre culture. Il faudrait réaliser des chantiers en dehors du quartier, à la tribu, avec plus de temps... »

- **LA PLACE DE L'ACTION – ÉDUCATIVE DANS LE CHANTIER – TRIBAL**

On constate que le fait une action en tribu en dehors du quartier proposé permet de créer des passerelles reliant les problématiques des jeunes aux structures les plus à même de les aider à ce moment précis de leur vie. L'équipe éducative exprime l'importance du cadre tribal : beaucoup plus souple, adapté et moins rigide (différent de notre chantier « découverte »). C'est un cadre dont il faut s'appuyer pour créer un inventaire d'outils et des interlocuteurs faisant évoluer les pratiques professionnelles. Les premiers résultats (retours de bilan) démontrent qu'il est indispensable d'inscrire la dimension culturelle comme espace de transition dans le processus de l'insertion sociale et professionnelle.

L'équipe éducative souligne l'impact de l'espace culturel sur l'action éducative. Non seulement il répond aux attentes des jeunes, mais il leur sert également d'appui, de repère pour leur construction personnelle. S'immerger dans le monde tribal et s'adapter à ces conditions permet à l'action éducative de se déplacer et d'agir en amont du parcours de chaque jeune. « *C'est aussi ça de revenir à la source* ».

En une semaine, le rapport éducateur jeune s'inscrit moins dans le rapport de force ou dans les situations conflictuelles. L'espace tribal véhicule un climat d'apaisement. Ce différent du quartier où il faut tout le temps rappeler le cadre (interdit de fumer au chantier, ne pas arriver qu'à l'heure du repas, drogue et alcool interdits etc.). Les jeunes se sentent responsables, même s'il faut un peu de temps pour se réadapter à la tribu. Cette responsabilité joue un rôle clé sur le rapport avec les adultes car ils sont impliqués comme parties prenantes de l'action éducative.

Proposer une immersion en milieu tribal c'est placer le curseur de l'action éducative au centre du lien social. La population des tribus représente le peuple autochtone de ce pays.

Il y a un lien direct et original à construire avec cette culture car la majorité des jeunes accompagnés par les équipes éducatives sont Kanak. Selon l'équipe éducative, l'espace tribal peut servir de passerelle pour l'action éducative afin de réaliser un travail articulant l'individuel, le collectif et le milieu de vie et repositionnant le jeune comme sujet central de son projet.

Un jeune « ...Au quartier, on entend beaucoup de versions sur l'histoire du pays. On éprouve de la haine envers le système colonial tous les jours. Quand on arrive ici dans les endroits où ça s'est vraiment passé mais les gens sont tranquilles, ils ne cherchent pas à crier leur souffrance et leur haine, au contraire ils acceptent et avancent avec. ».

L'animateur chantier : « ...C'étaient des enfants de la tribu qui apprenaient aux adolescents du quartier à faire la pêche, à mieux gérer les pas de danse, à conter les mythes des tribus. Au quartier ces jeunes pensent tout connaître de leur histoire mais en réalité c'est très loin pour eux ».

Acteur culturel Kanak « ...Ici à la tribu, on a une image différente de ces jeunes. Ce sont des Kanak comme nous. ça se voit dans leur attitude, ici avec nous, ils sont respectueux de la coutume, des traditions, du cadre. Le mieux pour ces jeunes c'est que leurs parents les ramènent plus souvent à la tribu ». « ...la jeunesse Kanak c'est aussi l'avenir de demain. Il faut anticiper sur des alternatives pouvant les émanciper et les inscrire comme citoyens de ce pays. La politique de la ville doit ouvrir ses portes au monde Kanak car il y a là un espace riche de travail pour apporter des réponses à cette jeunesse en marge ».

2. LES ANALYSES

Dans le cadre de ce travail d'analyse, il est essentiel d'avoir une vision globale de tous les éléments que contient ce mémoire. En Nouvelle-Calédonie, le montage juridique du pôle prévention s'inscrit dans une démarche volontariste de la municipalité depuis la mise en œuvre en août 2015 d'une toute nouvelle direction de la politique de la ville stipulant, entre

autres, de traduire les orientations définies par l'exécutif municipal en matière de proximité, de prévention, d'insertion et d'amélioration du cadre de vie des habitants au sein de la cité.

Si on se réfère au schéma organisationnel de la métropole, la prévention spécialisée doit normalement s'inscrire dans le champ des compétences de l'ASE attribuée en Nouvelle-Calédonie à la Direction Provinciale des Affaires Sanitaires et Sociales (DPASS) c'est-à-dire aux provinces. On se situe dès lors dans un cadre totalement différent de celui défini à l'origine. C'est au titre du Contrat d'Agglomération (financement des postes d'éducateurs et budget alloués aux actions du pôle) et sous l'impulsion du Conseil Local de Sécurité et de la Prévention de la Délinquance (CLSPD) que le pôle prévention et médiation sociale doit sa présence au sein de la ville de Nouméa.

Le pôle se positionne en marge par rapport aux avancées législatives des lois 2002 du 2 janvier 2002 et de la loi du 5 mars 2007 car il ne relève pas de la protection de l'enfance. Les préoccupations immédiates des élus, dans le cadre de la gestion des politiques de la ville, visent à agir contre l'insécurité. La commune est le cadre territorial où s'inscrit l'action éducative de la prévention spécialisée. Elle apporte sa connaissance des quartiers et sa lecture des problématiques de la jeunesse à travers le réseau associatif et les dispositifs de proximité pour la vie des habitants. Cependant, la légitimité de la prévention spécialisée au sein de la municipalité perd de son sens car son action à visée éducative se déplace de plus en plus vers la prévention de la délinquance. La déontologie comme l'identité professionnelle des éducateurs de terrain sont infléchies par les nouvelles exigences de la politique de la ville en matière de sécurité.

2.1. L'ACTION –ÉDUCATIVE PRISE ENTRE LE MARTEUA ET L'ENCLUME⁵⁴

⁵⁴ Laurent Mucchielli, « Entre politique sécuritaire et délinquance d'exclusion : le malaise de la prévention spécialisée », *Socio-logos* mis en ligne le 28 mars 2007, consulté le 11 octobre 2018. <http://journals.openedition>

Les missions de la prévention spécialisée s'amalgament avec celles de la prévention de la délinquance, celles-ci se basant sur la loi du 5 mars 2007 qui donne un pouvoir central au maire. Le montage juridique du pôle étant complexe, cette situation institue l'obligation pour l'équipe éducative de se soumettre à la fois, de par son schéma organisationnel, au cadre réglementaire de la prévention de la délinquance mais également à celui de la prévention spécialisée au vu des missions confiées par délégation administrative à l'équipe éducative.

« La pratique éducative vise, en construisant des références, des valeurs et des représentations, à organiser des conduites, à affermir des identités et de la socialité. La pratique sécuritaire vise en évitant ou en modifiant des comportements ou des représentations, à prévenir des situations, à modifier un contexte et à faire disparaître le sentiment d'insécurité... »⁵⁵.

Face aux nouveaux enjeux différents de ceux de la métropole, la réalité du public concerné et des territoires s'en trouve modifiée. Il en découle une modification de facto des missions de l'équipe éducative, plaçant ainsi la prévention spécialisée dans une situation difficile.⁵⁶ La problématique éducation - jeunesse ne peut plus, compte tenu de la modification de son cadre légal initial, être abordé avec le même degré de pertinence. Il n'y a plus de prévention spécialisée en tant que telle, mais seulement dans la mesure où elle s'intègre à un dispositif de prévention de la délinquance. Si la délinquance n'est plus prise en compte comme problème relevant d'un aspect éducatif, le dispositif initial est dénaturé. Les actions éducatives menées dans un esprit de prévention de la délinquance ne sont plus à même de constituer des projets éducatifs fiables sur le long terme selon les dires de plusieurs salariés.

⁵⁵ Pierre Andrieu, *La prévention spécialisée : enjeux actuels et stratégies d'action*, rapport du groupe de travail institutionnel sur la prévention spécialisée, janvier 2004, page 55

⁵⁶ Kokoreff Michel & Mucchielli Laurent, *Prévention spécialisée, délinquance et nécessité d'engagement*, revue Lien Social n°754 du 26 mai 2005

Le SVQ est comme tous les services s'astreignent à une culture du résultat (évaluation des dépenses publiques) sans prise en considération de l'impact que ce mode de management génère lors de son déploiement sur le terrain (frein à la créativité, au bien-être au travail etc.). Compte tenu de l'évolution actuelle des règles de comptabilité pour l'utilisation des subventions publiques, la marge de tolérance en termes d'affectation des dépenses et de dépassement budgétaire est restreinte.

Les budgets ont moins de souplesse qu'auparavant. Le SVQ saura-t-il trouver les arguments pertinents pour convaincre la mairie de l'opportunité de redistribuer le budget en faveur du développement des chantiers - découverte en milieu tribal ? C'est du moins le cap à tenir, le SVQ pouvant contribuer à ce défi et permettre par les résultats acquis d'en faire la preuve dans la pratique. En effet, le positionnement de la prévention spécialisée s'inscrit dans le cadre de la commune de Nouméa, ce qui lui assigne d'entrée des limites politiques à la mise en œuvre de ses objectifs initiaux, ici dénaturés.

Les élus ont une connaissance fine des territoires d'intervention des éducateurs de rue notamment par le biais des conseils de quartiers créés le 2 février 2002 par la loi Vaillant relative à la démocratie de proximité⁵⁷. Il sera impossible de s'inscrire dans une politique de changement si ce cadre trop étroit, sans souplesse, se maintient à long terme. Le sens de l'action éducative tend ainsi à se dénaturer. *Les difficultés sont moins d'ordre conjoncturel que structurel.*

Dans son livre, *le phénomène bureaucratique* Michel Crozier tente de comprendre les relations de pouvoir qui se développent au sein des systèmes bureaucratiques pour rendre compte du fonctionnement et des dysfonctionnements de ces derniers. L'auteur présente cette notion de pouvoir comme centrale et définit ces relations comme les éléments qui structurent une organisation. Dans un système bureaucratique où le pouvoir de l'administration exerce un contrôle permanent sur l'organisation des services, le plus important, c'est le bon fonctionnement.

⁵⁷ Vaillant Daniel, ministre de l'Intérieur du gouvernement français du 20 Août 2000 au 05 Mai 2005

« ... *Un système d'organisation bureaucratique (...) ne cède au changement que lorsqu'il a engendré des dysfonctionnements vraiment graves, (...), assez graves pour menacer la survie même de l'organisation...* »⁵⁸.

La sociologie des organisations nous enseigne que le schéma organisationnel d'un système bureaucratique produit et développe une structure pyramidale qui anticipe et influe sur les comportements des individus. Le changement interviendra sur le fond si l'organisation sociale du pays permet de dépasser l'ordre néo-colonial en intégrant toutes les différences, sans les annuler ni les lisser. Il n'y a pas lieu de faire un cloisonnement entre les données individuelles et collectives.

Le lien social entre toutes les composantes de la population en Nouvelle-Calédonie ne peut se renforcer qu'à la condition que les structures éducatives et médico-sociales prennent davantage en considération leurs systèmes de valeurs et leurs différences. Sans cette évolution l'éducateur spécialisé restera isolé pour assumer les difficultés et le désarroi des jeunes dont il assure la prise en charge. Les troubles du comportement observés ne sont bien souvent que l'expression d'une quête identitaire. L'opposition des jeunes Kanak par exemple peut être forte et contribue ainsi à freiner toutes les initiatives en leur faveur, car elles sont considérées subjectivement comme des mesures contraignantes ;

La mairie ne s'interroge pas suffisamment sur les raisons de son déficit d'image auprès des habitants des quartiers difficiles. Pour pallier ce déficit, il est donc nécessaire de l'associer et de l'impliquer, avec de vrais outils d'analyse et plus sur le terrain. Cela implique la possibilité d'une nouvelle concertation⁵⁹ en amont en vue d'un repositionnement de son discours à destination du public pour que la mairie n'apparaisse plus comme le seul décideur. *Un autre modèle de communication avec plus de démocratie de proximité est nécessaire, mais est-ce possible et sous quelles conditions ?*

⁵⁸ CROZIER Michel, (1963) Le phénomène bureaucratique, pages 257 – 259.

⁵⁹ Jacques Noyer et Bruno Raoul, « *Concertation et figures de l'habitant* » dans *le discours des projets de renouvellement urbain*, *Études de communication*, 2008, 111-130.

L'exercice est difficile. Au lieu d'interpréter les blocages qui peuvent exister en termes de résistance passive, il me semble nécessaire de s'appuyer sur les spécificités culturelles de toutes les communautés pour en faire une force d'intégration. Cette reconnaissance de l'identité culturelle⁶⁰ comme réalité objective permettrait d'obtenir de meilleurs résultats.

Un renouvellement des pratiques serait nécessaire pour intégrer ce que l'on sait déjà (les concepts forgés par les sociologues dans un contexte occidental) à ce que l'on connaît beaucoup moins, les sociétés mélanésiennes étudiées par les anthropologues. On citera l'exemple du travail de terrain de Bronislaw Malinowski aux îles Trobriand, bien connues dans la communauté scientifique pour avoir inventé la méthode dite de l'observation participante⁶¹.

Rappelons que ces jeunes s'inscrivent dans un processus de « socialisation défail-
lant »⁶² si on reprend les termes de Catherine Tourrillhes. La majorité a quitté très tôt l'école avec un très faible niveau scolaire. Sans qualifications professionnelles ni compétences, ces jeunes se retrouvent souvent très loin du monde du travail, ces situations étant souvent causées par un cumul multifactoriel de causes distinctes. Habitants dans cette cité socialement défavorisés, ils sont souvent perturbés par des histoires familiales difficiles. Ils sont aussi touchés par une situation socio-économique encore plus difficile (crise de l'emploi) et par un phénomène de déstructuration sociale (perte des repères dans un contexte de choc des cultures plus marqué que d'autres sociétés mélanésiennes).

Hormis notre accompagnement social, ces jeunes ont déjà fait l'objet d'un suivi avec les différents professionnels intervenant à la maison de quartier (MIJ, écrivain public, PMI, PJEJ...). Cependant, trouver un travail sans diplôme et sans qualification reste une réalité

⁶⁰ Mathieu Porte-Bonneville, *Identité culturelle : quelles leçons de l'anthropologie contemporaine ?*, Editions Collège International de Philosophie, 2009, p-128.

⁶¹ Bronislaw Malinowski, *Les Argonautes du Pacifique occidental* (1922). Traduction française: 1963. Paris: Éditions Gallimard.

⁶² Catherine Tourrillhes, *Construction sociale d'une jeunesse en difficulté*, revue Agora-débats/jeunesse, 2006, p 108 – p 119

difficile à gérer pour ces jeunes. À l'image d'un jeune de 22 ans, qui témoigne de sa démotivation : « *Je ne sais plus combien de fois, j'ai refait mon CV, fait de la paperasse avec la dame de la MIJ, mais au bout on revient toujours au quartier et après c'est la routine. On entend toujours parler de la politique de l'emploi local pour la jeunesse du pays mais il n'y a toujours rien pour nous...* »

On peut rencontrer en amont (faire plaisir aux parents) comme en aval (faire plaisir aux habitants du quartier) une attitude témoignant d'un investissement affectif important mais qui tend à évacuer les critères éducatifs à l'origine de ces initiatives. Il ne s'agit pas « de faire plaisir » mais de répondre à un besoin civique dans un contexte de travail. Le profil des jeunes concernés montre que l'encadrement éducatif professionnel est justifié mais que le support (chantiers - découverte) reste encore partiellement inadapté s'il n'implique pas toutes les personnes concernées dans sa mise en œuvre : parent, service éducatif et bénéficiaire.

Sur le terrain le lien jeunes - éducateurs reste efficient mais le SVQ n'inscrit pas suffisamment cette dynamique dans sa finalité. La fonction éducative constitue le facteur essentiel, mais il est actuellement sans véritable lien avec les autres facteurs, faute d'une inscription réelle dans son véritable champ de compétences.

La problématique à dégager de cette expérience et des items traités permet de réunir un faisceau convergent d'indices confirmant le caractère structurel du problème. C'est en ce sens qu'un réajustement s'impose pour intégrer les facteurs implicites : les jeunes expriment par leurs propos un malaise difficile à comprendre de l'extérieur, faute de savoir trouver les mots pour l'exprimer. D'où la nécessité d'une médiation pour faciliter l'expression et faire passer le message...

Un déficit de lisibilité de l'action s'avère manifeste tant au niveau des acteurs (jeunes) que des bénéficiaires (habitants des quartiers). L'inadéquation entre la fin et les moyens est évidente. Il convient d'y remédier avec plus de pertinence quant aux buts, aux moyens et aux

supports utilisés. Il est nécessaire de mieux élaborer le travail de médiation⁶³ entre les jeunes et les travailleurs sociaux. L'expérience reste cependant positive en ce sens qu'elle met bien en évidence l'impact persistant du contexte urbain et historique de l'action.

Une remise à plat et une élaboration communes avec l'administration municipale reste cependant nécessaire pour pallier à ce déficit de communication. En ce sens, il me semble que l'action d'encadrement éducatif doit être requalifié pour l'adapter aux changements en cours sinon elle risque de déplacer sa zone de compétence dans un champ pour une large part extérieur à sa fonction (créer du lien social).

À la lecture des résultats, la qualité du travail des jeunes s'avère bien appréciée par les habitants malgré une concertation préalable insuffisante. En fait, ils acceptent le principe de ces initiatives mais se montrent critiques vis-à-vis de l'encadrement éducatif. A la démotivation des jeunes répond le faible engagement civique de la population. Cette situation accentue la méconnaissance du sens de la mission des professionnels (pôle insertion, animateurs chantiers et leurs partenaires, mission insertion jeunes - MIJ, écrivains publics, agents des maisons de quartiers...) et génère, faute d'un temps suffisant d'élaboration, un déficit de compréhension du sens de l'action.

Le pôle insertion - logistique estime que les ateliers proposés sont considérés comme de l'art urbain adapté pour les jeunes de la ville. Il doit, en conséquence, s'attacher à exploiter ce point positif en s'en saisissant comme d'une opportunité pour modifier son style de communication et son interlocution avec les jeunes.

Pour cela, il faudrait infléchir le choix des supports et des thèmes en direction des valeurs et des traditions de la culture d'origine : danses, chants, contes et légendes, activités éditoriales et culturelles. La culture ainsi redéfinie ne serait plus seulement "exotique " ou "

⁶³ Séverine Fontaine & Eric Marlière, *La médiation de rue comme régulation des désordres urbains*, Pensée plurielle, 2011, p-138.

folklorique " mais deviendrait un vecteur efficient rétablissant une continuité non antagoniste entre passé, présent et avenir partagé.

Dans les éléments d'observation rapportés plus haut et les retours des entretiens nous pouvons constater la perte des repères qui les lient à leurs origines ancestrales. Cette perte des origines restreint l'espace psychique propre à chacun. L'identification de ce problème est cruciale car il borde le cadre de la recherche à mener pour ces jeunes Kanak en perte de repères identitaires dans le tissu urbain. Soit ils s'enfoncent dans une attitude confuse et négative par rapport à ce qu'il reste de leur identité, soit ils font un « pas de côté » et rencontrent l'espace culturel de la tribu, comme « lieu » manquant à leur parcours de vie.

2.2. L'ACTION – ÉDUCATIVE ET INTERCULTURALITÉ

Le chantier - découverte tribal offre une situation d'immersion culturelle en milieu traditionnel. Il ouvre une possibilité de transmission intergénérationnelle⁶⁴. L'enjeu est la rencontre des jeunes avec les valeurs symboliques fondamentales et le désir de les transmettre de la part de la tribu. L'héritage de la tradition étant tombé en déshérence, les jeunes l'avaient oublié et ne s'en réclamaient plus. Cette initiative permet la rencontre avec cet « oubli »⁶⁵ qui n'attendait qu'elle pour faire son retour, car sa trace est demeurée inscrite, en attendant d'être réactivé. Or cette dimension est en permanence censurée et c'est cet oubli de la tradition qui pose question.

Cette dimension ne minimise en rien, au contraire, la nécessité pour ces jeunes de s'inscrire dans le tissu socio-économique, mais elle en est la condition. L'expérience de ces chantiers et de leurs aléas permet d'objectiver le processus délicat *d'historicisation*⁶⁶ en cours, mais insuffisamment abouti, concernant la capacité des jeunes à s'inscrire dans un

⁶⁴ Nadia Belkaïd & Zohra Guerraoui, *la transmission culturelle*, revue EMPAN, 2003, p-160

⁶⁵ Alban Bensa & Eric Wittersheim, Nationalisme et interdépendance: la pensée de Jean Marie Tjibaou, revue tour du monde, 1997

⁶⁶ Jocelyn Létourneau, « Transmettre la culture comme mémoire et identité : au cœur du débat sur l'éducation historique des jeunes québécois », *Revue française de pédagogie*, 165 | 2008, 43-54.

processus d'insertion. La nouvelle société calédonienne doit pouvoir intégrer davantage son histoire pour permettre la mise en œuvre d'actions transitionnelles mettant en continuité le passé et le présent pour améliorer la qualité du service rendu.

L'ancestral fait alors retour dans l'usage d'une parole oubliée, mais qui insiste pour être prononcé. Nous pensons, en ce sens, être en voie d'y parvenir. Comme le dit le poète Antonio Machado, « il n'y a pas de chemin, le chemin se fait en marchant »⁶⁷. Ici le chemin « oublié » est celui de la parole, telle qu'elle est comprise par un peuple de tradition orale, à condition qu'elle surgisse sans être plaqué sous un prétexte culturel mais qu'elle chemine d'elle-même du fait de la rencontre.

Le pari que nous faisons est que cette rencontre, avec ce que recèle la parole des anciens, puisse encore avoir lieu et trouve ses destinataires. Nous faisons aussi le pari que la redécouverte du mode de vie ancestral et l'attention à la sagesse des anciens accompagnent positivement ces jeunes lors de leur parcours de vie. Il faut garder à l'esprit que la tradition canaque a été perdue ou oubliée dans le présent de ces jeunes « errants »⁶⁸ sans feu ni lieu, perdu dans la ville, souvent sous l'emprise de l'alcool et des stupéfiants, dans un état de santé physique et psychique précaire.

Le chantier - découverte en milieu tribal comme « initiative de terrain » proposerait donc un parcours de découverte à ces jeunes « oubliés de l'histoire Kanak » quand leur retour s'effectue dans la tribu. La faculté de s'exprimer positivement devient, pendant ces séjours de rupture par rapport à leur condition « d'enfants perdus ou en perdition (dangers liés à la drogue ou aux addictions) »⁶⁹, une possibilité d'exprimer ce qui les emprisonne dans cette misère. Le SVQ ne peut être le lieu du « non - sens » qui ne leur permet pas vraiment

⁶⁷ Antonio Machado, *Champs de Castille*, Edition Gallimard, 1912

⁶⁸ Valérie Becquet, *les jeunes « vulnérables » : essai de définition*, Revue Agora-débats/Jeunesse, édition Harmattan, 2012, p 51-64.

⁶⁹ Georges Jousse, « *Jeunes en perdition* », Ecole, éducation, jeunesse, Ceras - revue *Projet*. URL : <http://www.ceras-projet.com/index.php?id=272>.

d'exister, malgré ses chantiers - découverte. Après une semaine passée en milieu tribal un changement significatif est intervenu quant à la tenue vestimentaire, au rapport au cadre, au langage, à l'autonomie.

Dans les sociétés mélanésiennes, le rôle des familles, clans, chefferies et Conseils des Anciens est d'une très grande importance dans la vie sociale, y compris pour la jeunesse, comme instance d'autorité mais aussi de médiation. Il n'est bien sûr pas question de transposer mécaniquement ce mode d'organisation sociale dans le cadre d'une ville moderne. Cependant, ce système de valeurs et de références reste indépassable dans l'esprit des Kanak et pourrait être intégré harmonieusement, selon des modalités qui restent à définir, dans l'action éducative, en lien dynamique avec les méthodes qui ont fait leurs preuves dans d'autres contextes (disciplines scientifiques modernes).

L'exemple des travaux des anthropologues dans les sociétés mélanésiennes démontre amplement qu'il peut y avoir un terrain de rencontre fructueux entre le plus traditionnel et le plus moderne (exemple de l'observation participante, telle qu'elle a été théorisée et mise en pratique par Bronislaw Malinowski). Cette démarche pourrait être transposée dans le contexte métropolitain avec certaines communautés issues de l'immigration.

Sans ce correctif et cette distanciation, la solution ne saurait être que dans la reconduction d'une politique nécessairement vécue comme répressive. Cette action chantier -découverte en milieu tribal est un maillon pertinent pour une nouvelle interlocution et pour sortir des impasses cloisonnant l'action éducative. L'obstacle est moins sur le terrain que dans les représentations propres à chaque groupe. Il y manque la dimension d'immersion culturelle, voire linguistique, l'interlocution s'y limitant trop souvent à des échanges directement liés à l'exécution d'une tâche dans un espace restreint et en un temps limité, ou alors à la production d'un bien ou d'un service.

En ce sens, l'interaction est limitée, ou ne réalise quasiment jamais quelque chose au sens de susciter un désir, un « petit plus » qui fait toute la différence, celui de faire « un bout de chemin ensemble ». Le but de l'élargissement du champ d'action par le support des chantiers en milieu tribal est de sortir de l'impasse du discours routinier en termes de plaintes et d'échec. Ceci ne peut se concevoir sans un désir des accueillants qui dès lors ne sont plus

seulement des encadrants au sens du droit du travail mais des personnes mues par un désir authentique de changement.

L'exercice de la fonction éducative dans ce contexte suppose la construction d'une interface entre un modèle Kanak traditionnel et un modèle occidental moderne, surtout pour le lien entre les dimensions individuelles et collectives, étant donné le poids très fort du collectif dans les sociétés mélanésiennes. Sans cette mise en perspective, il s'avérerait difficile de repérer les déterminants actuels conditionnant l'action éducative. Il serait nécessaire de chercher des passerelles entre protagonistes et visions du monde, par-delà les confusions et méconnaissances historiques. La finalité à long terme serait d'initier un changement par la prise en compte du système de valeurs d'une société traditionnelle. Il sera difficile de mettre en œuvre ce dispositif sans établir des modalités de collaboration efficaces entre les acteurs Kanak (par exemple le Sénat Coutumier) et les travailleurs sociaux.

L'éducateur a là une fonction de passeur⁷⁰ pour que ces enfants ou jeunes adolescents apprennent de la tribu ce qu'ils ignoraient d'eux-mêmes et qui les rattachent à une lignée, à des règles de parenté, de mariage, de prohibition de l'inceste et de l'endogamie. La compréhension des rapports de l'ethnologie avec l'histoire peut redonner sens à leur histoire singulière. Aucune réforme ne saurait donner sens à cela si les conditions pour que cette rencontre inaugurale ait lieu ne sont pas remplies. En ce sens, il est nécessaire de bien préparer la mission, le terrain et les acteurs. Le principe de plaisir déplace le curseur. La notion de « dispositif » impliquant tous les acteurs concernés devrait être resserré et engagerait davantage les parents et la mairie pour redonner du sens.

Sans prétendre soutenir une thèse dans cette discipline, innover à notre modeste échelle d'action ne peut se tenter sans une référence implicite à l'avancée capitale de la dite discipline dans le champ des sciences humaines, auquel est rattachée nécessairement l'action éducative spécialisée. Cela d'autant plus qu'elle est toujours et avant tout une pratique de

⁷⁰ Jehan Waquez : <http://www.educ.be/carnets/fondamentaux/fondamentaux.pdf>.

terrain et ici son objet se resserre sur « la vie des quartiers ». Dans le cas contraire, elle risquerait de déplacer son domaine de compétence dans un champ pour une large part extérieur à sa fonction. Il s'agit de créer et susciter du lien social : sans ce lien il ne saurait y avoir de véritable champ d'intervention de la prévention spécialisée. Il s'agira aussi de redonner corps, valeur d'usage et d'échange à la parole, au sens très particulier que prend ce terme pour les sociétés de tradition orale (et plus encore pour les Kanak).

S'il n'y a pas inscription du poids de l'histoire, le refoulé fera retour avec des risques de rupture du dialogue et avec les principes mêmes de l'éthique de la profession d'éducateur. La mise en œuvre du respect de cette éthique constitue déjà comme telle une garantie contre la répétition, l'aggravation des erreurs et les incompréhensions entre professionnels. En ce sens, la prévention constitue un champ spécifique nécessitant en permanence des réajustements. Faire cela c'est se mettre dans les pas des travaux de Claude Lévi-Strauss et de l'anthropologie structurale à laquelle son nom est attaché

3. PRÉCONISATIONS.

3.1. VERS UN NOUVEAU MODE DE MANAGEMENT.

Ce mémoire s'attache à souligner la nécessité d'un repositionnement de la prévention spécialisée pour qu'elle ne soit pas hors champ et qu'elle retrouve sa place comme structure sociale et médico-sociale. Pour innover en matière de politique d'action sociale, l'enjeu crucial est d'instaurer les conditions adéquates à la création de nouveaux dispositifs plus pragmatiques. Pour être plus efficace, la prévention spécialisée sur le territoire, et peut-être aussi ailleurs, devrait se redéfinir et se repositionner, ce qui implique une ouverture historique, anthropologique et pédagogique.

Définir un champ dans la pratique socio-éducative implique de se doter d'une « praxis » à construire en commun à partir des éclairages et expertises des travailleurs sociaux sur le terrain. Il conviendra de paramétrer et de redéployer l'action éducative selon le champ que ces acteurs tenteront de circonscrire avec des constantes comme la délinquance, l'errance, la ghettoïsation, l'acculturation.

En termes de « défi social⁷¹ », l'action éducative permet, en revenant dans son contexte et dans ses fondamentaux, de relever le défi contemporain dans ses dimensions politiques, culturelles et professionnelles. En ce sens, l'implication managériale doit s'intensifier pour permettre aux équipes de terrain d'affronter les problèmes issus de la fracture sociale⁷² intercommunautaire.

Ce travail doit permettre de requalifier autrement l'action des travailleurs sociaux en prenant davantage en compte le facteur culturel dans l'action sociale. Cela aura pour conséquence de restituer à la mission de la Prévention Spécialisée sa véritable nature, Elle s'inscrira alors comme un champ d'intervention sociale à part entière intégré au secteur social et médico-social.

Les enjeux managériaux doivent cibler le recadrage du fonctionnement des interventions de l'action éducative dans le respect du cadre réglementaire des établissements sociaux et médico-sociaux. La loi 2002-2 implique un changement de paradigme. On passe de la prévention de la délinquance à une structure autonome de la Prévention Spécialisée rattachée organiquement sur le plan administratif à l'ASE. En Nouvelle-Calédonie, elle est agréée par la Direction Provinciale des Affaires Sanitaires et Sociales (DPASS).

Ce changement d'inscription organisationnelle modifiera en profondeur les conditions d'intervention des professionnels de terrain qui auront à leur disposition un projet de service, contrat de séjour ou DIPC, évaluation en continu de la démarche qualité etc. Comme en métropole, la prévention spécialisée doit permettre de procéder à un inventaire précis des problématiques des jeunes en intervenant au plus près de leur espace de vie dans le respect de leur vie privée.

⁷¹ Pascal Le Rest, *Les nouveaux enjeux de l'action sociale en milieu ouvert*, édition ères, 2009.

⁷² Robert Castel, *les métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat*, édition Fayard 1995.

3.2. REDÉFINIR L'ACTION - ÉDUCATIVE.

Il faut reconfigurer une nouvelle dimension et une nouvelle identité du travail éducatif. Il est nécessaire de l'inscrire dans une perspective de changement intégrant une réactivation des valeurs fondamentales. Il s'impose alors la recherche d'une modalité d'articulation permettant d'identifier les interlocuteurs valables pour répondre aux problématiques éducatives liées à la diversité. Cette action ne pourra pas se mettre en place sans la mise en œuvre d'une collaboration efficiente (à rechercher) entre les représentants de l'organisation traditionnelle Kanak et les acteurs de terrain que sont les éducateurs du Service Vie des Quartiers. Cela implique la capacité de déployer une équipe de contact permanente avec les autorités traditionnelles. Si ces objectifs ne peuvent être atteints l'action éducative risque de se maintenir dans une activité superficielle.

À ce stade, il s'agit de contextualiser l'ensemble de l'action éducative en fonction des différences culturelles de la société multiethnique de la Nouvelle-Calédonie pour que la fonction d'accompagnement du public concerné se fasse avec le maximum de pertinence. En ce sens, la prise en compte de la différence culturelle constitue la condition préalable et nécessaire pour éviter bien des écueils. C'est sur ce point que se situent les véritables enjeux intellectuels, ce qui renvoie encore aujourd'hui à un problème très spécifique, car cela implique une certaine façon de se vouloir citoyen de la République en Nouvelle-Calédonie.

Soit la conception rigide d'une seule catégorie de citoyens, ce qui nécessite un certain nivellement, sinon plus, des particularités culturelles propres à chaque groupe, suivant le modèle républicain classique qui reste très ancré dans les esprits de la communauté de souche européenne. Les différentes composantes ethniques et culturelles de la société calédonienne, sans cette approche différentielle, ne pourront coexister que dans un rapport d'exclusion. Il sera difficile de progresser sans les intégrer harmonieusement par la prise en compte de leurs particularités.

La dimension éducative ne peut qu'intégrer une démarche anthropologique sur des bases éthiques, avec l'assentiment de la population concernée. Elle s'initie à partir d'un travail de recherche permanent qui fait au jour le jour l'expérience de la différence et non de la similitude. Si cela ne fait plus sens pour les jeunes cela le fera encore moins pour les pouvoirs

publics. Il convient donc de tenter de créer un espace d'intervention professionnelle qui prenne en compte ces différences, sans les réduire ni les lisser à tout prix. Il faudrait intégrer ce facteur dans la société actuelle, où les contacts entre les groupes ethniques sont plus importants que par le passé. L'éducateur peut être perçu alternativement comme un agent de proximité aidant à l'insertion ou comme un auxiliaire du changement. Rien ne pourrait avancer de façon constructive si les dispositifs opérationnels sur le plan éducatif ne sont pas suffisamment pris en compte avec la détermination nécessaire et suffisante par les autorités constituées. C'est donc non seulement d'un travail d'encadrement mais aussi d'ajustement dont il s'agit. Soit s'assurer de la cohérence globale du dispositif en amont, mais aussi de son adaptation au gré des variables individuelles.

Ce qui implique de faire le lien en continu entre l'animation du partenariat de terrain par les éducateurs et la capacité de maintenir et d'élargir l'interlocution avec les bénéficiaires. Le but à atteindre est de leur permettre d'être acteurs de leurs vies et non plus de rester seulement dans la victimisation passive, la récrimination étant rarement constructive. Ce travail se déclinera sur la base de prises en charge en réseau avec divers intervenants (psychologues, psychiatres, enseignants, maîtres de stage, justice, éducateurs, acteurs coutumiers Kanak etc.). Il faudrait harmoniser ces approches pluridisciplinaires pour définir « un champ social » et les pratiques ad hoc pour y travailler en synergie et de façon complémentaire.

3.3. RENFORCER LE PARTENARIAT AVEC LES ACTEURS CULTURELS KANAK.

“ Le principe de partenariat traduit la nécessité de coordonner les interventions pour apporter une réponse globale à des problématiques d'exclusion qui sont multiformes. Il s'impose d'autant plus à la Prévention Spécialisée que l'une de ses raisons d'être est la complémentarité à l'égard d'autres dispositifs sur lesquels elle appuie son action et vis-à-vis desquels elle joue, en quelque sorte, un rôle de relais...”

Le partenariat dont il s'agit est à entendre, a minima, comme l'association d'au moins deux membres pour mener une opération ou un ensemble d'opérations communes en vue d'atteindre un objectif. Ce partenariat est appelé à prendre différentes formes et à s'attacher les contributions d'acteurs dotés de missions singulières, animé de logique ou de motivations

différentes. Il est nécessaire de définir ensemble les règles de fonctionnement qui pourront être comprises et acceptées par tous.

Il est devenu nécessaire de s'intéresser aux rapports entre le peuple Kanak et son espace naturel mais aussi à toutes les formes d'interactions avec les autres cultures et l'Etat français qui fondent l'existence de la Nouvelle-Calédonie. L'exercice est particulièrement difficile. Au lieu de contrer les mentalités des bénéficiaires, il m'a semblé au contraire nécessaire de s'appuyer sur leurs différences et d'en faire une force d'intégration. Cette culture de la différence permettrait alors d'obtenir de meilleurs résultats. Les repères culturels traditionnels Kanak en Nouvelle-Calédonie évoluent. Ces changements ont nécessité aussi la prise en compte de l'importance croissante du concept de destinée commune (depuis la fin de la période d'affrontements).

La reconnaissance de l'identité culturelle comme réalité objective permettrait d'obtenir de meilleurs résultats. La culture est non seulement un facteur - clé, un des vecteurs déterminants principaux du changement mais elle peut aussi en constituer un frein. Il s'agira pour l'équipe éducative d'accompagner cette action (vers un processus de changement) avec prudence tout en situant la dimension culturelle afin de mieux élaborer le travail de médiation entre les jeunes et les quartiers. Ces espaces de médiation devraient avoir pour socle le dialogue des différentes cultures.

L'exercice de la fonction éducative dans ce contexte suppose la construction d'une interface entre un modèle Kanak traditionnel et un modèle occidental moderne, surtout pour le lien entre les dimensions individuelles et collectives, étant donné le poids très fort du collectif dans les sociétés mélanésiennes. Sans cette mise en perspective, il s'avérerait difficile de repérer les déterminants actuels conditionnant l'action éducative.

Cette transposition nécessite une démarche d'*historicisation* de l'état de la société Kanak, compte tenu des non-dits de la période coloniale. En aucun cas, il ne s'agit de refaire l'histoire mais de la considérer comme un des facteurs incontournables pour une mise en œuvre fiable, à terme, des projets d'action éducative appropriés. Une approche variée est nécessaire pour entrer dans la modernité, les différences ne doivent plus générer de « fondamentalisme » intransigeant et stérile qui appauvrit le capital intellectuel pourtant riche de sa

diversité. En conséquence, nous proposons d'ouvrir des espaces partenariaux avec les acteurs de la société Kanak tout en y associant les bénéficiaires (et leurs familles) pour rendre l'action éducative cohérente.

Compte tenu du contexte sociopolitique spécifique de la Nouvelle-Calédonie, actuellement à un tournant majeur de son histoire, l'équipe éducative sera nécessairement impliquée pour permettre une meilleure lisibilité de ses actions à dimension culturelle. Ces actions pourraient inscrire les jeunes dans une dynamique efficiente avec les représentants de la culture Kanak, culture avec laquelle ils n'ont pas pu assurer suffisamment d'ancrage. Un mode de management participatif s'imposera pour gagner la confiance des protagonistes et constituer un espace de transition entre les cultures, la ville moderne et la tribu, pour atténuer les difficultés liées au choc des cultures.

En effet, la confiance et le respect mutuels qui s'inscrivent au centre de la relation éducative avec les bénéficiaires devront aussi s'inscrire dans l'esprit du partenariat. L'équipe éducative du service ne peut logiquement qu'être appelé à concrétiser cette réflexion de façon à créer plus de synergie dans l'intérêt des missions qui lui sont confiées comme dans celui des bénéficiaires. L'essentiel est de recréer du lien social en s'efforçant de mettre le contenu de l'action éducative en cohérence, et en adéquation avec le parcours de chaque bénéficiaire.

Cette démarche associera une approche réflexive favorisant le lien entre la culture Kanak et le travail de rue, le mode de coopération partenariale, les possibilités de rencontres avec les jeunes, les objectifs du projet, les indicateurs et les critères d'évaluation ainsi que les moyens humains, matériels et financiers pouvant être mobilisés. Une fois cette réflexion validée par la direction, il restera à constituer un groupe de travail associant dans un premier temps les acteurs coutumiers Kanak (via le Sénat Coutumier), les bénéficiaires (et leurs représentants) ainsi que les éducateurs du service.

3.4. INSCRIRE L'ACTION – ÉDUCATIVE COMME MOTEUR DU DEVELOPPEMENT SOCIAL DES QUARTIERS.

L'action éducative de la Prévention spécialisée est une composante fondamentale et incontournable du développement social des quartiers promouvant surtout des actions pour les habitants (jeunes, parents, commerçants, associations...). Le public accueilli par les éducateurs présentent des difficultés d'ordre relationnelles telles que perte de dialogue, problèmes scolaires, de comportement, non-respect des règles et de l'autorité parentale. Ici la situation est d'autant plus particulière qu'il existe un contentieux entre les Kanak du quartier et l'institution mairie qu'ils qualifient d'institution coloniale de contrôle social.

Pour dépasser ces antagonismes, il faut proposer un projet de soutien aux habitants (parents, commerçants, associations etc.) afin de les sensibiliser à l'importance de leur impact éducatif sur les parcours des jeunes. Il est de toute première importance de s'assurer de leur confiance pour qu'ils s'impliquent sans contrainte dans l'ensemble des actions proposées par le service pour leurs enfants et qu'ils puissent ainsi se montrer plus confiants dans leur capacité d'accompagnement au quotidien.

Il s'agit de s'appuyer sur l'existant (les politiques publiques, les réseaux d'écoutes, appui et accompagnement des parents...) afin de créer une dynamique préalable au projet commun de développement social de quartier. L'éducateur serait le référent de ce projet et veillerait à ce que le travail en amont intègre les professionnels (un représentant nommé par l'équipe), les parents, les partenaires et constitue une approche réflexive et collaborative. Durant ces rencontres, la stratégie managériale consistera à organiser une démarche participative de façon à apporter des réponses bienveillantes envers les habitants du quartier dans une optique de non-jugement. L'essentiel est de recueillir leurs expériences et leurs paroles, quelles que soient leurs origines sociales, professionnelles et culturelles, afin de les accompagner pour qu'ils se forment leurs propres pratiques et qu'ils puissent promouvoir leurs richesses culturelles. On pourra ainsi leur offrir la possibilité d'être acteurs du développement social de leur quartier.

Cette valorisation pourrait passer par la nomination de "personnes-ressources" c'est-à-dire des habitants motivés et volontaires qui seront associés à la réflexion et à l'évaluation de cette démarche. A ce stade, il semble judicieux d'opter pour une stratégie managériale suscitant et développant le travail en partenariat dans le sens où les thématiques abordées, comme la parentalité, concernent plusieurs acteurs (établissements scolaires, CCAS, PMI,

associations de parents d'élèves...) souvent confrontés à des problématiques communes. Ce travail serait l'occasion pour les acteurs de créer une synergie partenariale travaillant sur l'identification des besoins, l'élaboration de projets, le partage des cultures professionnelles, le partage des compétences et la coordination des actions communes.

La création d'un Comité de Pilotage et la définition de ses critères de représentativité sera la cheville ouvrière de ce projet. Le plus grand soin et la plus extrême vigilance devraient s'attacher à sa composition pour qu'il soit suffisamment représentatif des parties en présence. Son travail n'aura pas pour objectif de se décliner par thématiques mais plutôt de faciliter la mise en œuvre d'une action éducative permettant d'une part aux habitants du quartier d'être au plus près de leur projet et instituant d'autre part une meilleure collaboration avec les travailleurs sociaux. Ce groupe de pilotage pourrait décider lui-même des méthodes de travail à conduire sur le terrain afin d'accompagner au mieux ses projets.

♦

CONCLUSION

Dans le contexte actuel de la Nouvelle-Calédonie, il est important de regarder en arrière et de prendre en considération le poids du processus de la colonisation ainsi que des structures qui se sont enracinées à travers le temps (mairie, collectivités locales, justice, santé, éducation, police...). L'enracinement sur la longue durée de l'État métropolitain et de ses sous-ensembles a constitué l'infrastructure administrative qui a conditionné exclusivement l'évolution des politiques publiques (qui se déclinent en politiques sociales). Cette infrastructure s'est greffée sur une société multiculturelle et multilingue plus fidèle aux composantes réelles du territoire.

Du rééquilibrage mentionné dans les grandes lignes des accords de Matignon Oudinot (1988) et de Nouméa (1998) au referendum sur l'indépendance, que reste-il d'efficace d'aujourd'hui ?

Il s'agit de sortir d'une impasse pour trouver une porte, une passerelle, afin de créer un espace de transition. Cette aire transitionnelle n'appartient en propre ni à la culture occidentale, ni à la culture Kanak mais se situe à l'intersection des deux, elle définit à la fois une zone d'inclusion et d'exclusion. C'est cette condition paradoxale qui définit une particularité irréductible dès lors qu'elle est mise en évidence. Depuis les accords de Nouméa de 1998, les interrogations toujours actuelles en Nouvelle- Calédonie ont eu sur le terrain peu d'effets réels sur les façons de penser et n'ont pas beaucoup plus renforcé le lien social.

Dans le contexte de ce travail sur l'espace culturel kanak à l'heure H et au jour J du referendum d'autodétermination du 4 novembre 2018, alors qu'officiellement le monde est sorti de la décolonisation, l'intérêt est de s'interroger, sur ce qui reste actuel dans l'action éducative de la Prévention Spécialisée. Pour les jeunes Kanak « exilés » sur leur propre territoire, le plus intime devient le plus étranger, en forçant l'expression néologique on peut écrire que l'intime est devenu « extimité ». Cela au point pour ces adolescents d'en avoir « oublié » la trace. Le cœur de notre projet au sein du SVQ serait précisément de réinscrire l'action éducative, en tenant compte de cet « exil intérieur », dans sa dimension socioculturelle enracinée dans ses fondements.

CONCLUSION

Le SVQ en ce sens, loin d'être une structure éducative innovante était bien malgré lui un des facteurs de cet ordre ancien aujourd'hui théoriquement aboli. C'est pour que le remède ne soit pas pire que le mal qu'il nous semble au terme de notre expérience et de cette recherche devoir de toute urgence infléchir la position du SVQ pour lui donner une tout autre dimension. Soigner, éduquer, analyser dans un contexte politique où perdurent de nombreuses séquelles de l'esprit colonial n'équivaut pas à encourager l'adaptation des bénéficiaires à une société qui dénie leur originalité.

Dans un tel état de fait, plus que de droit, la symptomatologie (ci-dessus : addictions, comportements marginaux, violences, délinquances etc.) peut être lue comme un acte de résistance politique. Il est utile, sur ce mode-là, de mettre en exergue les difficultés actuelles des conditions du changement avec les rapports de pouvoir autrefois à l'œuvre sous la colonisation mais reconduits à l'identique et transposé, en fonction de l'évolution du contexte (mondialisation, consommation généralisée à l'aune des politiques impulsées par l'Union Européenne). Cette mise en relation fournit un appareil critique particulièrement adapté à l'évaluation des nouvelles conditions de l'aliénation, des rapports de pouvoir qui en découlent et influent sur notre relation à la jeune population concernée.

C'est là le paradoxe : les dérives de 1989, la disparition de Jean-Marie Tjibaou fait de cet assassinat un signe de désespoir et de haine contenue. Ainsi la culture, et non pas son éloignement, constitue le principe organisateur essentiel d'un retour aux fondamentaux comme facteur d'intégration des jeunes. C'est cette tentative d'occultation et l'oubli volontaire de sa transmission aux jeunes générations qui ont conduit à cette impasse. Un projet de changement qui resterait uniquement codifiable politiquement dans l'ignorance de la tradition et de ses valeurs ne pourrait que maintenir une situation d'échec.

La culture ancestrale Kanak est « en – capsulée », elle se fossilise et s'autodétruit progressivement, finissant par s'éteindre car faute de se nourrir d'apports extérieurs elle épuise ses forces de survie. C'est en ce sens que les pratiques éducatives et cliniques doivent s'employer à restaurer toute leur portée véritable en s'extrayant de leur servitude plus ou moins volontaire comme outil annexé par les politiques conservatrices de l'ancien ordre colonial. Ordre entretenu par les clivages précédemment décrits, pas toujours conscients, entre le social et le politique.

CONCLUSION

C'est pourtant ce qui a perduré pendant quelque 160 ans d'histoire coloniale sous couvert de « progrès ». C'est la base de notre recherche éducative, à partir des chantiers tribaux, pour impliquer l'égalité de toutes les cultures en présence à travers le respect des langues par exemple (32 langues vernaculaires) et des traditions orales, collectives et individuelles. Le concept universel des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 selon lequel tous les hommes sont semblables peut, si on ne lui donne pas sa portée véritable en tenant compte de la diversité des peuples et des cultures, contribuer à éradiquer la culture et l'organisation sociale du groupe le plus faible, et cela au nom de l'humanité abstraite (jacobinisme).

Pour ces jeunes, la question essentielle est non seulement de les éduquer sans les rééduquer au sens d'une idéologie humanitaire (mais ayant néanmoins des arrière-pensées politiques) mais aussi de savoir ce que les hommes en présence vont faire positivement de leurs différences en valorisant ce qu'ils ont en commun. Être des hommes singuliers reste la condition d'accès à l'universalité : sans cette nuance l'extension du concept des droits de l'homme abolirait le droit à l'expression des différences. L'abolition de la dualité universelle - particulier ne permettrait plus alors de les associer pour en maintenir et en appliquer harmonieusement les principes. Un concept n'accède en bonne logique à l'universalité que si les conditions particulières et singulières de son extension et de son application ne sont pas contradictoires. C'est à ce prix qu'il serait possible de vivre en société sans conflit excessif dans la différence et non pas dans l'indifférence au sens propre et au sens figuré.

BIBLIOGRAPHIE

- ANGLEV F., De Kanaka à Kanak : l'appropriation d'un terme générique au profit de la revendication identitaire, Revue Hermès, 2002.
- ANDRIEU Pierre , *La prévention spécialisée : enjeux actuels et stratégies d'action*, rapport du groupe de travail institutionnel sur la prévention spécialisée, janvier 2004,
- BELKAID Nadia & Zohra Guerraoui, la transmission culturelle, revue EMPAN, 2003, p-160
- BERNOUX Ph., *La sociologie des organisations*, (initiation théorique suivi de douze cas pratiques), 1985, *La sociologie du changement dans les entreprises et les organisations*, 2007.
- BENZA Alban & Eric Wittersheim, Nationalisme et interdépendance: la pensée de Jean Marie Tjibaou, revue tour du monde, 1997
- BECQUET Valerie , *les jeunes « vulnérables » : essai de définition*, Revue Agora-débats/Jeunesse, édition Harmattan, 2012
- Bolé Jacques, Jhon Ouetcho, et Christophe Sans, *Les aléas de la construction identitaire multiethnique en Nouvelle-Calédonie : Quel passé pour un avenir commun ?*, le journal de la société océanienne, édition Imprimée 2003
- BOUZIANE-LAROUCSI K., Rapport d'information sur l'avenir de la prévention spécialisée, Commission des affaires sociales, février 2017.
- BOURDIEU Pierre , *sur l'objectivation participante. Réponses à quelques objections*, actes de la recherche en sciences sociales (N°23),1978
- BOURDIEU Pierre , *La distinction. Critique sociale du jugement*, Minuit, 1979
- CAPUL & LEMAY, *De l'éducation spécialisée*, Éd. Érès, Paris, 1996.
- CASTEL R., *Les métamorphoses de la question sociale*, Éd. Fayard, Paris, 1995.
- CHAUVIÈRE M., *Trop de gestion tue le social*, Paris, Éditions La Découverte, 2007.
- CROZIER M., *Le phénomène bureaucratique*, Éd. Le Seuil, Paris, 1963.
- CROZIER M. & FRIEDBERG E., *L'acteur et le système*, Éd. du Seuil, Paris, 1977.
- DELIGNY F., *Les vagabonds efficaces et autres récits*, Éd. Dunod, Paris, 1998.
- EGLIN M., Quand la justice impose les soins, Revue Enfance et Psy n°30, 2006.
- ENSELME A., *Compléter un dispositif d'accompagnement à domicile de personnes handicapées motrices par une offre d'Habitat Service*, Mémoire de Certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale. 2007.
- FONTAINE Séverine & Eric Marlière, *La médiation de rue comme régulation des désordres urbains*, Pensée plurielle, 2011,

BIBLIOGRAPHIE

- GACOIN D., *Conduire des projets en action sociale*, Editeur Dunod, Paris, 2006.
- GEORGES Jousse, « *Jeunes en perdition* », Ecole, éducation, jeunesse, Ceras -
- GUILLAUMEY C., *Éducation et prévention spécialisée*, in La Pensée plurielle, Éd. De Boeck Supérieur, Paris, 2007.
- KAUFMANN J.-C., *L'entretien compréhensif*, Éd. Armand Colin, Paris, 2008.
- KOKOREFF Michel & Mucchielli Laurent, *Prévention spécialisée, délinquance et nécessité d'engagement*, revue Lien Social n°754 du 26 mai 2005
- Le REST Pascal, *Les nouveaux enjeux de l'action sociale en milieu ouvert*, édition ères, 2009
- LETOUMEAU Jocelyne, « Transmettre la culture comme mémoire et identité : au cœur du débat sur l'éducation historique des jeunes québécois », *Revue française de pédagogie*, 2008,
- MACHADO Antonio , *Champs de Castille*, Edition Gallimard, 1912
- MALINOSKI Bronislaw, *Les Argonautes du Pacifique occidental* (1922). Traduction française: 1963. Paris: Éditions Gallimard.
- MARWAN M., MUCCHIELLI L., *Les bandes des jeunes, des blousons noirs à nos jours*, Éd. La Découverte, 2007.
- MARX Karl & Engels, *la théorie de la lutte des classes : manifeste du parti communiste*, édition poche, 1999
- MASCLLET O., *Du « bastion » au « ghetto », le communisme municipal en butte à l'immigration*, Les actes de la recherche en sciences sociales n° 159, Septembre 2005.
- MUCCHIELLI L., *Le processus de ghettoïsation : élément d'introduction*, Journal du droit des jeunes n°266, 2007.
- MURPHY R., *Vivre à corps perdu*, Paris, Éditions Plon, 1990.
- NAEPELS Michel, *La réforme foncière et propriété dans la région d'Houailou*, édition de l'EHESS 2006
- Noyer Jacques et Bruno Raoul, « *Concertation et figures de l'habitant* » dans *le discours des projets de renouvellement urbain*, *Études de communication*, 2008
- PENVEN A., *Ville et coopération sociale*, Paris, Éd. L'Harmattan, 2010.
- PEYRE V., TETARD F., *Des éducateurs de la rue. Histoire de la prévention spécialisée*, Éd. La Découverte, Paris, 2006.
- PORTE - BONNEVILLE Mathieu, *Identité culturelle : quelles leçons de l'anthropologie contemporaine ?*, Editions Collège International de Philosophie, 2009,.
- RIS Catherine, *les inégalités ethniques dans l'accès à l'emploi en Nouvelle Calédonie*, revue économie et statistique 2013
- ROUZEL J., *L'acte éducatif*, Éd. Erès, 2010.
- STRAUSS A.-L., *La Trame de la négociation*, Paris, Éd. L'Harmattan, 1999.
- TESLIN D., *Les régies de quartiers et les régies de territoire*, revue POUR n°208, Éd. GREP, 2011.

BIBLIOGRAPHIE

- TOURRIHES Catherine, *Construction sociale d'une jeunesse en difficulté*, revue Agora-débats/jeunesse, 2006,
- VAILLANT Daniel, ministre de l'Intérieur du gouvernement français du 20 Août 2000 au 05 Mai 2005
- WAQUEZ Jehan : <http://www.educ.be/carnets/fondamentaux/fondamentaux.pdf>
- WEBER Max, *Economie et Société*, édition university of california presse, 1921
- WEICK K.-E., *Sensmaking in Organizations*, Thousand Oack (CA), Sage, 1995.

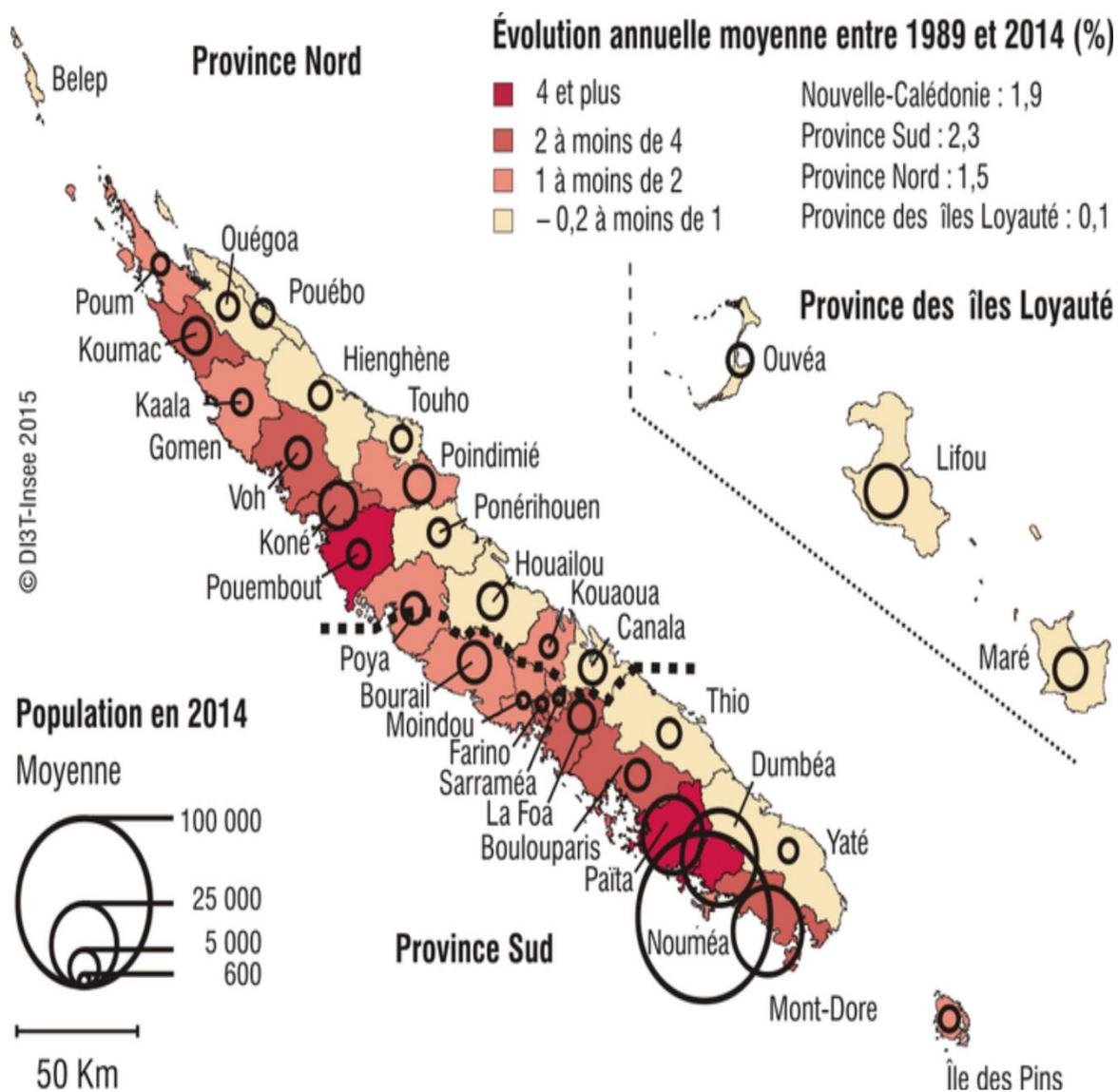


ANNEXES

- Annexe 1 Évolution de la population calédonienne de 1989 à 2014
- Annexe 2 Nouvel Organigramme du SVQ
- Annexe 3 Fiche de poste des éducateurs spécialisés
- Annexe 4 Solde migratoire interne et externe de 2004 à 2014
- Annexe 5 Évolution des chiffres de la délinquance de 2006 à 2016
- Annexe 6 Des chiffres de l'échec scolaire en Nouvelle-Calédonie
- Annexe 7.....Évolution du chômage en Nouvelle-Calédonie
- Annexe 8.....Le mythe de Téa Kanaké en Nouvelle – Calédonie
- Annexe 9.....Schéma organisationnel de la société Kanak
- Annexe 10.Une grille d'analyse : participation des acteurs chantier urbain
- Annexe 11.....Fiche de suivi – jeune chantier urbain
- Annexe 12.....Une grille d'analyse : participations des acteurs chantier tribal
- Annexe 13.....Fiche de suivi – jeune chantier tribal
- Annexe 14.....Analyses des entretiens chantiers urbain
- Annexe 15..... Analyse des entretiens chantier tribal

Annexe 1

ÉVOLUTION DE LA POPULATION CALÉDONNIENNE DE 2009 À 2014



Annexe 3

FICHE DE POSTE DES ÉDUCATEURS SPÉCIALISÉE

<p><u>SERVICE</u> Service Vie des Quartiers</p> <p>LOCALISATION Annexe de la Mairie</p> <p>SECTION Prévention</p>
<p><u>TITRE DU POSTE</u> Éducateur de quartier</p>
<p><u>QUALIFICATION DU POSTE</u></p> <p>FORMATION REQUISE</p> <p>NIVEAU MINIMUM BAC + 3 : Éducateur spécialisé en milieu ouvert</p> <p>SPECIALITE Éducateur spécialisé</p> <p>GRADE Catégorie B+</p>
<p><u>RESPONSABLE</u> Adjoint au Chef de la section Prévention</p>
<p><u>MISSION</u> Prévenir la délinquance sur les quartiers en contribuant à l'insertion sociale et économique du public jeune en situation d'exclusion.</p>
<p><u>TÂCHES PRINCIPALES</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Repérer sur les quartiers les individus et/ou groupes d'individus en situation d'exclusion sociale, économique et professionnelle, pour une évaluation des dysfonctionnements.• Connaître son public et se faire connaître de lui.• Programmer, réaliser dans les quartiers, en concertation avec les équipes municipales, les partenaires, des actions cohérentes de prévention.• Amener et accompagner les individus ou groupes d'individus à se positionner vis-à-vis de leur entourage, de leur quartier, de la société.
<p>TITULAIRE</p>
<p>GRADE</p>
<p><u>FORMATION</u></p> <p>NIVEAU</p> <p>SPÉCIALITÉ</p>
<p><u>DIPLÔMES</u></p>

Annexe 4

SOLDE MIGRATOIRE INTRNE ET EXTERNE DE 2004 À 2014 (INSEE)

Solde migratoire interne et arrivées externes par région entre 2004 et 2014

	Solde migratoire interne		Arrivées externes	
	2004-2009	2009-2014	2004-2009	2009-2014
Îles Loyauté	-1 697	-454	239	338
Nord-Est	-1 155	-826	456	531
Nord-Ouest	167	1 001	986	2 106
Sud rural	205	33	764	763
Grand-Nouméa	2 480	246	17 800	18 775
Ensemble	0	0	20 245	22 513

Note de lecture : au cours de la période 2004-2009, 239 personnes n'habitant pas en Nouvelle-Calédonie sont venues s'installer dans les îles Loyauté. Au cours de la même période, les îles Loyauté ont perdu 1 697 habitants (arrivées depuis une autre province - départs pour une autre province de Nouvelle-Calédonie).

Annexe 5

ÉVOLUTION DES CHIFFRES DE LA DÉLINQUANCE DE 2006 À 2016

Années	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Délinquance générale	9113	8771	8517	8241	9078	9270	8167	8365	7381	8880	9133
Évolution		-3,75	- 2,90	- 3,24	+10,1	+2,12	- 11,9	+2,42	-11,7	+20,3	+2,85

Evolution de la délinquance des mineurs

Au 31 décembre 2016, en matière de délinquance de voie publique 52,5% des personnes mises en causes étaient des mineurs et 27% en matière de délinquance générale. Le tableau ci-dessous, permet de visualiser **l'évolution du pourcentage des mineurs Mis En Cause (MEC) qui vient d'atteindre un nouveau record en 2016 avec 27%** et très largement au-dessus du niveau métropolitain moyen **de 18%**.

Année	2011	2012	2013	2014	2015	2016
% mineurs Mis en Cause	24	23	24	22	26	27
% mineurs MEC en DVP	34	37	41	38	44	52

Annexe 6

DES CHIFFRES DE L'ÉCHEC SCOLAIRE EN NOUVELLE – CALÉDONIE

Malgré l'absence de statistiques officielles, anomalie que l'UGPE (union des groupements des parents d'élèves) dénonce, il est relativement facile de se rendre compte de l'ampleur des dégâts : **Massivité de l'échec scolaire :**

1. Environ 5 500 élèves rentrent en 6^o chaque année,
2. 4 ans plus tard, ils sont encore 4 500 à s'inscrire aux épreuves du brevet des collèges et près de 400 au Certificat de Formation Générale (CFG pour les élèves qui ont suivi le cursus des 3^o d'insertion).

Cette année, seulement 4100 se sont présentés aux épreuves finales... Où sont passés les 400 autres qui s'étaient inscrits ??? Parmi eux seuls 3 100 ont réussi leur brevet des collèges. Trois ans plus tard, à l'issue de l'année de terminale, on ne retrouvera qu'environ 2 150 bacheliers (871 en séries générales, 624 en séries technologiques et 660 en professionnel). En 7 ans de cursus scolaire ce sont près de 3 400 élèves qui auront dû revoir leurs ambitions et celles de leurs parents à la baisse sur les 5 500 qui étaient rentrés en sixième. Pour se rendre compte de la nature discriminatoire de cet échec scolaire il ne nous reste qu'à éplucher les listes d'élèves des classes, séries par séries, examen par examen. Les noms de familles étant suffisamment marqués l'on parvient ainsi à plusieurs, à cerner les origines culturelles de la grande majorité des admis aux examens. L'on se rend compte ainsi que les diplômés les moins valorisés sur le marché du travail et de la formation comme **le CFG** est quasiment « réservé » aux kanak et aux océaniens. Ainsi sur 382 admis en 2009 **330 sont d'origine kanak et océanienne, soit 87 % et 52, 13 %** d'origine « européenne » (en fait des noms de familles calédoniennes, souvent métissées).

3. **Le CAP**, les proportions évoluent peu : 100 européens parmi 631 admis 16 % d'Européens contre 84 % de Kanak et d'Océaniens,
4. **En BEP, en 2009, 203 Européens soit 21 % des 960 admis contre 79 % pour les Kanak et Océaniens.**

Annexe 7

ÉVOLUTION DU TAUX DE CHÔMAGE EN NOUVELLE – CALÉDONIE

En 2017, 113 400 personnes occupent un emploi, salarié ou non. La population active constituée des actifs occupés et des chômeurs - représente deux tiers de la population calédonienne en âge de travailler (15 ans – 64 ans). La Nouvelle-Calédonie sort d'une période d'activité économique soutenue. Le taux d'activité présente néanmoins encore 5 points d'écart avec le taux France entière.

En Nouvelle-Calédonie en 2017, 113 400 personnes occupent un emploi soit 60 % des personnes de 15 ans ou plus. Huit emplois sur dix sont des emplois salariés, dont la plupart sont pérennes (contrat à durée indéterminée). Le taux de chômage, mesuré pour la première fois en Nouvelle-Calédonie selon la définition du bureau international du travail (BIT), s'élève à 11,6 % ; il concerne 14 900 personnes. En ajoutant à la population des chômeurs celle des inactifs au sens du BIT qui déclarent aussi souhaiter un emploi, 28 000 personnes en âge de travailler sont ainsi en marge du marché du travail en 2017. (Enquête INSEE)



SOURCE: TRADINGECONOMICS.COM | ISEE, NEW CALEDONIA



Annexe 8

LE MYTHE DE TÉÂ KANAKÉ

A l'aube du monde, la lune dépose sa dent sur un rocher qui émerge de l'océan des origines. Sous l'effet de ses rayons, la dent se décompose. Apparaissent alors les premiers êtres vivants. Ceux qui restent sur le rocher se transforment en lézard, ceux qui glissent dans l'eau deviennent anguilles et serpents. De ces êtres primordiaux naît Téâ Kanaké.

Né ignorant de tout, Téâ Kanaké demande aux esprits de lui transmettre ce qu'il doit savoir pour vivre sur terre : les magies des pierres et des herbes, la travail des champs, la connaissance des plantes. Alors il cultive les ignames et fait pousser les taros, il plante les coleus, qui, depuis ce temps, protège les jardins. La poule sultane est le symbole de l'abondance des cultures. Sa plume blanche qui s'agite est le signe du secret de la nature.

Les esprits apprennent à Téâ Kanaké la vie en société, il échange donc les premières ignames et construit sa case. Il plante le pin colonnaire qui délimite les lieux sacrés et tabous et dit la première parole. Afin de tout savoir sur la vie des hommes, Téâ Kanaké décide de connaître la mort, il entre dans le banian qui est le corps des esprits. Par ses racines qui pénètrent aux pays souterrains, il visite le pays des morts et , en ce ventre maternel, il se transforme.

Aujourd'hui existe dans de nombreux endroits où le lézard peut être le messager de la mort, il vit dans les cimetières et, est "preneur de vie". Il est, dans ce cas, contraire de l'anguille, symbole de la naissance. Comme les rejets qui renaissent d'un tronc coupé, Téâ Kanaké, porteur de la continuité de la parole, traverse la roche percée, symbole de la renaissance. Le serpent, spécialement le tricot rayé, est l'image du défunt qui veut rejoindre le monde des vivants, il sort de la mer et laisse sa peau sur la plage en reprenant apparence humaine.

Annexe 9

SCHÉMA DE LA STRUCTURE TRADITIONNELLE KANAK

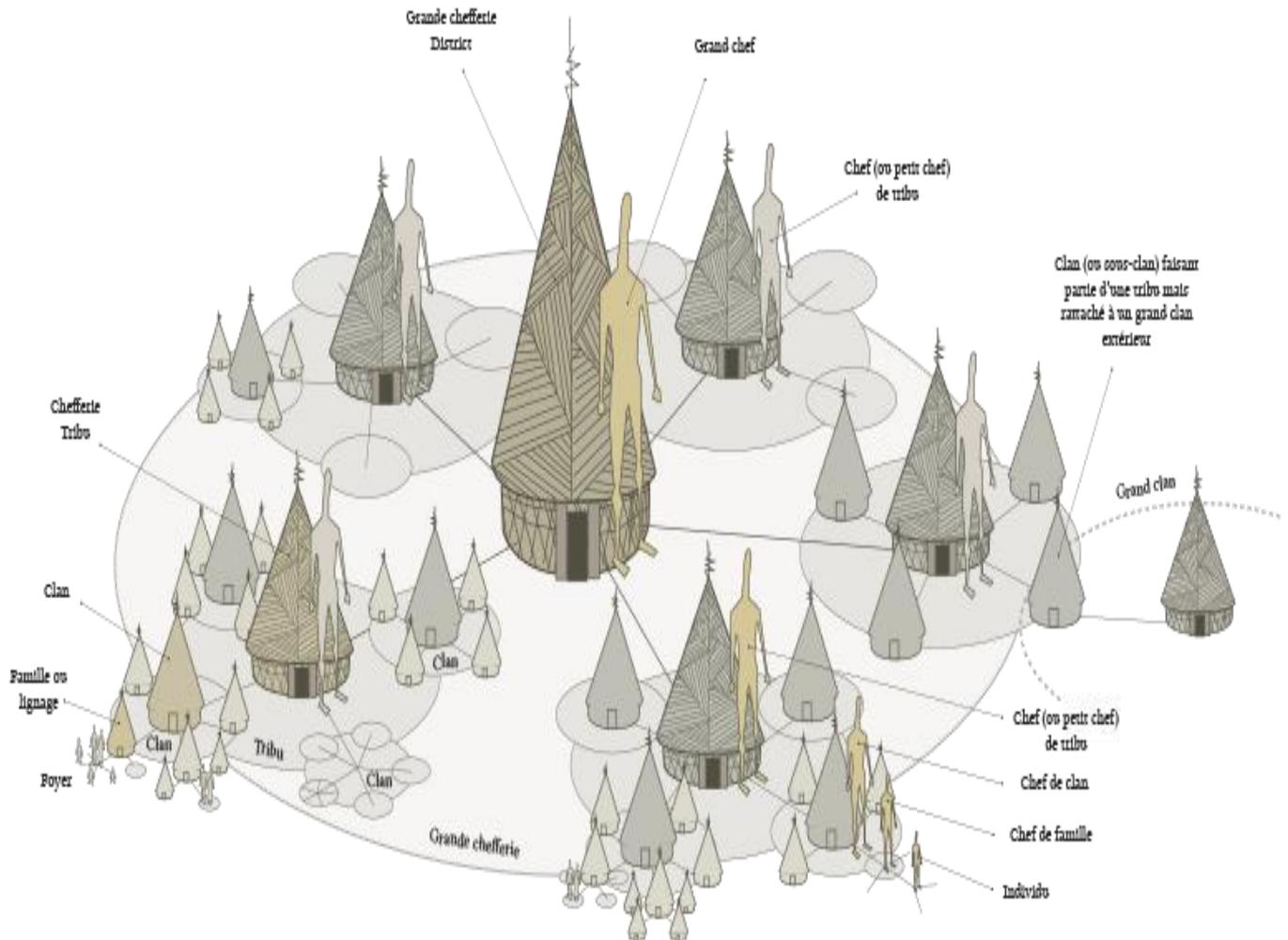


Schéma de principe de la structure coutumière radioconcentrique.

Elle comprend au centre la grande chefferie et le Grand chef, puis en allant vers la périphérie, les tribus et leur chef (ou petit chef). Chaque tribu est composée de clans ayant en leur centre un chef de clan, de groupes familiaux ou lignages et les foyers. Les grands clans peuvent se répartir sur plusieurs chefferies et comporter plusieurs sous-clans.

Annexe 10

GRILLE D'OBSERVATION CHANTIER – DÉCOUVERTE EN MILIEU URBAIN

Modalités pratiques			Les formes d'interactions			
Organisation de la réunion	Les participants	Configuration de la salle	Sujets débattus	Prise de parole	Type d'expérience partagé	Relation entre les acteurs
<p>- L'ordre du jour de la réunions est proposé par l'animateur de la réunions qui est le responsable du pôle insertion-logistique</p> <p>- Les moyens de communication et d'information sont le support informatique et papiers</p> <p>- La méthode de travail est dictée par l'animateur</p> <p>- Un compte rendu a été écrit par l'animateur et envoyé à la direction et aux participants</p>	<p>- Étaient présents dans la salle six personnes : l'animateur, le binôme d'éducateur, la responsable de la maison de quartiers et la partenaire MIJ, l'écrivain public.</p> <p>- La réunion d'information était ouverte qu'aux professionnels agissant directement sur le chantier.</p> <p>- Les habitants (dont les parents) et les jeunes étaient absents.</p> <p>- Les habitants n'ont pas été sollicités.</p> <p>- Les jeunes ont été sollicités par les éducateurs une semaine avant le lancement</p>	<p>- La réunion s'est déroulée dans l'enceinte de la maison de quartier</p> <p>- Les participants étaient placés en demi-cercle avec une place dominante de l'animateur pour présenter le chantier.</p>	<p>- Il n'y avait pas de sujet à débattre vu le caractère programmatique du chantier.</p> <p>L'animateur propose le sujet et le décline selon ses différents étapes (le nombre de jeune, le planning, le cadre...</p> <p>- Tous les points du chantiers sont abordés de façon organisée. Les points écartés sont le manque de concertation des acteurs présent dans la mise en œuvre du projet</p>	<p>- Le temps de parole est unilatérale.</p> <p>L'animateur monopolise le débat. Les questions posées aux participants sont très fermées</p> <p>- Il y a une forme de frustration chez le discours des participants : manque de concertation en amont, temps de parole limité, manque de participation à la réalisation du chantier</p>	<p>- Le binôme des éducateurs évoquent les arguments politiques</p> <p>- Les partenaires n'ont pas le choix que de suivre le programme du chantier</p> <p>- Les expertise des travailleurs sociaux ne sont pas mis en avant.</p> <p>- Non mutualisation des pratiques</p>	<p>- Les relations sont tendues entre l'animateur et les éducateurs</p> <p>- L'animateur note les questions des participants mais répond souvent à côté</p> <p>- L'absence de concertation des parents et des habitants pose problème quant à la dimension participative que prône la municipalité</p> <p>- Il n'y a pas assez d'écoute de la part de la municipalité</p>

ANNEXE 11

FICHE DE SUIVI – JEUNES CHANTIER URBAIN

	Assiduité	Ponctualité	Présentation	Rapport au cadre	Le groupe	Autonomie	Autres
A	Présent 4j/5	-Non respect des horaires -Absent le Mercredi - Absent aux RDV partenaires	-Bonnet, capuche -Manque de politesse envers les adultes du chantier	-Difficultés à intégrer les règles et les consignes Fume pendant les ateliers	-Solidarité entre jeunes -Difficultés relationnelles avec les cadres du chantier	-Peu de prise d'initiative -Difficultés d'acquisition des techniques	- c'est bien mais trop rigide - participe pour faire plaisir aux habitants du quartier
B	Présente 5j/5	-Respect des horaires du chantier, des ateliers et des rencontres avec partenaires	Tenue vestimentaire correcte mais souvent pieds nus -langage approprié	respectueuse des règles et des consignes	Bonne relation avec le groupe et les intervenants	- Autonome	Bien mais trop court - critiques les chantiers -besoin de sortir du quartier
C	Présente 5j/5	-Respect des horaires du chantier, des ateliers	-Tenue vestimentaire correcte -insultes, l	Respectueuse des règles et des consignes	Bonne relation avec le groupe et les intervenants	- volonté à prendre des initiatives malgré les difficultés	On pour être avec la bande mais pas assez réfléchi avec nous- Faire plaisir aux parents
D	Présent 3j/5	-Non respect des horaires des ateliers -Absent le Mercredi - Absent aux rencontres partenaires	-Bonnet, capuche et souvent pieds nus -Attitude Fuyant envers le cadre	Fait de son mieux même si il a des difficultés à intégrer le cadre	Excès de timidité	-Peu de prise d'initiative -Difficultés d'acquisition des techniques	- Faire plaisir aux parents - besoin de sortir du quartier

E	Présent 5j/5	- Respect des horaires et des RDV	présentation correcte	Respectueux des règles et des consignes	Bonne relation avec le groupe et les intervenants	-Autonome	C'est bon mais- critique les conditions de mise en œuvre du chantier
F	Présent 4j/5	-non respect des horaires ni des rdv	-Bonnet, capuche -Langage correct	Fume cannabis pendant le chantier	-Bonne relation avec le groupe	-Autonome	-RAS - Besoin de sortir de la mezz
G	Présent 5j/5	- Ne vient que pour l'heure du repas et café	Bonnet, capuche, pieds nus -Langage correcte	-Difficultés à intégrer les règles et les consignes	-Solidaire entre jeunes -tension avec le cadre	difficultés d'acquisition des techniques	critiques l'organisation du chantier

Annexe 12

GRILLE D'OBSERVATION DU CHANTIERTRIBAL

Modalités pratique			Les formes d'interactions			
Organisation de la réunion	Les participants	Configuration de la salle	Sujets débattus	Prise de parole	Type d'expérience partagé	Relation entre les acteur
<p>- L'ordre du jour de la réunions est proposé par l'équipe éducative</p> <p>- Les moyens de communication et d'information sont le dialogue et l'écoute entre les acteurs (projet sur support papier)</p> <p>- La méthode de travail est sur un mode participatif</p> <p>- Un compte rendu a été écrit par l'équipe éducative et envoyé à la direction du service et aux acteurs présents à la réunion</p>	<p>- Étaient présents dans la salle 10 personnes : le binôme d'éducateur, la responsable de la maison de quartiers et la partenaire MIJ, deux parents, l'agent pôle insertion-logistique, deux représentants des jeunes et un acteur de la culture Kanak</p> <p>- La réunion d'information était ouverte qu'aux professionnels et à tous les acteurs agissant sur le projet</p> <p>- Les habitants et les jeunes sont présent et ont été sollicité par l'équipe éducative et par les jeunes</p> <p>- Les jeunes sont partie prenantes du projet</p>	<p>- Une première réunion réunion s'est déroulée en tribu et une seconde à la maison de quartier</p> <p>- Les participants étaient placés en cercle de façon participatif (à la tribu comme au quartier)</p>	<p>- Plusieurs sujet ont été débattus (la jeunesse, la culture, les addictions, l'échec scolaire, les ateliers culturels etc.)</p> <p>- L'équipe éducative présente le projet et dans la foulée les participants contribuent au débats avec des sujet en lien.</p> <p>- Le débat est animé de façon a ce que tous les points du projet soient débattus ensemble</p> <p>- présentation du travail de chercheur</p>	<p>- Le temps de parole est équilibrée (tour de rôle)</p> <p>- Le débat est ouvert. Les questions posées sont ouvertes et touchent plusieurs thèmes (règlement, les ateliers, les parents etc.)</p> <p>- Les participants sont partie prenante du projet. La mairie valide le projet et fait confiance à l'équipe éducative</p>	<p>- Le binôme des éducateurs évoquent le volet culturel pour l'insertion des jeunes</p> <p>- Les partenaires partagent l'idée mais reste vigilant quant au parcours des jeunes (trop fragile pour certains)</p> <p>L'insertion devient le lien mutualisant les pratiques des pratiques</p>	<p>- Les relations entre acteurs sont paisibles</p> <p>- Les questions posées demandent réflexions et des réponses partagées</p> <p>- La présence de plusieurs acteurs du quartier influe sur une dynamique de travail en commune autour d'un même projet (développement social du quartier)</p> <p>- Le dialogue et l'écoute sont priorités</p>

ANNEXE 13 FICHE DE SUIVI - JEUNE CHANTIER TRIBAL

	Assiduité	Ponctualité	Présentation	Rapport au cadre	Le groupe	Autonomie	Autres
A	Présent 5 j/ 5	-non ponctuel le premier jour Respect des horaires tous le reste du séjour	-Bonne présentation - bonne expression orale	rappel au cadre dès les premiers jours (tabac, alcool)	-Solidarité entre jeunes -rapport correct avec les habitants de la tribu	-bonne prise d'initiative -Difficultés d'acquisition des techniques	- Félicite les éducateurs pour le projet
B	Présente 5j/5	-Respect des horaires du chantier, des ateliers et des rencontres avec partenaires	Tenue vestimentaire correcte -langage approprié	respectueuse des règles et des consignes	Bonne relation avec le groupe et les intervenants	- Autonome	- Responsable des jeunes / éducateurs Investis dans l'organisation
C	Présente 5j/5	-Respect des horaires du chantier, des ateliers	-Tenue vestimentaire correcte -insultes, l	Respectueuse des règles et des consignes	Bonne relation avec le groupe et les intervenants	- volonté à prendre des initiatives malgré les difficultés	-participe activement aux ateliers culturels
D	Présent 5j/5	-respect des horaires, des tâches du quotidien	-Bonne présentation - capuche et bonnet dans le sac	Respect du cadre malgré des rappels au cadre le premier jour (cannabis, alcool...)	Bonne relation avec tout le monde Dépasser sa timidité	-bonne prise d'initiative aux ateliers -volonté d'acquisition des techniques	- Participe aux activités de la vie tribale
E	Présent 5j/5	- Respect des horaires et des RDV	présentation correcte	Respectueux des règles et des consignes	Bonne relation avec le groupe et les intervenants	-Autonome	- prise de parole pendant les bilans
F	Présent 5j/5	-respect des horaires, des tâches du quotidien	-Langage correct	Respectueux des règles et des consignes	-Bonne relation avec le groupe	-Autonome	-RAS - Besoin de sortir du quartier
G	Présent 5j/5	- Respect des horaires, des tâches du quotidien	Bonnet, capuche, pieds nus -Langage correcte	- bonne intégration dans le groupe et dans la tribu	-Solidaire entre jeunes -bonne relation avec les intervenants	Prise d'initiative + + +	-Participe aux activités de la vie tribale

TABLEAU 1 : SYNTHÈSE DE L'ENTRETIEN AVEC L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE

	Thème 1 : 1 L'organisation du chantier	Thème 2 : Son impact sur le public	Thème 3 : La place de l'action éducatrice
Équipe éducative	<p>- Non participation de l'équipe éducative à la mise en œuvre :</p> <p>« ...on intervient par obligation sans vraiment nous concerter pour l'organisation... »</p> <p>- Décalage entre les programmes politiques de la collectivité et les missions éducatives du pôle :</p> <p>« ...c'est pas vraiment la période dont on souhaitait faire ce chantier... »</p> <p>« je fais plus un boulot de gendarme... »</p> <p>- Bon outil d'accroche avec le public et d'approche des partenaires :</p> <p>« il y a une vraie relation de confiance qui se crée avec le public et des objectifs partenariaux concrets... »</p> <p>- Les objectifs du chantier sont à redéfinir : « ...le dimension social et culturelle sont à inclure dans le processus d'insertion... »</p>	<p>- L'action éducative est incontournable car le besoin est réel :</p> <p>« ...Notre présence et notre travail de proximité dans ce chantier nourrit la relation de confiance et nous permet d'évaluer le besoin... »</p> <p>- Certaines exigences du chantier ont été source de tension et d'incompréhension pour les jeunes :</p> <p>« ...il y a eu beaucoup de tensions entre certains jeunes et les intervenants car leurs propositions n'ont pas été considérées. Leur souhait d'inscrire leurs signes identitaires à aux ateliers ont été rejetés.. »</p> <p>- Les jeunes doivent être associés dès le départ du chantier et leur nombre doit être illimité : « ... Pour l'instant la participation et l'implication des jeunes au chantier sont très limitées. Il y a forcément un effet sur leur suivi... »</p>	<p>- Le manque de visibilité des missions éducatives remet en cause la place de l'éducateur :</p> <p>« ... On était plus perçu comme régulateur et médiateur de conflits intervenant jeunes. On devait remobiliser les troupes après chaque clash. Désolé mais on est pas des boucs et émissaire... »</p> <p>- Malgré les soucis d'organisation, l'équipe éducative s'est adapté en priorisant ses missions :</p> <p>« ... Nous avons bien été claires sur nos objectifs, il ne fallait pas que le programme politique de la Mairie vienne perturber notre action... »</p> <p>- Inscrire le chantier comme outils du pôle prévention :</p> <p>« ...Le chantier doit être pensé dans une logique éducative et pour se faire il faut une participation active de l'équipe éducative à la décision... »</p>

TABLEAU 2 : SYNTHÈSES DE L'ENTRETIEN AVEC L'AGENT MIJ

	Thème 1 : l'organisation du chantier	Thème 2 : Son impact sur le public	Thème 3 : La place de l'éducateur de rue dans le chantier
Partenaire MIJ	<p>- Aucun travail de concertation avec les partenaires pour la mise en œuvre :</p> <p><i>«...J'ai été informé par la réunion d'information des éducateurs... »</i></p> <p>- Un bricolage partenariale, les objectifs partenariaux imprécis :</p> <p><i>« ...il y a eu de l'improvisation au démarrage pour définir nos objectifs pour le suivi des jeunes... »</i></p> <p>- Le chantier un bon support pour l'insertion professionnelle :</p> <p><i>«... Avec les éducateurs les jeunes sont plus disposés pour discuter de leurs projet professionnel... »</i></p> <p>- Redéfinir les missions de chacun et adapter le support aux besoins et attentes des jeunes :</p> <p><i>« ...Pour certains, ils sont encore immatures il faut les proposer autres choses... »</i></p>	<p>- Le suivi varie selon le niveau des jeunes et selon les ateliers proposés :</p> <p><i>« ...trois jeunes, dont deux filles, ont tenu leur engagement facilitant le suivi. Quant aux autres, ce chantier n'est pas adapté pour eux... »</i></p> <p>- L'insertion professionnelle source de tension :</p> <p><i>« ...Certains jeunes ne me supportent plus car faire la paperasse pour continuer à errer au quartier devient source de tension. De toute manière ils ne sont pas prêts... »</i></p> <p>Redéfinir l'insertion en intégrant la dimension socioculturelle au même niveau que l'insertion professionnelle :</p> <p><i>« ...c'est pas en restant au quartier qu'ils vont évoluer, il faut qu'il découvrent qui ils sont vraiment... »</i></p>	<p>-La confiance entre l'éducateur et les jeunes est un élément clé du suivi :</p> <p><i>« ...Sans les éducateurs ce chantier serait très mal passé et on aurait encore perdu ces jeunes. Le dialogue avec les jeunes facilite le rapport avec nous partenaires... »</i></p> <p>- Le manque de lisibilités des missions de chacun à poser problèmes tout le long du chantier :</p> <p><i>« ...Dès qu'il y a une situation de tension, des jeunes en retard ou absent au RDV c'est la faute de l'éducateur car c'est son travail de leur faire rappeler à l'ordre... »</i></p> <p>- Valoriser l'implication des éducateurs et leurs initiatives :</p> <p><i>« ...Les éducateurs sont les mieux placés pour interagir avec les jeunes... »</i></p>

TABLEAU 3 : SYNTHÈSES DE L'ENTRETIEN AVEC RESPONSABLE PÔLE INSERTION - LOGISTIQUE

	Thème 1 : l'organisation du chantier	Thème 2 : Son impact sur le public	Thème 3 : La place de l'éducateur de rue dans le chantier
Agent pôle insertion-logistique	<p>- Changement de stratégie depuis 2016 avec une nouvelle formule de chantier :</p> <p><i>« un de nos objectifs est d'offrir une plus grande qualité de travail à la fois pour les équipes mais aussi pour les jeunes... »</i></p> <p>- Chantier pré-programme qui accompagne les missions du SVQ :</p> <p><i>« Le plus important pour nous c'est de respecter notre calendrier... »</i></p> <p>- Un travail de concertation avec les éducateurs pour le choix des jeunes :</p> <p><i>« ...Ce sont les éducateurs qui doivent fournir une liste de jeunes susceptibles de suivre le chantier... »</i></p> <p>- Donner plus de couleurs au chantiers professionnelles :</p> <p><i>« Proposer une sorte de cérémonie comme thème l'échange entre acteur... »</i></p>	<p>- Bilan quantitatif rassurant :</p> <p><i>« ...Sur les 16 chantiers réalisés en 2016, 92 jeunes ont participé avec un taux d'absentéisme quasi-nul »</i></p> <p>- Nouveaux critères de sélections :</p> <p><i>« ...Mise en place d'adaptations pour permettre aux personnes à mobilité réduite ou avec des handicaps divers de participer aux chantiers.... »</i></p> <p>- Valorisation du travail des jeunes :</p> <p><i>« ...Les 7 stagiaires ont été invités à remettre leurs sculptures (réalisées lors du chantier) aux lauréats du concours inter-communal... »</i></p> <p>- Inviter les jeunes en amont du chantier :</p> <p><i>«...de rencontrer l'équipe et de découvrir la structure... »</i></p>	<p>- Une confiance grandissante des éducateurs :</p> <p><i>« ...nous constatons que les équipes nous font d'avantage confiance sur la qualité d'accompagnement des jeunes pendant les chantiers. bien que travaillées et réfléchies en équipe (Pôle Prévention et Pôle Insertion et Logistique), toutes ces innovations se confrontent encore à de petites résistances au changement, résistances qui auront certainement disparus d'elles même courant 2017, face au gain de temps et d'énergie dépensée pour chacun des acteurs et face à l'efficacité des procédures et procédés mis en place cette année... »</i></p>

TABEAU 4 : SYNTHÈSES DE L'ENTRETIEN AVEC UN PARENT 1

	Thème 1 : l'organisation du chantier	Thème 2 : Son impact sur le public	Thème 3 : La place de l'éducateur de rue dans le chantier
Parent 1	<p>- Non participation des parents au projet de leurs enfants :</p> <p>« ... Je ne suis pas au courant de ce chantier, j'ai su par le bouche à oreille. Je ne savais même pas que mon fils était inscrit.. »</p> <p>- Chantier non-adapté aux problématiques des jeunes :</p> <p>« ...Même si mon fils y est au chantier il continue à faire des bêtises avec sa bande de copain la semaine comme les week-end.. »</p> <p>- Ouvrir les chantiers à d'autres activités :</p> <p>« ...Il faut proposer des activités qui les éloignent du quartier et sur plus de temps. Pour qu'ils changent il faut les proposer soit un vrai travail soit il faut retourner à la tribu... »</p> <p>« ... Il faut passer le relais à une autre structure... »</p>	<p>- Peu d'impact sur le comportement des jeunes :</p> <p>« ...Je ne sais pas ce qu'il fait dans ce chantier mais il n'a pas perdu ces mauvaises habitudes à rentrer tard alcoolisé et je pense que c'est pareil pour le reste de la bande... »</p> <p>« ... Mercredi il est parti en ville avec deux de ces copains oubliant le chantier... »</p> <p>- Pas de changement dans le fond :</p> <p>« cela fait plus de 20 ans que je vis au quartier et c'est toujours les mêmes choses avec la Mairie. Pas de changement pas d'impact sur les jeunes ... »</p> <p>- Réfléchir ensemble pour un nouveau modèle d'accompagnement :</p> <p>« ...Pour pouvoir évaluer l'impact de ce chantier il faut inscrire les parents dans sa réalisation sinon ça ne sert à rien... »</p>	<p>- Édicateur bien identifié :</p> <p>« ... il nous parle souvent de ce qu'il fait avec son éducateur et la responsable de la maison de quartier. Son éducateur vient nous rendre visite ici à la maison et ça fait du bien de discuter avec lui... »</p> <p>- Peu de place pour l'éducateur dans le chantier :</p> <p>« Mon fils me dit qu'il s'ennuie avec les animateurs chantier et que les ateliers proposés sont nuls. Il aurait préféré des ateliers avec l'éducateur et un chantier pour sortir un peu du quartier... »</p> <p>- Mettre en place un chantier favorisant le travail éducateurs-jeunes :</p> <p>« ...c'est à l'éducateur de proposer les ateliers par rapport à la demande des jeunes... »</p>

TABLEAU 5 : SYNTHÈSES DE L'ENTRETIEN AVEC UN PARENT 2

	Thème 1 : l'organisation du chantier	Thème 2 : Son impact sur le public	Thème 3 : La place de l'éducateur de rue dans le chantier
Parent 2	<p>- Non participation des parents au projet de leurs enfants :</p> <p>« ... C'est ma fille elle-même qui m'a informé... »</p> <p>- Chantier à revoir dans ces principes :</p> <p>« ... C'est trop court et c'est pas bien réfléchi par rapport à ce que souhaite vraiment les jeunes.. »</p> <p>- Proposer des chantiers selon les niveaux de chaque jeune :</p> <p>« ... Je sais que ma fille est sérieuse, elle a déjà fait plusieurs petits boulots. L'inscrire dans un tel chantier c'est bien pour passer le temps mais il faut leur proposer des vrais stages d'insertion pour un travail. Après ce n'est pas non plus une sage ici à la maison, parfois je l'envoie un peu à la tribu pour se ressourcer... »</p>	<p>- L'impact est visible :</p> <p>« ...Ma fille a suivi le chantier dans toute sa réalisation et elle est contente. Elle est contente de faire un peu autre chose que errer en bas de l'immeuble... »</p> <p>- Un contenu source de tension :</p> <p>« Connaisant ma fille, si elle a insulté l'animateur ce n'est pas pour rien. Elle m'a dit qu'elle n'a pas aimé la façon dont les ateliers ont été animé ni les thèmes proposés pour l'atelier graff.. »</p> <p>- Réfléchir ensemble pour un nouveau modèle d'accompagnement :</p> <p>« ...Pour pouvoir évaluer l'impact de ce chantier il faut inscrire les parents dans sa réalisation sinon ça ne sert à rien... »</p>	<p>- Éducateur bien identifié :</p> <p>« ... il nous parle souvent de ce qu'il fait avec son éducateur et la responsable de la maison de quartier. Son éducateur vient nous rendre visite ici à la maison et ça fait du bien de discuter avec lui... »</p> <p>- Peu de place pour l'éducateur dans le chantier :</p> <p>« Mon fils me dit qu'il s'ennuie avec les animateurs chantier et que les ateliers proposés sont nuls. Il aurait préféré des ateliers avec l'éducateur et un chantier pour sortir un peu du quartier... »</p> <p>- Mettre en place un chantier favorisant le travail éducateurs-jeunes :</p> <p>« ...c'est à l'éducateur de proposer les ateliers par rapport à la demande des jeunes... »</p>

TABLEAU 6 : SYNTHÈSES DE L'ENTRETIEN AVEC UNE JEUNE 1

	Thème 1 : l'organisation du chantier	Thème 2 : Son impact sur le public	Thème 3 : La place de l'éducateur de rue dans le chantier
Jeune 1	<p>- Non participation des jeunes :</p> <p>« ... C'est dommage car ce n'est pas comme si c'est une nouveauté ça fait plusieurs années que ces chantiers existent et on ne participe toujours pas à sa mise en œuvre.. »</p> <p>« ...Si on organise pour eux des chantiers imposés sans leur participation ça ne marchera pas... »</p> <p>- Une organisation routinière :</p> <p>« ...C'est trop court et c'est toujours la même chose. Je suis pas surpris que certains jeunes s'en foutent un peu du cadre et des ateliers proposés. »</p> <p>- Revoir les principes de chantier en matière d'insertion:</p> <p>«... La plupart des jeunes ici au quartier emmerde le système. IL faut proposer plus d'activités en milieu tribal... »</p>	<p>- L'impact est visible mais pas pour tous:</p> <p>« ...Pour ma part j'ai essayé d'être présent toute la semaine pour répondre aux exigences du chantier car on m'a nommé comme responsable des jeunes »</p> <p>- Un contenu source de tension :</p> <p>« il y a eu des tensions survenus tout au long du chantier dû au non respect du cadre proposé, les intervenants n'ont pas suffisamment préparé pour accompagner les jeunes.</p> <p>- Réfléchir ensemble pour un nouveau modèle d'accompagnement :</p> <p>« ...Il faut laisser beaucoup plus de temps et d'espace d'expression aux jeunes, respecter leur choix... »</p>	<p>- Le travail éducatif présent:</p> <p>« ... Sans les éducateurs ce chantier serait un désastre. Cela s'est vu sur les moments où les éducateurs étaient absents c'était rapidement le foutoir ... »</p> <p>- L'éducateur n'est pas un gendarme :</p> <p>« On fait appel seulement aux éducateurs dès qu'il y a un conflit à gérer alors que ce n'est pas son travail. Il n'est pas là pour faire la police</p> <p>- Mettre en place un chantier favorisant le travail éducateurs-jeunes :</p> <p>« ...Il faut que l'éducateur soit présent tout le long du chantier car les jeunes lui font confiance. Il faut également que les ateliers proposer viennent de l'initiative des jeunes et de l'éducateur... »</p>

TABEAU 6 : SYNTHÈSES DE L'ENTRETIEN AVEC UN JEUNE 2

	Thème 1 : l'organisation du chantier	Thème 2 : Son impact sur le public	Thème 3 : La place de l'éducateur de rue dans le chantier
Jeune 2	<p>- Une participation des jeunes faussée:</p> <p>« ...On nous appel seulement pour remplir l'effectif, de plus que le nombre est limité. On est nombreux à errer au quartier et tout le monde n'a pas sa place. On n'est obligé de faire des sacrifice...»</p> <p>- Une mauvaise organisation:</p> <p>« ...Tout ce qui est proposé dans ce chantier nous est imposé. On est peu les esclaves de ces projets insertions... »</p> <p>- Revoir les principes de chantier en matière d'insertion:</p> <p>«... Il faut plus de respect quant aux choix des jeunes. Ces chantiers doivent être adapté à notre contexte, à notre culture. Il faudrait plus de chantier mais hors quartier avec plus de temps »</p>	<p>- L'impact faussé:</p> <p>« ...C'est difficile pour moi de dire qu'il y a eu effet car j'ai participé pour faire plaisir aux parents, aux habitants du quartier mais pas vraiment à moi»</p> <p>- Un contenu source de tension :</p> <p>« Non seulement on avait un cadre un peu trop stricte mais nos prises d'initiatives n'ont pas été respecté. Ce n'est plus de l'insertion ça... »</p> <p>- Faut un changement radical :</p> <p>« ...pour qu'il y ait vraiment impact sur notre parcours il faut justement repenser le chantier par rapport à notre parcours. Par rapport à nos attentes, nos demandes. Il faut que la mairie de Nouméa laisse la place aux éducateurs de bien faire leur travail... »</p>	<p>- Le travail éducatif présent:</p> <p>« Il y a que l'éducateur à qui j'ai confiance. A la fin du chantier il reste avec nous et nous remonte le morale quand la pression monte .. »</p> <p>- L'éducateur n'est pas un gendarme :</p> <p>« On fait appel seulement aux éducateurs dès qu'il y a un conflit à gérer alors que ce n'est pas son travail. Il n'est pas là pour faire la police</p> <p>- Redonner à l'action éducative sa vraie place :</p> <p>« ...Il faut changer la façon d'encadrer, d'animer et de gérer le chantier. L'éducateur et les jeunes doivent être au centre du projet d'insertion . »</p>

ANNEXE 15 : ANALYSES ENTRETIEN CHANTIER-TRIBAL

	Thème 1 : l'organisation du chantier	Thème 2 : Son impact sur le public	Thème 3 : La place de l'éducateur de rue dans le chantier
Équipe éducative	<p>- Volonté d'expérimen-ter l'insertion des jeunes dans un cadre</p> <p><i>«L'idée est venue dans les bilan des travaux pra-tiques et la culture ici en NC est une force pour les jeunes... »</i></p> <p>- Plus il y a d'acteurs autour du projet plus il a du sens :</p> <p><i>« ...en étant au devant de ce chantier, il a été plus facile pour nous de res-pecter le cadre de nos missions. Le travail de concertations avec les parties prenantes a été notre première prio-rité... »</i></p> <p>- Construire un inven-taire des outils et des in-terlocuteurs culturels pour redéfinir l'insertion :</p> <p><i>« cette expérience en tribu à apporter beau-coup de la matière à la pratique. Maintenant faut vraiment faire un travail approfondi avec l'en-semble des acteurs pour définir la place de la tribu dans l'insertion... »</i></p>	<p>- L'impact est flagrant :</p> <p><i>« ...l'espace les trans-forme, c'est comme une renaissance pour les jeunes, ils s'investissent d'eux-même... »</i></p> <p>- Leur autonomie est re-marquable :</p> <p><i>« ...il y a eu un petit mo-ment d'adaptation le pre-mier jour et ensuite ils se sont auto-organisé. Ils avaient leur propre orga-nisation (planning tâches ménagères, préparation du repas,bilan ..). on était moins à leur courir après comme au quar-tier»</i></p> <p>- Le jeune doit être au centre de son projet :</p> <p><i>« ...pour que l'on puisse évaluer leur progression ils nous faut des outils d'évaluation tel un projet personnalisé d'accompa-gnement..."</i></p>	<p>- L'action éducative y trouve sa place:</p> <p><i>« ... c'est comme dire qu'on a vraiment réali-ser là un pari de l'intelli-gence. Le cadre souple et adapté permet au sujet de s'exprimer sans con-traintes... »</i></p> <p>- Les difficultés restent d'un point politique :</p> <p><i>« notre action est venue d'une initiative de ter-rain mais pour le mo-ment reste sur le terrain. Notre manque de projet de service freine l'éman-cipation de l'action édu-cative... »</i></p> <p>- Retrouver notre champ d'intervention :</p> <p><i>« ...Pour que cette action éducative soit reconnue, il suffit qu'elle soit ins-crite dans son propre champ de compétence. C'est à dire celle de la prévention spécialisée »</i></p>

TABLEAU 2 : SYNTHÈSES DE L'ENTRETIEN AVEC L'AGENT MIJ

	Thème 1 : l'organisation du chantier	Thème 2 : Son impact sur le public	Thème 3 : La place de l'action éducative
Partenaire MIJ	<p>- Un travail en partenariat mis en avant :</p> <p><i>«...Dès les premiers échanges, formels ou pas j'y participais. J'étais en contact permanent avec l'équipe éducative et certains jeunes du projet. »</i></p> <p>- Des objectifs partenariaux qui se précisent:</p> <p><i>« ...le fait de déplacer la notion d'insertion vers le volet culturel est vecteur de changement et d'innovation. Les objectifs sont clairs et précis par rapport au parcours des jeunes : culturel/socio-professionnel</i></p> <p>- Réinscrire la prévention spécialisée dans son champ d'intervention:</p> <p><i>« Pour que ce début de partenariat perdure il faut qu'il soit reconnu... »</i></p>	<p>- L'effet après tribu :</p> <p><i>« Je n'étais pas avec eux durant le séjour mais leur retour a eu comme un effet d'enchaînement car je voyais d'autres jeunes adultes, parents à la maison de quartier..Quant aux jeunes et bien le retour à la ville a été positive il ne faut pas laisser cette motivation perdre de sa vitesse et c'est le plus difficile»</i></p> <p>- L'insertion professionnelle bloque :</p> <p><i>« La difficulté reste de continuer la démarche d'insertion professionnelle car c'est saturée pour cette jeunesse... »</i></p> <p>Redéfinir l'insertion en intégrant la dimension socio-culturelle au même niveau que l'insertion professionnelle :</p> <p><i>« ...il faut redéfinir complètement l'insertion.. »</i></p>	<p>-L'action-éducative innovante :</p> <p><i>« Même si je n'y étais pas avec eux à la tribu, mais les bilans faits par les jeunes eux-mêmes, par l'équipe éducative est satisfaisant. Maintenant il faut s'appuyer sur cette expérience afin de repenser l'insertion. Ne pas la cloisonner dans ce milieu urbain mais la penser aussi en dehors avec des stages professionnelles à la tribu (maçonnerie, pêche, chasse, plomberie, tourisme etc.)</i></p>

TABLEAU 2 : SYNTHÈSES DE L'ENTRETIEN AVEC LE RESPONSABLE PÔLE INSERTION - LOGISTIQUE

	Thème 1 : l'organisation du chantier	Thème 2 : Son impact sur le public	Thème 3 : L'action-éducative
Agent pôle insertion-logistique	<p>- Partie prenante du projet :</p> <p><i>« On nous a impliqué dès le démarrage de ce chantier. On a apporté notre contribution en proposant les animateurs d'ateliers (vidéo, graff et peinture)... »</i></p> <p>- Une façon de faire différente : <i>« la façon dont l'équipe éducative a organiser ce chantier sort de l'ordinaire. Dès la première réunion on était avec les jeunes, les parents, les professionnels de la maison de quartier. Voir autant de monde nous a un peu surpris... »</i></p> <p>- Le résultat avant-tout :</p> <p><i>« il faut un animateur du chantier insertion logistique pour évaluer les jeunes en tribu .. »</i></p>	<p>- Bilan qualitatif convaincant :</p> <p><i>« ..D'Après les retours des animateurs d'ateliers les jeunes ont assurés + +. Avec nous, c'est rare qu'on a ces retours... »</i></p> <p>- La culture Kanak :</p> <p><i>« A mon avis, l'espace tribu a beaucoup apporté dans cette originalité. Les jeunes des quartiers faut qu'ils y retournent de temps en temps pour se ressourcer. c'est une étape cruciale pour survivre en ville... »</i></p> <p>- Valorisation du travail des jeunes :</p> <p><i>« ...Leur donner un espace d'autonomie dans la gestion du chantier leur permet d'oser faire les choses d'eux-mêmes. Ce n'est pas le cas dans les chantiers en ville .. »</i></p>	<p>- L'action éducative</p> <p><i>« Si les retours de ce chantiers a été satisfaisant d'un point de vue qualitatif c'est parce qu'il y a eu une volonté de l'équipe éducative de replacer le jeune au centre du projet. c'est ce déplacement en tribu qui le repositionne au centre de sa culture... »</i></p> <p>- Faut faire face au choix politique :</p> <p><i>« ...le fait que les pôles insertion-logistique et pôle prévention spécialisée soient distincts émane d'une volonté politique. Il faut que le projet des jeunes soit notre fil directeur et non pas l'inverse. On doit, avec les éducateurs travailler dans ce même sens... »</i></p>

TABEAU 2 : SYNTHÈSES DE L'ENTRETIEN AVEC UN PARENT 1

	Thème 1 : l'organisation du chantier	Thème 2 : Son impact sur le public	Thème 3 : La place de l'action éducative
Parent 1	<p>- Première participation :</p> <p><i>« J'ai fait le choix d'intégrer ce projet car mon fils n'arrête pas de nous en parler à la maison. Ça fait bien quelques temps qu'on a pas eu de discussion intéressante avec lui!! »</i></p> <p>- Ce chantier répond aux besoins des jeunes :</p> <p><i>« On a comme l'impression qu'il a vécu le projet à chaque instant (avant/pendant et après). c'est bien de les inclure à la préparation de ce chantier... »</i></p> <p>- La culture Kanak c'est une force :</p> <p><i>« Il faut insister sur l'espace culturel Kanak comme support d'accompagnement des jeunes perdus au quartier... »</i></p>	<p>- Peu d'impact sur le comportement des jeunes :</p> <p><i>« ...Mon fils était nommé responsable des jeunes donc il était avec les éducateurs a chaque temps d'échanges du chantier. Il était fière de lui... »</i></p> <p>- Le changement est visible :</p> <p><i>« Voilà trois jours qu'ils sont revenus, avec les photos, les vidéos et il détaille chaque instant de leur séjour. On avait les larmes aux yeux de le voir aussi investi et épanoui... »</i></p> <p>- Plus de place pour les jeunes et les familles dans les projets :</p> <p><i>« ...il faut écrire tout ça quelque part pour évaluer tous ces moments de joies, pour que l'on puisse nous aussi accompagner son projet... »</i></p>	<p>- Éducateur bien identifié :</p> <p><i>« On remercie les éducateurs tout simplement ... »</i></p> <p>- Un lien qui s'est construit : <i>« Nous donner un espace d'expression et de participation pour ce chantier nous a permis d'être plus proche des éducateurs et du travail de notre enfant. Un lien s'est crée qu'il fait pérenniser .. »</i></p> <p>- Solliciter l'éducateur comme médiateur :</p> <p><i>« Ce chantier nous a permis de mieux connaître les missions des éducateurs. Maintenant on sait que l'on peut le solliciter pour nous accompagner dans les démarches de notre enfant... »</i></p>

TABLEAU 2 : SYNTHÈSES DE L'ENTRETIEN AVEC UN PARENT 2

	Thème 1 : l'organisation du chantier	Thème 2 : Son impact sur le public	Thème 3 : La place de l'action éducative
Parent 2	<p>- Motivation culturelle :</p> <p><i>« ... Je suis issue de cette tribu et je ne suis plus allée depuis x années. Ma fille n'y est jamais allée. J'ai participé à ce projet pour qu'elle puisse aller retrouver la terre de ces ancêtres ... »</i></p> <p>- Des principes simples et innovants :</p> <p><i>« ...Une nouvelle façon de faire par les éducateurs d'être à proximité des jeunes mais aussi de leurs familles. Ça fait un peu bizarre d'être en compagnie de ma fille en réunion mais c'est bien ça change »</i></p> <p>- Mettre le curseur sur la culture Kanak : <i>« Il faut que la Mairie joue son rôle de régulateur entre les culture. Nos enfants doivent s'approprier leur histoire pour s'intégrer dans la société moderne »</i></p>	<p>- L'impact est visible :</p> <p><i>« ...Ma fille a suivi le chantier dans toute sa réalisation et elle est contente. Les retrouvailles à la tribu avec sa famille ont été émouvantes... »</i></p> <p>- Un contenu adapté :</p> <p><i>«elle ne voulait rester encore un peu à la tribu avec la famille mais. Maintenant je sais que j'y retournerai plus souvent avec elle »</i></p> <p>- Un retour aux sources vecteur de motivation</p> <p><i>« ...il faut s'appuyer sur cette expérience des jeunes comme support de travail avec les familles. Même si le chemin est encore long le faire ensemble c'est donner de la vie au projet... »</i></p>	<p>- Un chantier a renouveler :</p> <p><i>« Un grand merci aux éducateurs. l'action éducative a permis cette rencontre avec son histoire. Cette rencontre a été la principale source de motivation, de prise d'initiative... »</i></p> <p>- les contraintes de l'insertion :</p> <p><i>« Ma fille repart sur de bonnes bases. Il y a vraiment un effet de cette expérience en tribu. Maintenant l'action éducative doit continuer au quartier car le risque que la routine les rattrape est ici... »</i></p> <p>- Innover en matière d'insertion</p> <p><i>« ...il faut que tout le monde y met sa patte pour que la culture soit inscrit d'emblée comme une étape la démarche d'insertion... »</i></p>

TABLEAU 2 : SYNTHÈSES DE L'ENTRETIEN AVEC UNE JEUNE 1

	Thème 1 : l'organisation du chantier	Thème 2 : Son impact sur le public	Thème 3 : La place de l'action éducative
Jeune 1	<p>- Un des responsables du groupe des jeunes :</p> <p>« ...être représentant des jeunes est une responsabilité à assumer. Cette responsabilité m'a permis d'être au cœur du chantier mais pas seulement car j'assurai également un rôle relais avec le quartier... »</p> <p>- Une organisation nouvelle:</p> <p>« c'est un privilège pour moi d'être impliqué au niveau de l'organisation, c'est un peu être comme concrétiser ma démarche d'insertion... »</p> <p>- Valoriser cette façon de faire:</p> <p>«... donner plus de pouvoir aux jeunes, aux habitants du quartier dans ces projets... »</p>	<p>- L'impact est visible pour tous:</p> <p>« Qualitativement le résultat est satisfaisant même s'il y a eu quelques recadrage en début de séjour par rapport à la consommation d'alcool et de cannabis.L'espace tribal a un effet sur nous car il y a des mauvaises habitudes qu'on perd comme traîner la nuit, accro du tabac, voler à l'épicerie... »</p> <p>- Une solidarité qui se crée :</p> <p>« on était surpris et en même temps content de voir deux parents venir nous soutenir dans ce projet. A la tribu c'est carrément toute la population qui est avec nous tout le temps</p> <p>- Insister sur les échanges culturels</p> <p>« ...on a besoin de ça pour grandir... »</p>	<p>- Acteur de l'action éducative:</p> <p>« L'action éducative a été réfléchi et construite avec nous, elle a de la valeur ... »</p> <p>- L'éducateur est à sa place :</p> <p>« Contrairement au chantier précédent, ici l'éducateur a une vision globale du projet, il gère son équilibre. En nous donnant des responsabilités et de l'autonomie il y a moins de tensions.</p> <p>- L'action éducative adaptée aux besoins des jeunes :</p> <p>« L'éducateur a été formé pour ça... »</p>

TABEAU 2 : SYNTHÈSES DE L'ENTRETIEN AVEC UNE JEUNE 2

	Thème 1 : l'organisation du chantier	Thème 2 : Son impact sur le public	Thème 3 : La place de l'action éducative
Jeune 2	<p>- Jeune concerné:</p> <p>« L'expérience précédente n'a pas été convaincante pour moi. Donc j'ai hésité pour participer au second. J'ai pris confiance quand j'ai vu qu'il y avait les parents, la bande s'investir à fond »</p> <p>- Une organisation souple :</p> <p>« ...le cadre est moins exigeant que le chantier d'avant... »</p> <p>- Anticiper le prémices de la relation éducative</p> <p>« Il faut tendre aussi l'organisation afin de permettre aux éducateurs de repérer les plus en difficultés... »</p>	<p>- Impact personnel:</p> <p>« Je commence à peine à avoir des échanges avec les éducateurs même si parfois c'est long. Cette expérience, vivre avec les habitants de la tribu (danses, chants, pêche) m'a libéré de ma timidité.... »</p> <p>- Un espace attirant de tension :</p> <p>«Le reste de la bande était surpris de me voir danser, chanter alors qu'au quartier je ne m'exprime rarement. j'ai tenu la caméra tout le long du séjour (montage+visionnage) j'étais fière de mon travail... »</p>	<p>- Une parole vivante :</p> <p>« J'ai beaucoup échangé avec les vieux de la tribu, il m'ont transmis leurs paroles sincères pour nous accompagner pour le retour à la capitale .. »</p> <p>- Un cadre sécurisant :</p> <p>« être à la tribu m'a vraiment permis de reprendre confiance en moi. Aux ateliers, il fallait réfléchir, écrire, s'exprimer pour participer à la réalisation de notre film. Je me</p> <p>- Redonner à l'action éducative sa vraie place :</p> <p>« ... Je crois que les éducateurs ont compris qu'il faut prendre en compte notre culture. S'approprier notre propre histoire est un bon bagage pour notre parcours... »</p>

Nom : ATTAWA	Prénom : Yoël	Session de soutenance : Décembre 2018
Formation : DIPLÔME D'ÉTAT D'INGÉNIERIE SOCIALE		
Titre : Inscrire la prévention spécialisée dans sa dimension socioculturelle		
Sous-titre : <i>la tribu Kanak comme espace de transition dans l'action - éducative...</i>		
<p>Résumé :</p> <p>À l'origine, la prévention spécialisée a émergé de façon militante après la seconde guerre mondiale et plus particulièrement en marge de l'ordonnance de 1945 relative à l'enfance délinquante pour apporter une aide aux jeunes en rupture ou en souffrance face aux phénomènes de marginalisation et d'exclusion sociale.</p> <p>En effet, cette jeunesse pouvait être caractérisée par un éloignement des institutions traditionnelles qui ne parvenaient pas à les amener vers elles. En ce sens, et pour pallier cette distance entre les jeunes et les pouvoirs publics, des initiatives d'acteurs civils ou associatifs ont créé et développé une approche particulière au sein de leur milieu de vie, sans mandat administratif ni judiciaire, afin de favoriser une relation de confiance.</p> <p>Par la suite, la prévention spécialisée s'est davantage professionnalisée et institutionnalisée à l'issue d'un engagement des collectivités qui ont alloué à cette pratique un cadre réglementaire ainsi que des moyens matériels, humains et financiers.</p> <p>En ce sens, à travers ce mémoire, j'ai souhaité mettre en évidence comment dans le contexte politique actuel de la Nouvelle-Calédonie, quel que soit le résultat du referendum, la Prévention Spécialisée doit être en mesure d'affirmer son positionnement pragmatique en constituant un champ d'intervention sociale à part entière. Cette légitimité sera fondamentale car, une fois définie, elle sera un élément fiable pour accompagner le changement, améliorer les pratiques professionnelles.</p> <p>C'est à partir de cette condition sine qua non qu'il est possible de rechercher un dispositif d'ouverture et innovant en matière de politique d'action sociale. L'enjeu crucial est d'instaurer les conditions adéquates permettant à la Prévention Spécialisée sur le territoire, et peut-être aussi ailleurs, devrait se redéfinir et se repositionner à travers une ouverture historique, anthropologique et pédagogique.</p>		
Mots-clés : Prévention spécialisée - Prévention de la délinquance - Projet de service - Développement social local - Culture Kanak - Politique locale de sécurité - Contrat Local de sécurité - Politiques publiques - Action éducative - Intervention sociale - Action territorialisée...		
Nombre de pages : 133	Volume (s) annexé (s) : 0 <input checked="" type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/>	
Centre de formation : Collège Coopératif Provence Alpes Méditerranée Europôle Méditerranéen de l'Arbois, BP 50099 13793 AIX-EN-PROVENCE cedex 3		